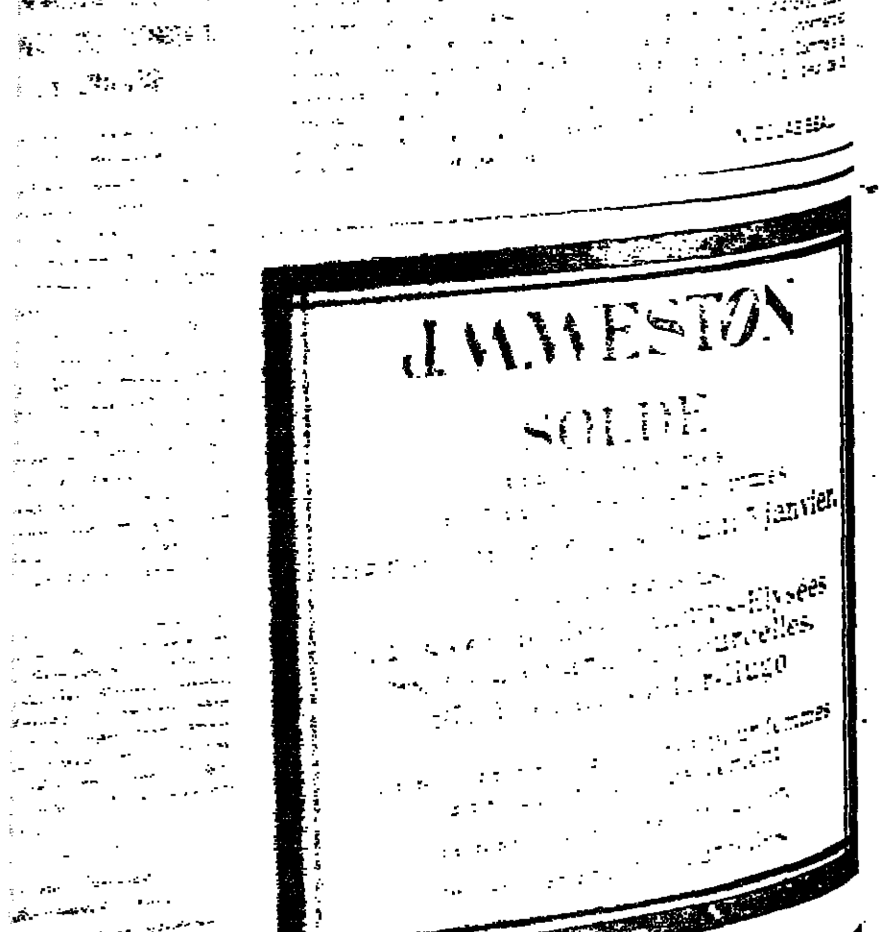
Attentat contre le restaurant parisien le Grand Véfour

La grande lessive



QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12104 DERNIÈRE ÉDITION – MARDI 27 DÉCEMBRE 1983

AU JAPON

M. Nakasone a été réélu premier ministre

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Washington contre l'UNESCO

La polémique s'envenime entre Washington et l'UNESCO. Selon un responsable du département d'Etat, les Etats-Unis devraient en effet officiellement annoncer d'ici au 31 décembre leur décision de se retirer de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture – la plus connue, sous son sigle d'*UNESCO*, des agences de l'ONU. Mais, conformément aux statuts de l'Organisation, cette décision ne prendrait effet qu'à la fin de 1984 ; il restera donc douze mois avant que la rupture ne soit consommée.

C'est en fait une épreuve de force qui s'engage car le but de Washington, qui contribue pour un quart au budget de l'UNESCO, est de faire pression sur elle pour l'amener durant ce délai à infléchir une politique jugée systématiquement « hostile aux forces de la liberté, et certainement aux Etats-Unis ».

La crise qui s'ouvre couvait depuis neuf ans, depuis que l'Organisation avait exclu en 1974 l'Etat d'Israël de son groupe européen et l'avait privé de son aide culturelle sous l'accusation d'avoir altéré par des fouilles la « physionomie historique de Jérusalem ». Cette mesure avait été levée au bout de deux ans, mais avait fait scandale, car elle était ressentie aux Etats-Unis comme le signe du ralliement de l'Organisation aux thèses politiques des pays du tiers-monde les plus radicaux, et du bloc soviétique.

Ce sentiment s'était ensuite trouvé conforté par les efforts entrepris par l'UNESCO pour définir les règles d'un « nouvel ordre mondial de l'information » tendant à contrebalancer l'influence prédominante des grandes agences de presse occidentales. Cette volonté d'ordre, à l'échelle mondiale, soutenue par des Etats où la liberté de la presse n'existe pas, avait valu à l'UNESCO de nouvelles critiques sur sa conception de la culture.

A l'exaspération de l'administration Reagan s'était ajoutée l'indignation des milieux libéraux, aussi hostiles à l'actuel président qu'à la définition, par des Etats rarement démocratiques, de la fonction et des devoirs des journalistes. Fin juin, le département d'Etat avait entrepris un « examen approfondi » de l'appartenance des Etats-Unis à l'UNESCO. Le débat avait essentiellement porté, au bout du compte, sur le meilleur moyen – maintien ou retrait – de peser sur une évolution jugée néfaste.

Il semble que, après une période d'incertitude de l'administration, un éditorial en faveur du retrait, publié par le « New York Times », le 16 décembre dernier, ait définitivement convaincu M. Shultz de recommander le retrait à M. Reagan, qui, selon la Maison Blanche, l'aurait entériné à la veille du week-end de Noël.

Sa décision est d'autant moins surprenante qu'elle exprime un agacement plus général des milieux conservateurs américains envers l'ONU et ses différentes organisations, auxquelles ils reprochent à la fois de lourdes dépenses, dont les Etats-Unis *supportent* largement le poids, et des votes souvent contraires à la politique de Washington. L'ambassadeur à l'ONU, Mme Kirkpatrick, avait, début octobre, résumé d'une phrase ce sentiment en déclarant : « Les pays qui ont les votes ne paient pas la note, et ceux qui paient la note n'ont pas les votes. »

Noël de guerre à Beyrouth

Des affrontements et des bombardements ont éprouvé la capitale libanaise avant qu'un nouveau cessez-le-feu n'intervienne

De notre correspondant

Beyrouth. – Il a suffi que deux postes français soient évacués pour que Noël se déroule à Beyrouth au son du canon. Ce repli, face à la banlieue sud (chiite) de la capitale, opéré dans le cadre d'un regroupement du contingent français et suivi de l'évacuation d'une autre position le lendemain, à Beyrouth-Ouest, rue le Verdun, a pu paraître intempestif, la veille de Noël, aux Libanais, particulièrement aux chrétiens.

Personne ne conteste ici, pour autant, que la France, malgré le harcèlement dont ses soldats sont l'objet, est des quatre pays membres de la force multinationale le seul qui ne donne pas l'impression d'avoir des troupes en instance de départ. L'effet et la cause se confondant, c'est sans doute la raison pour laquelle son contingent est plus visé que les autres. C'est également parce qu'il est le seul présent dans la ville, à la fois aux côtés de l'armée libanaise, à certains de ses barrages et dans de nombreux postes qui, bien que protégés par des murs de terre, restent vulnérables aux camions suicides, ainsi que l'a montré l'attentat de mercredi dernier.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, venu avec le chef d'état-major, le général Lacaze, partager le Noël des troupes françaises au Liban, et leur manifester, selon ses propres termes, la solidarité de la nation, a personnellement supervisé la mise en place du nouveau dispositif de sécurité ; ce qui explique, sans la justifier, qu'elle ait été entreprise aussi vite ou, du moins pour les Libanais, à contretemps.

La population est d'ailleurs tiraillée entre des sentiments contradictoires, s'inquiétant de tout repli de la force multinationale, mais craignant tout autant les effets ravageurs des attentats qu'elle suscite pour le voisinage de ses postes, surtout en ville, les charges explosives augmentant en proportion des fortifications protégeant les contingents.

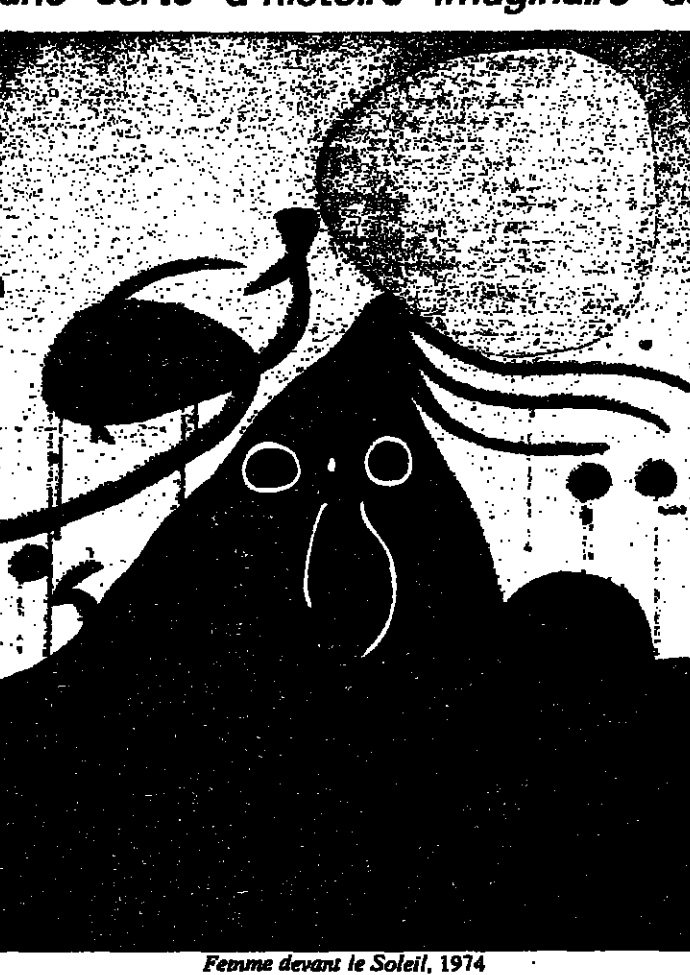
Commentant ce point, M. Hernu a déclaré : « *Je ne sais pas si les troupes françaises font peur, mais je sais que les terroristes voudraient que les civils aient peur de nos soldats. Ce n'est pas encore le cas, mais c'est certainement un objectif recherché* (...) *Que serait-il advenu au Liban si le contingent français n'était pas là ?* »

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

La mort du peintre Joan Miro

Fabuliste de notre temps, il avait créé un monde à lui une sorte d'histoire imaginaire de l'infiniment petit



Femme devant le Soleil, 1974

Le peintre espagnol Joan Miro est mort le dimanche 25 décembre, à Palma-de-Majorque, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

par ANDRÉ FERMIGIER

Avec Miro disparaît le dernier grand peintre de l'entre-deux-guerres et le dernier de ces artistes infatigables, fous de peinture, féconds jusqu'en leurs derniers jours, dont le premier demi-siècle a été prodigue. Inattendue, délicieuse d'incongruité, très voulue et parfois animée d'ambitions un peu trop grandes pour lui, mais toujours originale et d'une désarmante fraîcheur, l'œuvre de Miro occupe une place à part, unique dans l'art contemporain.

Miro a inventé la peinture poétique, branché son pinceau sur l'inconscient, créé un monde à lui, le « miromonde », comme on a dit, où les rêves des premiers âges donnent la main aux cauchemars d'Œdipe, un monde qui est une sorte d'histoire imaginaire de l'infiniment petit, de l'atome primordial, de la nature, de la vie antérieure, à l'usage de ceux qui refusent les apparences et l'ordre de la création. Miro n'a pas laissé de mythes, bien que toute son œuvre allât dans ce sens, mais il a été le fabuliste de notre temps.

Il a exprimé ce qui restait en nous tous d'enfance, dit, avec souvent beaucoup de force, nos tumultes et nos peurs, et, s'il lui est arrivé de regarder de façon un peu indiscrète la peinture de ses contemporains, c'est moins par défaut d'inspiration que par malice de bon ouvrier qui prend son bien où il le trouve et sait toujours se remettre en question. La plus étonnante réussite de Miro est peut-être de ne pas s'être laissé *dévorer par le grand méchant loup* qu'était le plus illustre de ses compatriotes, et l'on a pu écrire qu'il était « *le seul artiste qui a réussi à prendre autant qu'il le voulait à Picasso sans tomber dans l'imitation ou le plagiat* ».

Miro était catalan. Comme Picasso (*né à Malaga, mais formé* dans la Catalogne de 1900). Comme Dali. Comme Gaudi, auquel son œuvre sculpté doit beaucoup et dont les incroyables folies architecturales ont fait de Barcelone la seule ville où l'imagination ait jamais pris le pouvoir. Il est né en 1893, il arrive à Paris en 1917, s'intéresse au cubisme, fait la connaissance de Picasso. Comme l'on voudrait qu'un récit nous ait été laissé de cette première rencontre ! Miro débarquant chez Picasso, cela fait penser à une souris pénétrant dans la cage aux fauves et pas très rassurée sur son sort. Car rien n'était moins impressionnant, plus fragile en apparence, que la personnalité physique de Miro.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Droit de réponse

Le professeur Tryphon Tournesol, de Moulinsart (Belgique), nous adresse la mise au point suivante :

« Le porte-parole du gouvernement français, M. Max Gallo, a cru bon de mêler le nom de Tintin, donc le mien, à l'affaire des avions renifleurs. Je vous prie de faire savoir à l'opinion française que je n'ai jamais, ni de près ni de loin, trempé dans cette ridicule histoire.

» Mes recherches, connues dans le monde entier, ont depuis des décennies été couronnées de succès. Les appétits qu'elles ont suscités l'attestent amplement. J'indique que je poursuivrai, dans l'heure qui suivra, toute personne qui tentera de contribuer à l'abaissement de mes inventions. »

p.c.c. BRUNO FRAPPAT.

LES ACTIONS DE COMMANDOS ESPAGNOLS DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La traque des réfugiés basques

De notre envoyé spécial

Bayonne. – Impossible de se méprendre sur la nature de la menace qui inquiète le Pays basque français. L'agression est des plus explicites, d'une précision déjà vérifiée au moins une fois.

En libérant, le 14 décembre, le fils d'un réfugié espagnol, M. Alfonso Segundo Marey, enlevé dix jours plus tôt, le mystérieux Groupe anti-terroriste de libération (GAL) avait clairement annoncé ses intentions. Des mots terribles concluaient son communiqué de revendication : « *Vous aurez bientôt des nouvelles du GAL.* »

Moins d'une semaine plus tard, le 19 décembre, le serveur d'un café bayonnais, Juan Ramon Oniedera, membre présumé de l'organisation séparatiste ETA, était assassiné par plusieurs tueurs qui parvenaient à prendre la fuite. Le communiqué tombait peu après. Le GAL se rendait responsable de cet autre crime, et comme s'il voulait forger, de messages *en actions*, une chaîne de représailles, il ponctuait à nouveau sa revendication : « ... *bientôt des nouvelles du GAL* ».

Un enlèvement, une menace, un meurtre, une autre menace, le Pays basque français prend très au sérieux ces annonces et redoute une nouvelle victime parmi les Espagnols réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques. « *Tout peut arriver*, estime le sous-préfet de Bayonne, M. Alain Jézéquiel, *tout est possible. Ils peuvent frapper n'importe où.* » « *Ils* », ce sont les « commandos de la mort » venus d'Espagne.

En cette fin d'année, l'Euskadi-nord retrouve le climat particulier de tension frontalière qu'elle avait connu par vagues successives, par exemple *de 1975 à 1978* et *de 1978* à 1981, quand les gouvernements successifs de Madrid avaient choisi de faire payer, au nord, les opérations *terroristes déclenchées au sud* des Pyrénées.

Droit de suite

« *Nous sommes en présence d'un procédé à la fois radical et simpliste* », répètent policiers et magistrats français. Simpliste, en effet : en vertu d'un droit de suite non inscrit dans les règlements internationaux, la police madrilène fait poursuivre, *au-delà de la frontière, par* des commandos, les *Abertzale* (patriotes) qu'elle ne sait pas arrêter entre Bilbao et Saint-Sebastien, sous la seule justification que les Pyrénées-Atlantiques constituent à ses yeux un « sanctuaire » pour les Etarras (membres de l'ETA). « *Nous sommes sans doute en présence d'un tel phénomène* », note le sous-préfet de Bayonne.

Inutile d'attendre de savoir quels hommes se cachent derrière le Groupe anti-terroriste de libération. La facture rappelle trop les opérations menées les années précédentes sous des noms variés, Justice pieds-noirs, Le bataillon basque espagnol, les commandos DELTA et qu'on avait pu rattacher, de près ou de loin, à la police anti-terroriste espagnole.

Après deux années d'une trêve relative, appliquée plus que décrétée par l'ETA, à la suite de la tentative de coup d'Etat militaire à Madrid, en septembre 1981, les attentats ont repris ces derniers mois au Pays basque espagnol. Les négociations entreprises par le gouvernement de M. Felipe Gonzalez se sont soldées par un échec, et seuls quelques dizaines de « repentis » ont accepté de déposer les armes. Aussi, comme par réflexe, les « contre-terroristes » se manifestent à nouveau. A Bayonne, dans les milieux de réfugiés comme du côté des autorités, on *fixe avec précision la date de cette* nouvelle campagne de représailles : le 19 octobre, jour où a été retrouvé au Pays basque espagnol, le corps d'un policier, le capitaine Martin Barrios. Ce jour-là, l'ETA avait poussé le bouchon trop loin.

La semaine suivante, deux réfugiés basques installés à Bayonne, José Antonio Lasa, âgé de vingt et un ans, et José Ignacio Zabala, âgé de vingt ans, disparaissaient sans laisser de trace, manifestement « transportés » de force de l'autre côté de la frontière.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 7.)

L'activité économique en 1983

Reprise soutenue aux Etats-Unis et au Japon plus faible dans les autres pays industrialisés

L'année se termine mieux qu'elle n'avait commencé pour la plupart des nations industrialisées. Les experts de l'O.C.D.E. ne se demandent plus si la reprise est là ; ils s'interrogent sur les moyens de la consolider.

LIRE PAGES 9 A 12 « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

L'affaire des « avions renifleurs »

Un groupe pétrolier bien embarrassé

Alors que M. Jospin, premier secrétaire du P.S., demande que soit rendu public le rapport de la Cour des comptes, les dirigeants d'Elf s'inquiètent d'un déballage susceptible de nuire à l'image de leur société.

LIRE PAGE 19

Le Monde

idées

VUES ET REVUES, par Yves Florenne

La mort du père

C'EST un beau requiem à cinq voix que chante pour ce mort encore tiède *la Liberté de l'esprit.* Trois de ces voix interprètent, avec de riches variations, les musiques de Freud, de Sartre et même de Kant, qui posent la même question : « Qu'est-ce qu'un père ? » On serait tenté de répondre : « Un vieux souvenir de famille ». Mais ce serait en finir un peu légèrement avec une figure qui fut à tel point respectable et envahissante. La quatrième voix laisse tomber Freud pour Frege, son arithmétique et l'hérédité dans les nombres.

Puisqu'il faut nous borner, arrêtons-nous à la cinquième, qui descend un peu dans le registre des idées et des raisons pures pour dire le fait et le droit, et donner ainsi au père sa seule consistance. Car, au contraire de la mère qui se prouve irréfutablement en enfantant, le père n'a jamais eu d'autre existence que juridique. Mais celle-là, le droit mâle l'a faite de bronze. Un bronze que nous venons d'envoyer à la fonte. C'est une passionnante histoire que celle du père, racontée avec une science si claire et un discret humour, non plus par Freud mais par une juriste, Sylvie Deniolle. Une histoire d'appropriation, d'exploitation, de domination, qui avait donc tous les titres pour commencer avec Rome. Le père choisit qui il veut pour enfants, il refuse, s'il le veut encore, ceux nés du mariage, et il dispose de cette vaste et profitable famille sélectionnée, comme de ses autres biens : pouvoir d'en user, d'en abuser, de les aliéner et, bien entendu, de les détruire.

On considère aujourd'hui comme une limitation de ce pouvoir l'obligation qu'aurait faite au père une loi archaïque, d'origine religieuse, d'élever tous ses enfants mâles, et... la *première* de ses filles. Les suivantes étant exposées dans les bois pour être croquées par les frères de lait des fondateurs de la Cité éternelle. Ce n'est pas pour rien que cette loi porte le nom de Romulus.

Par la suite, on a dû s'apercevoir qu'on avait besoin de *mères* en plus grand nombre ; les pères pour cinq minutes, ça se trouve toujours.

Un progrès apparaît, et pour longtemps, avec le fameux *« pater is est... »* Traduction familière : le père, c'est le mari. Que ça lui plaise ou non. Et que ça déplaise ou non au père naturel. Pour celui-ci, la reconnaissance est interdite ; à celui-là, le désaveu de paternité est impossible. Encore quelques siècles, et l'innocent bâtard, fruit du péché, sera maudit. Nous sommes arrivés au Moyen Age et au règne de l'Église.

Mais depuis longtemps le christianisme avait modelé le droit romain. Le devoir balance le droit, et le pouvoir du père est remis à sa place, puisque le seul père, c'est Dieu. Il faudra attendre le dix-septième siècle pour un retour offensif du père : il est alors, à l'image du roi dans l'État, souverain absolu dans sa famille ; femme et enfants sont ses sujets à vie ; il dispose de leur liberté. Raison décisive pour la Révolution de décapiter ce tyran domestique. Le code Napoléon rétablira la puissance paternelle intégrale, fondée sur l'institution civilement sacrée du mariage. Ainsi en sera-t-il pendant deux siècles. Avec des atténuations qui, en douce, substituent l'intérêt de l'enfant au « repos des familles » et à l'ordre des sociétés. Le « droit individualiste » est en marche. N'empêche que celui de faire incarcérer l'enfant mineur, un peu plus increvable encore que celui de faire ramener sa femme entre deux gendarmes, n'a été aboli qu'en — vous lisez bien — *1970.*

La vraie révolution n'a pris force de loi qu'un peu plus tard encore : de « paternelle » l'autorité devient « parentale ». Juste au moment où elle est en train de s'évanouir. Cependant que la biologie est venue trancher dans l'éternelle incertitude du pauvre homme de père : « Le suis-je ? ». Elle déclare infailliblement qu'il l'est, ou qu'il ne l'est pas.

Moyennant quoi, la paternité légitime pourra être désavouée et la naturelle reconnue, mais dans ce dernier cas, sans aucun partage de l'« autorité » avec la mère. Même dans le mariage, institution décorative dont il ne subsiste plus guère que formes et apparences, la mère se voit mise en possession d'un droit inouï, et qui semble d'ailleurs assez généralement ignoré : elle est libre de déclarer à l'état civil l'enfant nouveau-né *« sous son propre nom, dit de jeune fille, et sous ce nom seul ».* Droit on ne peut plus légitime, celui de l'artiste : elle fait l'enfant, à elle de le signer. Avec ce commencement de la fin du nom du père, on est déjà entré dans le matriarcat.

Sans doute, ce prétendu nom de fille est encore un nom de père, et à grimper dans leur généalogie, c'est toujours un père que les femmes trouveront perché sur chaque branche de l'arbre. Jusqu'à ce qu'elles décident de le renier, ce nom, pour s'en donner un qui ne sera né, lui aussi, que d'elles. Le matriarcat sera consacré par le matronyme. Quant au père, il achève de se dissoudre dans les éprouvettes anonymes : ce père « venu du froid », autrement dit d'une conserve surgelée ; mais aussi du tombeau : dans l'insémination *post mortem.* Décidément, la mort du père n'est plus un mythe.

Le temps de l'homme objet

Dans cette scène définitive où le meurtrier n'est plus le fils mais la fille, ce sera encore bien beau si survit l'homme tout court. Mais il apparaîtra alors dans toute sa splendide inutilité : pur objet de luxe, donc de désir. Voici venu enfin le temps de l'homme objet.

Toutefois, si l'on préfère une autre pièce et un autre dénouement, on peut repasser par Freud. Dans sa contribution, Michel-Pierre Haroche le rappelle, le patriarche a écrit l'histoire humaine sous la forme d'un mythe en trois époques. Dans la première, le « père primitif » — possessif, exclusif, abusif — est tué par les fils ; dans la seconde, les meurtriers inquiets pour eux-mêmes élaborent une société qui aboutit au matriarcat ; la troisième ramène le refoulé — qui refoule du coup le matriarcat. C'est l'avènement des « nouveaux pères », couronnant le triomphe des divinités paternelles.

Dans cette hypothèse, nous serions donc au commencement de l'ère numéro deux. Il nous suffirait d'attendre un peu : tout au plus un millénaire, compte tenu de l'accélération de l'histoire. Mais, compte tenu aussi des intouchables « droits acquis » et des irréversibles acquisitions de la biologie, les progrès apportés par le matriarcat seraient conservés. La multitude des mères-pères continueraient de faire toutes seules les enfants, de les nommer, de les porter, de les supporter, de les nourrir, puis de les pourvoir de toutes ressources jugées par eux nécessaires, cela, au train où vont les choses, leur vie durant. (La vie des mères, s'entend : à l'impossible nulle n'est tenue.) Bref, elles et elles seules trouveront enfin le plein exercice et la satisfaction sans partage de cette vocation de dévouement et de sacrifice qu'il ne sera plus besoin de tant célébrer pour la stimuler.

Cependant que le père, pur symbole spirituel, totem vénéré, soustrait à tout lien bassement biologique, reproducteur et alimentaire, approchant, sans cesse ni repos faute de pouvoir l'atteindre jamais, sa divine nature, nullement privé pour autant de visiter divinement la terre et la chair à la façon de feu Jupiter, cependant que le père, trônant au sein des nues, bénira la libération des femmes au nom de lui-même, de la mère-fille et de la liberté de l'esprit.

★ *La Liberté de l'esprit,* nouvelle revue, de belle tenue et de haute ambition. 59 F. Balland édit.

LU

« COMMENT PEUT-ON ÊTRE OPPOSANT ? », de Jean Charbonnel

Quel avenir pour le gaullisme ?

POURRA-T-ON être encore gaulliste demain ? Tel est en réalité le sens de la question que M. Jean Charbonnel pose sur la couverture de son dernier livre lorsqu'il demande : *Comment peut-on être opposant ?* Pour l'ancien secrétaire d'État de de Gaulle et l'ancien ministre de Georges Pompidou, la réponse affirmative ne fait aucun doute. Résolument dans l'opposition aujourd'hui, après avoir pourtant tenté naguère de rapprocher les gaullistes de gauche des signataires du programme commun, M. Jean Charbonnel souhaite ardemment que l'alternance se produise en 1986. Mais il y pose quelques conditions, ou plutôt il énonce quelques mises en garde.

L'opposition doit naturellement éviter l'esprit de revanche, et la voie sera bien étroite pour elle entre les contraintes du socialisme à la française et les tentations du retour en arrière. Les opposants doivent donc choisir la *« réforme »* qui ne doit pas être seulement *« un peu d'eau tiède dans le vin fort de la Révolution »,* mais parfois la volonté de changer de cap quand l'orientation prise par la gauche se révèle dangereuse. Au passage, il condamne la nationalisation du crédit, mais accepte la décentralisation ; il propose le mandat présidentiel à cinq ans et le référendum d'initiative populaire, mais il s'oppose à l'instauration de la représentation proportionnelle.

Le réformiste, selon M. Charbonnel, se distingue du révolutionnaire par le fait qu'*« il refuse le remplacement d'une oppression par une oppression en sens contraire ».* En somme, l'ancien député de la Corrèze semble souhaiter pour préparer l'« après-socialisme », l'émergence d'une troisième voie réformiste dont il se trouve déjà quelques indices au sein du R.P.R. et de l'U.D.F., mais aussi ailleurs.

Ce qu'espère surtout M. Charbonnel, c'est l'éclatement de la bipolarisation et des frontières actuellement figées entre la majorité et l'opposition. Il développe une intéressante réflexion sur les notions de gaullisme, de réformisme et de centrisme, au sens plus sociologique que politique du terme. Il rêve donc de reconstituer le « groupe central », non celui que M. Giscard d'Estaing confondait avec le centre, mais celui avec lequel de Gaulle et Pompidou ont gouverné. Pour cela, l'auteur propose que l'on réfléchisse davantage au *« bon usage de l'État »* qu'il faudrait faire et à la *« vocation de la nation »* qu'il faudrait amplifier. M. Charbonnel se situe sans aucun doute parmi les gaullistes de réflexion.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Comment peut-on être opposant ?* Robert Laffont éditeur. 256 pages. 70 F.

LETTRES AU Monde

Réponse au Père Cardonnel

La lecture de l'article du R.P. Cardonnel (« Faisons-nous peur les uns les autres », *le Monde* du 1-12-83) me remet curieusement en mémoire la réponse que Maurice Clavel fit il y a quelques années au R.P. Bruckberger. Cet ecclésiastique, à l'occasion d'une de ses interventions en faveur de la peine de mort, avait comparé le condamné sur les marches de l'échafaud au Christ gravissant le Golgotha. Maurice Clavel écrivit alors en substance (je cite de mémoire) : « Je suppose qu'il vous arrive, mon Père, de dire la messe, et vous aurez sans doute remarqué que les paroles de la Consécration commencent par *« Avant d'entrer librement dans sa Passion, le Seigneur... ».* Librement, mon Père, ce mot a sûrement du sens pour vous, et son importance ici ne vous échappe pas. »

Peut-on, même avec moins de talent, reprendre la remarque et faire observer au R.P. Cardonnel que l'envoi « comme des agneaux au milieu des loups » s'adresse à ceux qui ont librement répondu à un appel dont le corollaire est précisément de donner, librement, sa vie comme ultime témoignage d'amour ? Sa vie, mon Père, et non pas — sarcasmes sur l'évangélisation de l'humanité nonobstant — celle des autres.

CHRISTIAN LERUSTE.
(Paris.)

Entendu...

Subissant, un certain matin, un embouteillage, j'ai entendu, sur France-Inter, durant l'émission de la « spirituelle » Clémentine :

Primo : Une chanson, chantée par je ne sais quelle chèvre (je demande pardon aux vraies chèvres) disant en substance : « Je veux me farcir un flic. J'aime voir un flic à la morgue ». Je n'ai pu m'empêcher de penser au jeune salopard qui, il y a quelques mois, assuré de ne perdre judiciairement ni sa vie ni, définitivement, sa liberté, s'était écrié : « Je veux me farcir un flic ». Et en avait écrasé un.

Quelques heures plus tard la presse devait m'apprendre que le jeune C.R.S. Jean-Noël Rinaud, volontairement « balancé » par un chauffard qu'il pousuivait, était mort de ses blessures. Un flic de plus abattu, depuis l'abolition de la peine de mort. Depuis le sabotage de cette peine, intelligemment perpétré par l'ancienne majorité.

Secundo : Un poème (!!!) lequel, contrairement à ceux que publie *le Monde,* était des plus clairs. Le poète nous confiait qu'il « chie, pisse, éjacule, chaque jour ».

HENRI ANTONI.
(Paris).

L'unité et la différence

A propos de l'article de Mme Suzanne Citron (*le Monde* du 8 décembre), oui, la France peut être aujourd'hui une nation pluriculturelle exemplaire, à condition qu'il y ait aussi une culture nationale bien vivante. Cela signifie, entre autres, que, à côté de l'essor de toutes les langues de France, la langue française soit enseignée, enrichie, illustrée, aimée. Le pape Jean-Paul II, à l'UNESCO, a défendu la juste cause des identités culturelles et des nations, mais, si nous comptons sur lui comme sur l'UNESCO pour défendre les droits de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les identités culturelles, nous devons aussi compter sur nous-mêmes et affirmer que, si toutes les cultures n'ont pas une expression nationale, toutes les nations doivent avoir une expression culturelle. La France peut être un exemple vivant concret de cette dialectique du vivant, exprimée encore récemment par Jacques Ruffié, la dialectique de l'unité et de la différence. Avec les francophones du monde entier et tous les peuples qui luttent pour leur dignité, j'espère que nous forgerons, au-delà de cette fausse opposition entre l'archaïsme et la modernité, une civilisation de l'universel qui ne sort pas de l'uniforme, une civilisation moderne, où l'hypertrophie des moyens techniques ne s'accompagnera pas de l'atrophie des valeurs, valeurs universelles mais toujours spécifiquement et irréductiblement incarnés.

STELIO FARANDJIS
Secrétaire général du Haut Comité de la langue française

Réponse à M. Alain Gourdon

Ayant été personnellement mis en cause par M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale dans votre numéro du 9 décembre 1983, je vous communique la mise au point suivante :

Notre association, créée en 1981 pour protester contre les restrictions de communications du samedi à la Bibliothèque nationale, a été régulièrement constituée et comprend de nombreux adhérents français et étrangers qui paient leur cotisation. Président fondateur, j'ai été réélu comme président à la dernière assemblée générale du 28 mai.

Nous avons présenté une liste aux élections des représentants des lecteurs au conseil d'administration de la B.N., en concurrence avec deux autres listes, l'une composée d'universitaires, l'autre de personnalités du monde des lettres.

Il y avait 4 sièges à pourvoir. Nous en avons remporté 2. Nos deux listes concurrentes se sont partagé les deux autres.

Il est vrai que, sur 7 065 électeurs inscrits, nous avons obtenu 656 suffrages valablement exprimés.

Il faut dire que, le vote ayant lieu uniquement par correspondance et son organisation matérielle ayant été insuffisamment soignée par l'administration, de nombreuses (581 sur 2 144) enveloppes de réponse, mal identifiées, ont dû être annulées lors du dépouillement ; d'autre part, les grèves des P.T.T. n'ont pas permis à de nombreux électeurs de voter à temps ; plusieurs d'entre eux nous l'ont fait savoir.

Je ne comprends pas le mal qu'il y a à être élu dans un scrutin où 30 % des électeurs ont exprimé leur voix. S'il doit y avoir contestation, elle doit être portée dans les délais légaux devant les instances légales.

Compte tenu de la qualité des listes en présence, j'estime que le fait d'avoir remporté la moitié des sièges n'est pas une défaite, et notre association le ressent favorablement.

On m'accuse de « ruminer ». Si avoir de la suite dans les idées, cela s'appelle ruminer, alors nous sommes au moins 656. Mais, grâce à Dieu, ce terme s'applique à certains quadrupèdes et nous préférons marcher debout.

Quant à l'action devant le Conseil d'Etat, c'est un appel qui fait suite au rejet d'une action que nous avons intentée devant le tribunal administratif contre les mesures restrictives de communications du samedi et pour laquelle le commissaire du gouvernement avait rendu le 26 janvier 1982 des conclusions qui nous étaient entièrement favorables.

Notre association ne cherche pas la polémique. Ses élus, dont je suis, sont résolus, en liaison étroite avec les autres élus des lecteurs, à redonner aux chercheurs de la Bibliothèque nationale des conditions de travail meilleures, quelles que soient les tentatives d'intimidation des autorités en place.

BERTRAND DE LA RONCIÈRE,
président de l'association Défense des intérêts des lecteurs de la Bibliothèque nationale.

Les destructions d'églises au Liban

A la suite du reportage sur la situation à Beyrouth publié dans *le Monde* du 15 décembre, je vous signale que les attentats à la bombe contre deux églises de Beyrouth ne sont les premiers *« depuis le début de la guerre »* que dans le seul centre de la capitale. Depuis 1975, plusieurs dizaines d'édifices religieux chrétiens ont été détruits par attentats ou bombardements délibérés parfois comme à Deir-Aachache, à Deir-Jenine, à Maasser-El-Chouf et à Bmarrian, après que tous les chrétiens ou prêtres qui se trouvaient à l'intérieur y eurent été tués. Selon Caritas (*le Monde* du 16 novembre) et *le Bulletin de l'œuvre d'Orient,* de décembre 1983, dans les trois régions du Chouf, d'Aley et de Baabda, en septembre 1983, quatre-vingt-cinq églises, couvents ou autres bâtiments chrétiens ont été volontairement détruits ou saccagés, dont le siège du patriarcat melkite à Aïn-Traz et le siège de l'archevêché maronite de Saïda à Beit-Eddine.

ANAIS PONS
correspondante à Paris du Réveil *de Beyrouth.*

Terroristes ou combattants ?

De deux choses l'une : ou les troupes de Yasser Arafat récemment évacuées de Tripoli étaient des terroristes, ou c'étaient des soldats. C'est selon l'un ou l'autre cas qu'on doit juger l'appui « humanitaire » que leur a accordé le gouvernement français.

Première hypothèse : c'étaient des terroristes.

Dans ce cas, il est paradoxal — d'autres diront : il n'est pas admissible — qu'un Etat démocratique, victime lui-même du terrorisme, emploie sa diplomatie, son armée pour protéger des hors-la-loi et les transférer d'un pays dans un autre, se faisant porteur d'un germe malfaisant.

Deuxième hypothèse : *c'étaient* des combattants. C'était une armée battue.

Mais, dans ce cas, la France se serait mise dans une situation encore moins défendable. Elle aurait prêté main forte, sans être en guerre ni avec Israël ni avec la Syrie, à l'un des belligérants contre son adversaire. Elle se serait placée dans la situation d'un neutre ou d'un tiers qui aurait soustrait l'armée de von Paulus aux Russes, à Stalingrad ; ou l'armée britannique aux Allemands, à Dunkerque. L'Union soviétique et l'Allemagne auraient-elles pu regarder l'intervention de ce « neutre » comme une action humanitaire ?

Bien sûr, nous vivons le temps de la perversion du langage. Des Républiques sont « populaires » quand le peuple y est sans voix au chapitre, « démocratiques » quand la démocratie y a été écrasée. Des monarques médiévaux s'étiquettent « socialistes » ou « progressistes » et règnent en satrapes sur des peuples de va-nu-pieds. Des résolutions scélérates, adoptées aux Nations unies, sont baptisées « conscience internationale » par des majorités automatiques, au service d'idéologies totalitaires. On exonère de la même voix les « bons » terroristes de l'O.L.P., qui massacrent des femmes et des enfants à Jérusalem, on dénonce les « mauvais » terroristes de l'IRA ou de Corse qui assassinent des civils à Londres ou à Bastia.

On se livre donc aussi à une action humanitaire, quand il s'agit de complicité d'assassinat, au cas où Arafat est un terroriste ; de cobelligérance, si Arafat est un combattant.

Or Arafat et ses hommes sont forcément l'un ou l'autre. La France a fait le mauvais choix, dans l'un et l'autre cas.

PAUL GINIEWSKI,
(Paris).

De quelle Prusse parlons-nous ?

Vous avez publié, dans *le Monde* daté 4-5 décembre (page 8), un très intéressant article de Maurice Gode, qui concerne « Le débat sur la responsabilité du nazisme », à propos d'un livre récent publié en Allemagne.

Un paragraphe a retenu mon attention et m'a laissé perplexe. Il s'agit du paragraphe suivant : *« Même indifférence aux faits dans la discussion sur le luthéranisme et le prussianisme. Une recherche pragmatique aurait permis de nuancer le jugement (repris à son compte par la France), selon lequel le nazisme ne serait que l'exacerbation du militarisme prussien (...). Tout le monde semble avoir oublié qu'en février 1933 le gouvernement de la Prusse, démis par le pouvoir central, était à majorité de gauche. »*

Je suis d'accord pour nuancer le jugement, mais encore faut-il savoir de quelle Prusse on parle. J'en connais quatre successives.

La première est la Prusse traditionnelle, qui se développe aux dix-septième et dix-huitième siècles, celle du Grand Electeur, du Roi-Sergent et de Frédéric II. L'électeur de Brandebourg se fait proclamer roi « en Prusse », et le nom s'impose à l'ensemble de ses Etats, alors tous luthériens. C'est cette Prusse qui conquiert la Silésie sur l'Autriche et participe aux partages de la Pologne. C'est cette Prusse qui est battue et occupée par Napoléon en 1806-1807.

La deuxième Prusse est constituée en 1815 au congrès de Vienne. Elle comprend, en plus de la Prusse traditionnelle, des territoires importants à l'ouest de l'Allemagne, la Westphalie et la Rhénanie. Düsseldorf et Cologne, Coblence, Trèves et Sarrebruck deviennent alors des villes prussiennes. Cette Prusse de l'Ouest est, en quasi-totalité, catholique. C'est sur cet ensemble que s'appuient Guillaume Ier et Bismarck pour créer l'empire allemand. Les « Prussiens » de la guerre de 1870 peuvent venir aussi bien de Rhénanie que de la Prusse orientale.

La troisième Prusse est celle constituée par Bismarck à l'occasion de la crise qui aboutit à l'unité allemande, sans l'Autriche. Aux territoires de la Prusse de 1815 ont été ajoutés en 1866 le Schleswig et le Holstein, le Hanovre, la Hesse-Cassel, la Hesse-Nassau et Francfort. Cette troisième Prusse, avec les bassins houillers de Silésie, de la Ruhr et de la Sarre, domine l'économie allemande de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècles.

La quatrième Prusse est celle d'après Versailles, celle de la République de Weimar. Elle a été considérablement amputée à l'est (Danzig et le « corridor » polonais, Posnanie, partie de la haute Silésie), et beaucoup moins à l'ouest (Sarre, Eupen et Malmédy) ou au nord (nord du Schleswig). C'est cette Prusse-là qui avait encore, en 1933, un gouvernement de gauche.

Comme on le voit, l'Etat prussien, du fait des modifications territoriales, du fait aussi du développement industriel et urbain plus accentué à l'ouest, a vu progressivement son pôle de gravité glisser de l'est vers l'ouest. Plus de la moitié des actuels habitants de la R.F.A. sont d'anciens habitants de la Prusse (la troisième ou quatrième Prusse définie plus haut).

Mais ce n'est pas de cette Prusse-là qu'on parle à propos du « militarisme prussien ». On se réfère, très manifestement, à la Prusse traditionnelle, rurale et luthérienne. Que ce soit à tort ou à raison, c'est à examiner. Mais on ne gagne pas en clarté en évoquant à ce propos la Prusse récente, aussi complexe que l'Allemagne elle-même.

ANDRÉ SELLIER.
(Neuilly-sur-Seine).

Seulement un quart...

Lors d'une émission récente animée par Robert Clark, *l'Avenir du futur,* je fus stupéfait par l'affirmation irresponsable du docteur Lafuma, du C.E.A., prétendant pour nous rassurer qu'en cas de conflit nucléaire, total et généralisé, seulement un quart de l'humanité y périrait, sans le moindre commentaire de regret vis-à-vis d'un génocide d'une telle dimension. Il est parfaitement stupide de soutenir un tel raisonnement nécrophile sans parler des effets secondaires de tout ordre — très probablement la fin du genre humain — qu'entraînerait le conflit nucléaire total et généralisé.

Aucun propos, mis à part la trop brève intervention de Pierre Michel, n'a exprimé l'urgence et la nécessité vitale de la mise en œuvre d'une politique de paix et de désarmement, car, comme pour vous, l'ennemi principal n'est pas la guerre mais le pacifisme. C'est trop vite oublier l'aspiration majeure de tous les hommes qui croient au bonheur possible, y compris les lecteurs de votre journal.

RUY DE NOBREGA-GUILHERME
(Asnières.)

Quel avenir pour le gaullisme ?

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA RENCONTRE ARAFAT-MOUBARAK

Israël n'entend pas envenimer ses rapports avec Washington et Le Caire

De notre correspondant

Jérusalem. – S'attendant à une relance du plan Reagan après les retrouvailles entre le président Moubarak et M. Arafat, Israël commence à prendre les devants. Ses dirigeants rappellent avec force leur hostilité au processus de paix tel qu'il est envisagé par les Américains, ainsi qu'à des négociations auxquelles l'O.L.P. serait associée d'une manière ou d'une autre (1).

Le conseil des ministres du 25 décembre a été presque entièrement consacré à la situation diplomatique née de la rencontre du Caire. Après la réunion, le porte-parole du gouvernement, M. Dan Meridor, a réaffirmé la position traditionnelle de l'équipe au pouvoir. Elle se résume à un quadruple non : *« Non à des négociations avec Arafat, non à un retour aux frontières d'avant 1967, non à la création d'un Etat palestinien, non à une partition de Jérusalem. » « Cette position*, a souligne M. Meridor, *bénéficie d'un large consensus dans le monde politique israélien. Toute tentative pour la modifier est vouée à l'échec. »*

Envers l'O.L.P., Israël maintient une totale intransigeance. *« Ceux qui veulent promouvoir la paix*, a poursuivi le porte-parole, *ne doivent pas chercher à le faire par l'entremise d'Arafat. Il n'a aucun rôle à y jouer. Nous n'attendons pas de lui qu'il infléchisse sa position. Lui et le mouvement qu'il dirige sont le symbole même du rejet d'Israël ». « L'O.L.P.*, renchérissait un haut fonctionnaire, *doit disparaître de la face du monde. Le plus tôt sera le mieux. »*

M. Shamir a informé ses ministres qu'il avait adressé une lettre de protestation au secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, dans laquelle il déplore que Washington *« tente de ressusciter Yasser Arafat ». « Nous regrettons*, a souligné à ce sujet M. Méridor, *que les Etats-Unis puissent envisager de considérer Yasser Arafat comme un interlocuteur valable. »* La réaction américaine à la rencontre du Caire, a-t-il ajouté, *« jette une ombre »* sur les relations entre Jérusalem et Washington. *« Au lieu de se féliciter de la détente entre Arafat et l'Egypte, les Etats-Unis auraient mieux fait d'encourager Le Caire à améliorer ses relations avec nous selon les principes de Camp David. »*

Les dirigeants israéliens donnent toutefois l'impression de ne pas vouloir envenimer leur différend avec Washington et Le Caire. *« Mieux vaut*, a déclaré le vice-premier ministre, M. David Lévy, *mettre l'accent sur le consensus national excluant toute négociation avec l'O.L.P. »* On relève ici que le gouvernement n'a pas nommément mis en cause le président Moubarak. En outre, on ne répète plus publiquement le grief adressé au Caire d'avoir *« violé »* le traité israélo-égyptien. On souligne, par ailleurs, la communauté d'intérêts qui unit Israël et les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme. *« Il n'y a pas de crise entre nos deux pays*, a précisé M. Méridor, *mais un développement négatif qui n'aurait pas dû se produire. »*

J.-P. L.

(1) Selon les correspondants à Washington de trois quotidiens – *Haaretz*, *Yedioth Akharonot* et le *Jerusalem Post*, – le gouvernement américain aurait entrepris des démarches pour déterminer si des relations officielles pouvaient être instaurées entre les Etats-Unis et l'O.L.P.

LA CRISE DE L'O.L.P.

Des membres du comité central du Fath critiquent les « dénonciations publiques » adressées à M. Arafat

De notre correspondant

Tunis. – En désavouant la visite du Caire, les cinq membres du comité central du Fath présents à Tunis (1) ne souhaitaient apparemment pas que l'initiative de M. Yasser Arafat pris des proportions telles que sa démission soit aujourd'hui demandée par plusieurs mouvements palestiniens. Déjà irrités d'avoir été mis devant le fait accompli en apprenant le 16 décembre que le président de l'O.L.P. se trouvait à Tripoli, alors qu'ils ignoraient tout de ce déplacement, leur désaveu immédiat de jeudi dernier (*le Monde* du 24 décembre) semble avoir été motivé par le fait qu'ils ont été tenus totalement dans l'ignorance du projet plus que par la démarche elle-même, qui, croit-on savoir, était souhaitée et encouragée depuis un certain temps, mais à un autre moment et dans d'autres conditions.

Les membres du comité central auraient voulu que l'incident demeure avant tout une « affaire de famille ». C'est d'ailleurs ce que laisse entendre le communiqué qu'ils ont publié le samedi 24 décembre recommandant aux autres mouvements de s'abstenir de toute réaction intempestive. Dans ce communiqué, les membres du comité central du Fath demandent aux autres composantes de l'O.L.P. d'éviter désormais *« les dénonciations publiques, qui ne peuvent que porter préjudice à la révolution palestinienne »*, et d'attendre la réunion *« des instances nationales palestiniennes »* pour exprimer leur position.

La visite de M. Yasser Arafat au Caire et ses répercussions *« sur la scène arabe et palestinienne »* ont été évoquées samedi sur les quais du port de Bizerte, où les dirigeants du Fath présents en Tunisie étaient venus accueillir MM. Khalil el Wazir (Abou Jihad) commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, et Nayeb Abdel Hamid (Abou Nol), chef des renseignements de l'O.L.P., tous deux membres du comité central du mouvement, qui débarquaient du navire grec *Ionian Glory* les ramenant de Tripoli avec un groupe de deux cent cinquante à trois cents Palestiniens.

Abou Jihad, qui après une escale de six heures a repris la mer pour l'Algérie avec six cents combattants devant être hébergés à Tébessa, n'a pas voulu commenter devant la presse l'initiative du président de l'O.L.P. Invoquant les *« difficultés de communication »* à bord du navire, il a dit également tout ignorer du désaveu de ses camarades du comité central. En revanche, il a mis à nouveau en accusation la Syri[e] *« source de toutes les épreuves s[u]bies ». « Nous avons été attaqu[és,] beaucoup d'entre nous ont été ma[s]sacrés et nous avons été chassés [du] Liban*, a-t-il déclaré. *Nous n'oubli[e]rons jamais le mal que nous a f[ait] la Syrie. »*

Le *Ionian Glory*, qui avait été e[s]corté depuis Tripoli et jusqu'à l'e[n]trée dans les eaux territoriales tu[ni]siennes par l'aviso français *Drogo[u]* avait accosté en fin de journée à B[i]zerte, où s'étaient rendus Mme Wa[s]sila Bourguiba, épouse du préside[nt] de la République, plusieurs mem[m]bres du gouvernement tunisien [et] quelques centaines de Palestinien[s]. Au même endroit, voici seize mo[is,] avaient déjà débarqué un millier [de] combattants palestiniens évacués [de] Beyrouth. Pour ce nouvel exod[e,] l'accueil fut plus discret, emprei[nt] aussi d'une plus grande émotion, [et] les slogans révolutionnaires des pa[s]sagers, pour la plupart très jeune[s,] agglutinés sur les ponts du navir[e] étaient scandés avec moins d'e[n]thousiasme et de conviction.

M. D.

(1) Le comité central du Fath com[-]prend onze membres, dont M. Yass[er] Arafat.

Noël à Bethléem dans un climat de psychose du terrorisme

De notre correspondant

Jérusalem. – Cette année, Bethléem a accueilli pour Noël une vingtaine de pèlerins pas comme les autres. Ces *« marcheurs pour le désarmement »* avaient quitté les États-Unis il y a un an et demi, conduits par le Père George Zabelka, ancien aumônier de la 509e escadrille de l'U.S. Air Force, celle qui, en 1945, largua les bombes sur Hiroshima et Nagasaki.

En arrivant samedi à Bethléem, terme de leur long voyage, ces militants obstinés de la paix ont dû être surpris en découvrant une ville qu'on aurait pu croire en état de siège. Comme c'est l'usage depuis que la Cisjordanie est un territoire occupé, l'armée et la police avaient depuis l'aube « bouclé » la ville natale du Christ, interdite aux voitures. Les pèlerins ne pouvaient entrer à Bethléem qu'à pied ou à bord d'autobus spéciaux partis de Jérusalem.

Le dispositif de sécurité était nettement plus impressionnant qu'à l'ordinaire. Avant de pénétrer dans l'église de la Nativité qui abrite la célèbre grotte, il fallait subir deux fouilles corporelles. Sur les toits surplombant la place, où trônait un grand sapin enguirlandé, veillaient des soldats jumelles au cou. On pouvait croiser dans la foule d'autres soldats venus, ceux-là, du Sud-Liban, où ils servent dans les rangs de la FINUL.

Les forces de l'ordre avaient, cette année, de bonnes raisons d'être vigilantes. L'attentat contre un autobus qui, au début du mois, fit six morts à Jérusalem, a réveillé la psychose du terrorisme. En outre, depuis deux semaines, des institutions religieuses chrétiennes et musulmanes sont la cible d'une série de mystérieuses attaques. Des grenades furent désamorcées de justesse dans trois édifices chrétiens du mont Sion à Jérusalem et dans deux mosquées. Le lendemain, une autre grenade détruisait une voiture en plein quartier arabe. Deux jours plus tard, un nouvel attentat secouait un petit village proche de Bethléem. Le 20 décembre, un imam et une religieuse ont été blessés près de Jérusalem par l'explosion de deux grenades du type de celles utilisées par l'armée.

Un même groupe répondant aux initiales de T.N.T. (en hébreu « terreur contre terreur ») a revendiqué tous ces attentats. Qui se cache derrière ce sigle que nul n'avait utilisé depuis près de cinq ans ? La police hésite : soit des juifs religieux extrémistes, soit des musulmans fondamentalistes. Elle a récemment mis au jour une petite cellule d'activistes islamistes à Jérusalem. Dans les milieux chrétiens, pourtant, on penche plutôt pour la première hypothèse.

Deux mille grenades volées

Pour l'instant, l'enquête n'a rien donné. L'extrême gauche israélienne dénonce le « laxisme » des autorités contre cette forme de terrorisme, tandis que le conseil supérieur islamique de Jérusalem exige d'elles une plus grande sévérité. La police n'a pas assez d'effectifs pour protéger les innombrables sites religieux relevant des trois grandes confessions monothéistes. L'armée, elle, reconnaît que deux mille grenades environ lui ont été volées. Selon son chef d'état-major, M. Moshé Lévy, T.N.T. pourrait dissimuler *« une dangereuse organisation »*.

Heureusement pour Bethléem, les cérémonies de Noël se sont déroulées sans le moindre incident. Comme le veut la tradition, le patriarche latin de Jérusalem et sa suite sont entrés en procession à Bethléem. La basilique Sainte-Catherine a vibré des choeurs de la messe de minuit. Le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, a même, pour la première fois, assisté à la réception donnée par le maire de la ville, M. Elias Freij. On se souhaitait mutuellement une année de paix et de tranquillité. Noël n'est-il pas aussi le temps des voeux pieux ?

J.-P. LANGELLIER.

Noël de guerre à Beyrouth

(Suite de la première page.)

S'il y avait encore un doute sur l'extrême précarité de la situation et sur les sombres perspectives qui engendrent un profond découragement dans toute la population, malgré sa ténacité exemplaire, ce qui s'est passé la veille de Noël l'a fait voler en éclats. Dès que le contingent français s'est retiré de deux postes – aux camps palestiniens de Sabra et de Chatila et à Hay-Farhat, face à la banlieue chiite de Chyah, – un front supplémentaire s'est ouvert. Il a opposé l'armée libanaise, à qui les positions évacuées devaient être remises, et les miliciens chiites d'Amal, qui ont aussitôt cherché à les occuper. Les Italiens, sollicités de remplacer les Français après que la bataille eut commencé sur les lieux abandonnés par ces derniers, ont accepté puis refusé de le faire, ayant eu deux blessés.

Le cessez-le-feu laborieusement instauré il y a dix jours, et qui avait notamment permis la réouverture de l'aéroport, a été violé et l'aéroport n'a continué à fonctionner que de justesse. La veillée de Noël fut donc une veillée de guerre, ainsi le jour même de la fête ; les quartiers chrétiens de Beyrouth étant bombardés, selon la radio phalangiste, à partir des positions druzes en montagne.

L'armée a fini par prendre difficilement le dessus, et au cinquème cessez-le-feu, dimanche à 16 heures, la bataille s'est effectivement arrêtée. Mais personne n'a pu s'empêcher de penser à ce qui surviendrait si la Force multinationale se retirait pour de bon. Or les Etats qui la constituent – à l'exception de la France, déterminée à mener sa mission jusqu'au bout – cherchent à plier bagages.

Le Sud également est en pleine phase de turbulences. Le répit obtenu par les Israéliens après leur repli sur le fleuve Awali, mené tambour battant sous prétexte de sécurité, malgré les désastreuses conséquences qui devaient inévitablement en découler, appartient au passé, et le rythme des attentats subis par leurs troupes ne fait que s'accélérer. On en a dénombré quatre dimanche, les fouilles ayant suivi l'un d'eux ont permis de découvrir et de désamorcer un camion piégé à Saïda.

LUCIEN GEORGE.

● *Grenade contre un barrage français à Beyrouth.* – Une grenade a été lancée, dimanche 25 décembre à 22 heures, contre un barrage français sur le Ring, route située à la limite des secteurs est et ouest de la capitale. Elle n'a pas fait de victimes parmi les soldats français, mais un sous-officier libanais qui se trouvait au barrage a été blessé par un éclat à la jambe, a-t-on ajouté de même source. Selon les militaires français, la grenade a été lancée par des inconnus circulant à pied. *(A.F.P.)*

● *Entretien Gemayel-Assad.* – Le président Amine Gemayel a eu samedi 24 décembre un entretien téléphonique *« amical »* avec le chef de l'Etat syrien, M. Hafez el Assad, a annoncé Radio-Liban. Ils sont convenus de se rencontrer *« à la première occasion, dès la fin de la convalescence de M. Assad, pour examiner les relations bilatérales à la lumière des développements survenus au Proche-Orient »*. De son côté, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, déclare dans une interview à *Newsweek* que Damas *« ne souhaite pas une confrontation militaire avec les Etats-Unis, mais, en même temps, ne peut renoncer à son droit légitime à l'autodéfense »*. – *(A.F.P.)*.

L'Union générale des étudiants palestiniens désavoue le président de l'O.L.P.

La récente rencontre entre le président Moubarak et M. Yasser Arafat continue de susciter de violentes réactions parmi les diverses organisations de l'O.L.P. M. Georges Habache, secrétaire général du Front populaire, est revenu à la charge, au cours d'une conférence de presse tenue à Damas, pour exiger le *« limogeage »* du *« Sadate palestinien »*. En attendant que cet objectif soit atteint par des *« moyens démocratiques »*, M. Habache a proposé que M. Khaled Al Fahoum, président du Conseil national palestinien (le Parlement en exil), prenne en charge la gestion des affaires courantes de l'O.L.P.

M. Fahoum a présidé la réunion de divers dirigeants palestiniens, à l'exception notable de M. Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique. Le communiqué publié à l'issue de la rencontre qualifie la visite de M. Arafat au Caire d'*« aventure »* et estime qu'elle *« brade la cause palestinienne, viole la Charte nationale de l'O.L.P. ainsi que les résolutions du Conseil national palestinien »*.

Le comité exécutif de l'Union générale des étudiants palestiniens (UGEP) – qui regroupe, selon elle, cent quatre-vingt mille étudiants palestiniens à travers le monde – a condamné elle aussi la démarche du président de l'O.L.P., qui s'inscrirait *« dans le contexte des accords d[e] Camp David »*. En revanche, l[e] maire de Bethléem, M. Elias Fre[ij,] ainsi que plusieurs anciens maires d[e] Cisjordanie, se sont exprimés [ce] week-end en faveur de M. Yass[er] Arafat.

A deux exceptions près, les Eta[ts] arabes observent le silence. Selo[n] l'agence de presse égyptienne Men[a,] le Maroc se félicite des retrouvaill[es] égypto-palestiniennes et place e[n] elles de « grands espoirs ». Quant [à] l'Arabie Saoudite, un responsab[le] du gouvernement de Ryad, qui [a] gardé l'anonymat, a déclaré que [le] Royaume soutiendrait toute décisio[n] que prendrait l'O.L.P. et ses organe[s] représentatifs, notamment l[e] Conseil national palestinien.

On ignorait encore lundi, en fin d[e] matinée, si M. Yasser Arafat ava[it] profité d'une escale de vingt-quatr[e] heures de son bateau dans le por[t] saoudien de Djeddah pour rencon[-]trer le roi Fahd. Le président d[e] l'O.L.P., qui est arrivé ce lundi ma[-]tin dans le port nord-yéménite d[e] Hodeidah, entretient un certai[n] mystère sur ses déplacements. Selo[n] certains, il se rendrait prochaine[-]ment à Tunis, selon d'autres à Am[-]man, où le gouvernement jordanie[n] n'a toujours pas exprimé une quel[-]conque opinion sur la rencontre d[u] Caire. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

A L'INVITATION DE L'AMBASSADEUR DE SYRIE A WASHINGTON

M. Jesse Jackson va se rendre à Damas pour tenter de faire libérer le lieutenant Goodman

De notre correspondant

Washington. – Premier candidat noir dans l'histoire des Etats-Unis à une élection présidentielle, le révérend Jesse Jackson, que les sondages donnent déjà troisième avec quelque 10 % des voix dans les intentions de vote des électeurs démocrates, tente cette semaine un coup d'éclat. Sauf changement de dernière minute, il devrait s'envoler mercredi pour Damas afin d'aller plaider la cause du lieutenant Robert Goodman, fait prisonnier par les Syriens le 4 décembre dernier, après que son avion eut été abattu au-dessus de leurs positions au Liban.

M. Jackson ne se lance pas sur un simple coup de tête. De tous les candidats démocrates à l'investiture, il est le plus ferme critique du maintien des «marines» à Beyrouth, et il se trouve aussi que le lieutenant Goodman est noir. Une semaine après sa capture, M. Jackson avait contacté les autorités syriennes pour les interroger sur la possibilité d'une libération, en «geste de paix», du jeune lieutenant. Samedi dernier, il a, dit-il, reçu un télégramme de l'ambassadeur de Damas aux Etats-Unis l'invitant à se rendre en Syrie pour discuter *« du problème général du Proche-Orient et de la question particulière de* [sa] *préoccupation pour le pilote (...) »*.

Le même jour, l'hebdomadaire *Newsweek* avait diffusé dans les salles de rédaction le texte d'une interview, à paraître ce lundi, du ministre syrien des affaires étrangères, dans laquelle M. Khaddam affirme que l'envoyé spécial du président pour le Proche-Orient, M. Rumsfeld, n'a jamais abordé le problème du sort du lieutenant Goodman au cours des conversations qu'il a eues mi-décembre à Damas. Mardi dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Reagan avait affirmé que cette question *« avait certainement occupé une très grande place dans l'emploi du temps »* de M. Rumsfeld en Syrie.

Interrogé sur ces affirmations contradictoires, un porte-parole du Département d'Etat a répondu : *« Nous ne discutons pas de ce qui a été discuté. »* Sous condition d'anonymat, un haut fonctionnaire du même Département a répondu au *Washington Post* que la plus haute personnalité à avoir abordé cette question avec M. Khaddam était l'ambassadeur américain à Damas, M. Paganinni. La Maison Blanche, elle, a expliqué que des tractations étaient en cours et que le problème avait été discuté *« durant la visite de M. Rumsfeld »*. Bref, l'envoyé du président, contrairement à ce qu'avait dit M. Reagan, n'est pas intervenu directement et personnellement, mais a laissé ce soin à l'ambassadeur.

Négligence « raciste »

L'Amérique, on le sait, n'aime pas les mensonges, fussent-ils de bien légères inexactitudes, et, le lieutenant Goodman n'appartenant pas à la majorité blanche, un muet soupçon de négligence pour cause raciale commence à planer sur l'administration. *« J'ai le sentiment*, a déclaré M. Jackson, *que notre gouvernement n'est pas aussi vigoureux qu'il pourrait l'être dans ses efforts pour obtenir une libération. » « Je crains*, a-t-il ajouté, *que si quelque chose arrivait au lieutenant Goodman durant sa détention, cela puisse être utilisé par certains comme justification pour une action militaire. Au minimum, s'il n'était pas relâché, cela fournirait un argument perm[a]nent pour le maintien de la présen[ce] militaire américaine au Liban. »*

Dans son voyage à Damas[,] M. Jackson devrait être accompagn[é] du pasteur Howard, ancien prés[i]dent du Conseil national des Eglise[s] qui avait célébré, en 1979, un offic[e] de Noël à Téhéran pour les otage[s] américains. *« Je pense*, a déclaré [le] Révérend Howard, *que les Syrien[s] n'encourageraient pas le Réveren[d] Jackson s'ils ne se sentaient pas [à] même de lui donner quelqu[e] chose. »* La réflexion est de bo[n] sens.

Visiblement mal à l'aise, la Mai[-]son Blanche a fait déclarer *« qu'à l[a] demande du président, des effort[s] diplomatiques sont en cours et qu[e] l'histoire a prouvé que ces démar[-]ches avaient de meilleures chance[s] de succès quand elles n'étaient pa[s] politisées »*.

Si M. Jackson obtenait ne serait ce qu'un geste de Damas, l'embarra[s] serait évidemment grand pou[r] M. Reagan. Il le serait aussi pour le[s] autres candidats démocrates, que l[e] pasteur noir inquiète déjà en contes[-]tant le mode de désignation des délé[-]gués à la convention démocrate, qu[i] « brime » – ce n'est pas faux – le[s] minorités. Reste à voir maintenan[t] jusqu'où les dirigeants syriens vou[-]dront jouer la « carte Jackson »[,] mais il est sûr qu'elle pourrait leu[r] être très utile. Leur bataille contr[e] le président se mène, en effet, moin[s] sur le sol libanais que dans l'opinio[n] américaine, inquiète du maintie[n] des « marines » à Beyrouth, et à la[-]quelle M. Reagan explique réguliè[-]rement que ce sacrifice est rendu né[-]cessaire par la mauvaise volonté d[u] président Assad.

BERNARD GUETTA.

NOUVELLE DÉTÉRIORATION DES RELATIONS ENTRE PARIS ET TÉHÉRAN

L'Iran expulse à son tour trois diplomates français

L'Iran a demandé le départ de trois diplomates français en poste à Téhéran, a annoncé le Quai d'Orsay, dimanche 25 décembre dans l'après-midi. Dans la matinée, le premier ministre iranien, M. Mir-Hossein Moussavi, avait annoncé que *« quelques »* diplomates français allaient être expulsés en représailles des *« actes criminels du gouvernement français contre nos diplomates et nos étudiants islamiques en France. » « Cela diminuera considérablement nos relations avec la France »*, avait-il ajouté.

Vendredi, Paris avait annoncé (*le Monde* daté 24-25 décembre) la fermeture du Centre islamique à Paris et demandé le départ de trois membres de l'ambassade iranienne dont les activités étaient *« liées à ce centre »*. Le communiqué précisait que cette décision avait été prise *« à la suite de la fermeture, à Téhéran, au cours des derniers mois, de l'Institut français et de l'Institut français de recherches »*.

Le Quai d'Orsay s'est étonné, dimanche, de cette *« décision injustifiée »* et a observé que *« le gouvernement français avait réclamé le départ de trois membres de l'ambassade d'Iran, dont les agissements étaient incompatibles avec leur statut diplomatique, alors qu'aucun reproche de ce genre n'a été fait à l'encontre des diplomates français dont le départ est demandé par les autorités iraniennes »*. L'ambassade de France à Téhéran compte une dizaine de personnes, dont le chargé d'affaires, M. Jean Perrin. *(A.F.P., Reuter)*.

EUROPE

Pologne

Les hausses des prix vont être reconsidérées

Une trentaine de prisonniers politiques libérés

Le primat de Pologne, Mgr Josef Glemp, a annoncé, dimanche 25 décembre dans une homélie prononcée en la cathédrale Saint-Jean de Varsovie, que les autorités avaient, à la demande de l'Eglise, libéré une trentaine de prisonniers politiques. Aucun des onze dirigeants syndicaux fondateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale) n'est concerné par cette mesure.

A Gdansk, plusieurs milliers de personnes ont manifesté leur soutien à M. Lech Walesa et à Solidarité après la messe de Noël célébrée dans l'église Sainte-Brigitte des chantiers navals. Dans un entretien accordé samedi 24 décembre à des journalistes occidentaux, l'ancien président de Solidarité avait pris la défense des prêtres qualifiés d'*« extrémistes »* par les autorités et auxquels Mgr Glemp avait adressé une mise en garde dans son message de Noël.

D'autre part, les autorités ont confirmé indirectement que les hausses de prix prévues pour le mois de janvier seraient reconsidérées, en raison des réactions très négatives de la population.

Les premiers résultats de la « consultation » organisée par le pouvoir, qui donne le « choix » entre trois variantes de hausses, *« ont prouvé qu'il est impossible d'adopter une décision définitive, car aucune des variantes n'a obtenu un net soutien »*, a indiqué, jeudi 22 décembre le ministre des prix, M. Zdzislaw Krasinski, au cours d'une réunion avec les représentants des « nouveaux » syndicats (créés après la liquidation légale de Solidarité).

Selon le ministre, les résultats des enquêtes seront *« élaborés et publiés dans la première quinzaine de janvier »*. La presse et la télévision ont indiqué à plusieurs reprises que l'essentiel des réponses aux enquêtes (soixante mille jusqu'à présent) venaient de retraités : une manière de reconnaître que la majorité de la population refuse de se prêter au jeu de cette « consultation ».

Selon une brochure de seize pages qui vient d'être publiée clandestinement par des militants de Solidarité, le coût de la vie s'est accru de 30 % pendant les six premiers mois de 1983, et les dépenses alimentaires absorbent déjà 60 % des revenus des Polonais. Une nouvelle baisse du niveau de vie serait donc insupportable.

D'autre part, la télévision de Varsovie a annoncé, vendredi, que cinq cent quarante-neuf personnes avaient été interpellées au cours d'une grande opération de police, montée le 16 décembre, dans les gares et les trains. C'est ce jour-là que la commission clandestine de Solidarité (T.K.K.) avait appelé à manifester en hommage aux victimes de 1970 et 1981. Onze mille « infractions » ont été constatées pendant l'opération, selon la télévision. La police a multiplié depuis plusieurs semaines les contrôles et les fouilles dans les trains et aussi dans les cars et les voitures particulières, en particulier pour empêcher les citadins de s'approvisionner directement en viande auprès des paysans, qui refusent de plus en plus de livrer leur marchandise aux magasins d'Etat.

● A PARIS, le comité de liaison permanente de la Conférence européenne pour la défense des syndicats libres indique que neuf prisonniers politiques incarcérés à la prison de Barczew ont subi de mauvais traitements après avoir annoncé leur intention d'entamer une grève de la faim. Ils auraient été notamment arrosés d'eau glacée et déshabillés de force. Les neuf protestataires, parmi lesquels des dirigeants importants de Solidarité, comme M. Wladyslaw Frasyniuk, des opposants politiques, comme M. Moczulski, et le syndicaliste Edmund Baluka, avaient obtenu, à la suite d'une première grève de la faim, à la fin de l'été, une amélioration de leurs conditions de détention qui semble à présent remise en cause.

Un syndicat entre deux chaises

De notre envoyé spécial

Varsovie. — *« Syndicat indépendant et autogéré des travailleurs de F.S.O. » :* la petite pancarte rouge placée au-dessus de la porte d'un bureau, dans cette grande usine d'automobiles de Varsovie, suscite un instant d'hésitation : indépendant ? Autogéré ? Ce sont des notions imposées par Solidarité au temps de sa puissance, en nous sommes en décembre 1983, au terme de deux ans de normalisation forcée. La pancarte n'est pourtant pas une rescapée du grand ménage idéologique et policier : si les mots, incongrus, sont restés, c'est à dessein, pour attester la respectabilité du « nouveau » syndicat, issu de la loi votée à l'automne 1982 et qui, liquidant tous les syndicats existants, Solidarité en tête, autorisait la création d'une multitude de petits syndicats uniques, un par entreprise.

L'atmosphère que l'on découvre en poussant la porte est celle d'un bureau ordinaire ; on chercherait en vain la fébrilité, l'enthousiasme des années 1980-81. Mais les trois responsables, qui nous attendent, tous plutôt jeunes, ne ressemblent pas a des apparatchiks installés dans leurs certitudes. Il faut dire que les effectifs du syndicat « unique » incitent à la modestie : 1 780 adhérents revendiqués, sur 13 800 travailleurs : moins de 15 % du personnel. Solidarité avait 9 800 membres, les syndicats dits « de branche » 3 200, et il y avait 3 000 non, syndiqués (les effectifs de l'entreprise étaient un peu plus élevés). Le « nouveau » syndicat n'a même réussi qu'à recruter qu'un quart des membres de la section du parti de F.S.O. (2 000 personnes). Une résolution du comité central du syndicat, publiée cet automne, avait pourtant « recommandé » l'adhésion. Le président du syndicat, un ingénieur de trente-trois ans, membre du parti, et l'un des vice-présidents, communiste lui aussi, ne peuvent que regretter cette absence de « discipline du parti »... La rencontre a été organisée par l'intermédiaire de la direction, mais, affirme les trois responsables, c'est uniquement parce qu'il fallait un *laissez-passer* pour pénétrer dans l'usine.

Ils représentent bien, par définition, un syndicat « maison », puis que la « loi » impose, mais se défendent d'être des « jaunes », instruments de la direction ou du pouvoir central. Pour mieux convaincre, ils se plaignent de leur manque de moyens d'action, de la concurrence de l'« organisme d'autogestion », associé en principe à la gestion économique de l'entreprise, mais qui a tendance à se mêler aussi des questions sociales : *« Les compétences des uns et des autres sont mal définies »*, expliquent-ils, reprenant là un thème qui apparaît souvent dans la presse officielle. Cette concurrence, en fait, n'est pas surprenante. Le syndicat ne représente qu'une petite fraction du personnel et apparaît à beaucoup comme un imposteur, instrument de la « normalisation », alors que dans bien des cas — et notamment à la F.S.O., —, l'organisme d'autogestion a été élu avant l'état de guerre, ce qui lui donne une plus grande légitimité.

Des positions « dures »

A quoi peut servir ce nouveau syndicat, puique ses responsables assurent que, contrairement à la rumeur, il n'accorde aucun privilège à ses membres ? A s'occuper des cas sociaux, et à défendre l'ensemble du personnel face à la direction, affirme-t-on. Une direction qui a pris des habitudes de « dictature » *pendant la première année de l'état de guerre*, où elle était débarrassée de tout interlocuteur : on précise quand même qu'il s'agit d'une tendance générale, et ce que ce reproche ne s'adresse pas à la direction de F.S.O. Le syndicat est aussi là pour faire connaître aux gouvernements la réponse des travailleurs aux « propositions » qui les concernent. Pour preuve qu'il ne s'agit pas d'une activité de complaisance, on nous montre deux documents *a priori* étonnants : l'un expose la position du syndicat à l'égard des projets de réforme du système des salaires : c'est une critique en règle, modérée et constructive dans la forme, mais qui bat complètement en brèche la ligne officielle.

L'autre est le résultat d'une enquête conduite par le syndicat sur les hausses de prix prévues par le gouvernement pour le mois de janvier. Sur 10 781 questionnaires distribués, le syndicat a reçu 3 151 réponses. Sur ce nombre, quelques dizaines de personnes seulement ont coché les cases correspondant à l'une des trois variantes de hausses de prix alimentaires théoriquement soumises à « consultation » par les autorités : toutes les autres réponses (3 007) sont des refus purs et simples exprimés de diverses manières. Le commentaire émis par le syndicat, pour résumer l'enquête, est clair : *« La grande majorité des travailleurs considère la discussion sur les changements de prix comme une triste mystification, ne croit pas à la consultation, et considère que les hausses sont déjà décidées. »*

Ces résultats ont été envoyés au ministère des prix et à la presse polonaise. On attend toujours leur publication. N'est-il pas audacieux de les communiquer à un journaliste occidental ? On peut, certes, penser que cette audace est calculée, d'autant que divers indices laissent prévoir que le gouvernement va à la fois retarder et atténuer les hausses de prix envisagées. Mais les trois responsables affirment que le syndicat sera « dur », si ses adhérents le demandent. Il n'est même pas exclu d'aller jusqu'à la grève, théoriquement possible au terme d'une procédure compliquée, si les hausses apparaissent en fin de compte inacceptables.

Ne s'agit-il, encore une fois, que de mots, destinés à faire illusion, alors que la réalité polonaise est ailleurs : dans les arrestations, annoncées presque chaque jour, de militants accusés d'*« activités syndicales illégales »* ? C'est à ces *derniers que M. Lech Walesa a* rendu hommage dans son discours-programme du 16 décembre. Quant aux syndicalistes « légaux », tels nos interlocuteurs de F.S.O., il leur a seulement demandé de se poser quelques questions : *« Ont-ils le droit de participer à des syndicats monopolistes sans permettre aux autres de prendre la parole ? (...), le droit de briser le front de solidarité des travailleurs ? »*

Un monopole compromettant

Le monopole, garanti par le pouvoir et sa police, c'est bien le cœur du problème. N'enlève-t-il pas d'emblée toute crédibilité réelle à ces nouveaux syndicats, malgré tous les efforts, sincères ou non-déployés par leurs animateurs pour faire preuve d'indépendance ? La loi sur les syndicats permet théoriquement, à partir de 1985, de revenir à un certain pluralisme, à une certaine concurrence, même si le pouvoir semble de plus en plus tenté d'oublier cette disposition : un conseiller du ministère du travail nous expliquait récemment que *« les travailleurs polonais savent désormais que le pluralisme ne sert pas leur cause »* ? Ici, à F.S.O., on n'a visiblement pas aussi bonne conscience : quand on demande aux « nouveaux syndicalistes » s'ils souhaitent un retour au pluralisme, la réponse se fait un peu attendre : après quelques échanges de regards, elle finit par tomber, de la bouche du président du syndicat : c'est non. L'important, souligne-t-il, ce n'est pas la concurrence entre les syndicats, mais *«la qualité des hommes»*. Les autres approuvent, visiblement sans grande conviction.

L'un des vice-présidents du comité d'autogestion, rencontré aussitôt après, n'a pas ces hésitations ; le pluralisme, lui, il est résolument pour. Tout comme il est résolument contre la loi qui permet à la direction de dissoudre l'organisme d'autogestion, si l'intérêt supérieur de l'entreprise ou du pays l'exige... Mais sa position n'est pas plus confortable pour autant : ancien militant de Solidarité, il est aussi membre du parti. Il est tenu d'appliquer les décisions de ce parti, mais revendique le droit de les critiquer, — un droit reconnu par le neuvième congrès. Il est officiellement associé à la gestion de l'entreprise, mais pas forcément considéré comme un «collaborateur» par ceux qui restent fidèles à Solidarité : M. Walesa, lui-même, ne vient-il pas de déclarer que la participation à l'autogestion, dans son cadre actuel, était un problème *«complexe», et que dans certains* cas elle pouvait être utile aux travailleurs ?

Mais cela, notre interlocuteur ne le dit pas. A toutes les questions «sensibles», il refuse de répondre, mais ses silences ou ses demi-réponses sont plus parlants que les audaces des trois syndicalistes officiels. Que pense-t-il de la déclaration commune signée en mai par des représentants de Solidarité, des anciens syndicats de branche et des autonomes en faveur du pluralisme syndical ? *«J'ignore ce dont vous parlez.»* Et du rôle de M. Lech Walesa ? Pas de réponse non plus, sinon cette remarque : *«En tout cas, il n'a pas perdu la confiance des anciens membres de son syndicat»*. A-t-il connaissance d'activités syndicales «illégales» à F.S.O. ? Encore un silence, appuyé par un regard ironique. L'atmosphère dans l'usine est-elle marqué par la surveillance policière ou la méfiance et la peur ? *«A cet égard, c'est plutôt mieux que dans d'autres usines.»* Peut-on demander à des ouvriers dépossédés de presque tous les droits qu'ils avaient conquis de travailler avec conviction au redressement économique du pays ? *«A mon avis, on ne devrait pas...»* Enfin, quel peut être l'avenir des «nouveaux syndicats» ? *«C'est une question très difficile. Mais en tout cas ils ne devraient pas se plaindre de leur impuissance ou du peu de moyens mis à leur disposition par la loi sur les syndicats : cette loi, ils lui doivent leur existence.»*

JAN KRAUZE.

Turquie

Les partis exclus du scrutin de novembre pourraient être également empêchés de participer aux prochaines élections locales

De notre correspondant

Ankara. — Par 213 voix pour, 115 contre (celles du parti populiste) et 65 abstentions (celles du Parti de la démocratie nationaliste), l'Assemblée nationale turque a voté, le samedi 24 décembre, l'investiture du gouvernement Ozal, chef du Parti de la mère patrie, grand vainqueur du scrutin du 6 novembre dernier.

M. Ozal a déclaré, après ce vote, que son gouvernement ne serait pas celui de « son parti » mais *« celui de la nation entière »*. Reconnaissant qu'il devra affronter de très durs problèmes au cours de la législature, qui devrait théoriquement durer cinq ans, M. Ozal a annoncé *« une ère d'unité et non de discorde »*.

La question des élections locales constituera sans doute l'un des centres d'intérêt de la vie politique turque au cours des prochains mois. Le pouvoir militaire a, en effet, laissé au nouveau Parlement le soin de fixer les modalités de la future consultation électorale. Le Parti de la juste voie (P.J.V.) et le Parti de la social-démocratie (SODEP), empêchés par les militaires de participer aux élections législatives, seront-ils autorisés à y prendre part ? L'incertitude demeure. La loi sur les élections locales stipule que les partis désireux de se présenter devront ou bien avoir tenu leur congrès national au moins six mois avant la consultation, ou bien disposer d'un groupe au Parlement. A supposer que l'Assemblée ait fixé juin prochain comme date des élections locales, le P.J.V. et le SODEP, ne pouvant pas tenir leurs assises nationales dans les prochaines semaines, en seraient automatiquement exclus.

C'est pourquoi on espère, non seulement du côté de ces formations mais aussi dans l'opinion, qu'une « formule » sera trouvée. Faute de quoi le parti de M. Ozal serait accusé d'être « antidémocratique ». Les deux partis de l'opposition représentés à l'Assemblée se sont prononcés en faveur d'élections locales ouvertes à toutes les formations.

En attendant, le Parti de la juste voie, dont les rangs se renforcent depuis quelques jours par l'adhésion en bloc des « anciens politiciens » restés fidèles au Parti de la justice de M. Demirel, dissous en 1981, se sent en mesure d'aborder la future consultation. Il en va de même pour le parti social-démocrate, présidé par M. Inonu. Les élections locales lui permettraient, entre autres, de se mesurer au parti populiste (qui obtint 30 % des voix au scrutin du 6 novembre dernier).

ARTUN UNSAL.

DIPLOMATIE

DANS UNE INTERVIEW A UN JOURNAL ITALIEN

«Il faut que l'Europe retourne à la préférence communautaire»

déclare M. Mauroy

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire que publie le *Corriere della Sera* de Milan, M. Pierre Mauroy déclare notamment, à propos de la défense européenne :

« Nous appartenons à une même alliance, qui a pour tâche de défendre l'Europe. Quelques pays, dont l'Italie, ont opté pour l'intégration dans le commandement militaire. Tout en étant fidèle à ses alliances, la France a un système de défense propre, c'est-à-dire qu'elle possède des moyens de dissuasion qui sanctuarisent son territoire national. »

Interrogé à propos des implications que pourrait avoir la Force d'action rapide (FAR) sur la notion de sanctuaire national, le premier ministre répond : *« Auprès de la notion de territoire national attaqué figure désormais celle des intérêts vitaux du pays. Quant à déterminer si ceux-ci sont affectés, par exemple en cas d'attaque contre la R.F.A., le président de la République est seul à pouvoir le faire. Certes, c'est une notion nouvelle, qui, sans être vague, n'est pas encore très précise, car il faut également tenir compte des positions et des intérêts des alliés. En parlant de défense européenne, nous pensons surtout à une standardisation des armements conventionnels et à une meilleure prise de conscience du fait qu'il est naturel de discuter ensemble, entre tous les pays européens alliés, de ce grand problème pris dans son acception globale. »*

A une question sur les menaces de dislocation de l'Europe, M. Mauroy répond : *« Je ne crois absolument pas qu'existe une telle menace. Peut-être la crise sera-t-elle salutaire pour faire mesurer par tous le risque couru. J'espère qu'en mars, au prochain sommet, le mécanisme de la C.E.E. se remettra pleinement en marche. »*

Le premier ministre définit ensuite en ces termes la présidence française de la C.E.E. : *« Au moment opportun, le président Mitterrand soumettra ses propositions à ses partenaires. L'Europe semble condamnée au tout ou rien : même à Athènes on a été près d'un accord sur bon nombre de questions. Il faut reprendre la discussion. Chaque pays doit jouer son rôle et faire des concessions. Nous ne réglerons pas la présente crise si nous ne réussissons pas à renforcer et à étendre la Communauté. La crise économique suscite des réflexes nationalistes, c'est bien évident. Il faut en sortir en rapprochant nos conceptions de l'Europe, de la politique agricole commune, des ressources propres et des importations de compensation. Il ne faut plus considérer la C.E.E. comme une simple zone de libre-échange. Elle a été créée comme un marché commun et capable de se protéger à l'égard de l'extérieur. Chaque pays membre n'a pas le droit de se protéger commercialement à l'égard de ses partenaires mais, ensemble, nous avons le droit et le devoir de protéger le Marché commun. »*

Pour M. Mauroy, *« il ne s'agit pas de protectionnisme, mais il ne faut pas que le Marché commun reste ouvert à tous vents alors que les autres grands regroupements économiques se protègent. Savez-vous combien de produits agricoles américains envahissent l'Europe en toute liberté, à commencer par le soja ? Retournons à l'unicité du Marché commun et à l'orthodoxie étroite des règles qui y président, donc, en premier lieu, à la préférence communautaire. »*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● NOUVEAU RAID SUD-AFRICAIN. — L'aviation sud-africaine a bombardé, samedi 24 décembre, trois localités du *sud du pays, a annoncé,* dimanche, l'agence angolaise de presse ANGOP. Vingt-huit appareils auraient participé à ce nouveau raid (*le Monde* daté 25-26 décembre). Selon ANGOP, ces attaques feraient suite aux *« lourdes pertes »* subies, au sol, par les troupes sud-africaines dans le sud angolais. — *(A.F.P., Reuter.)*

El Salvador

● LE MAJOR D'AUBUISSON ABANDONNE LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE. — Le président de l'Assemblée salvadorienne, le major Roberto d'Aubuisson, a officiellement démissionné de cette fonction vendredi 23 décembre à la suite de différends politiques. Le major, dirigeant de l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, extrême droite) est candidat à la présidence pour l'élection de 1984. Une entente entre la démocratie chrétienne et le parti authentique institutionnel salvadorien (Paisa, droite) a permis l'élection de Mme Maria Julia Castillo à la présidence de l'Assemblée. — *(A.F.P.)*

Inde

● ÉLECTIONS PARTIELLES. — Le Congrès (I), le parti de Mme Gandhi, a remporté un succès relatif lors des cinq élections partielles qui ont eu lieu vendredi 23 décembre dans le nord du pays. Il a obtenu neuf sièges contre cinq à l'opposition. Face à une opposition divisée, Mme Gandhi a remporté une victoire dans les Etats de Haryana et du Bihar et a connu un échec en Uttar-Pradesh. — *(Reuter, A.F.P.)*

Pérou

● LE GOUVERNEMENT POURRRAIT NÉGOCIER AVEC SENTIER LUMINEUX. — Le premier ministre péruvien, M. Fernando Schwalb, a laissé entendre récemment que le gouvernement pourrait ouvrir des discussions avec les guérilleros recherchant la paix mais il a exclu l'éventualité d'une trêve temporaire avec les rebelles de Sentier lumineux. M. Schwalb a estimé que les drapeaux blancs hissés à Huanta, au sud-est de Lima, *« traduisaient le souhait d'une faction seulement de Sentier lumineux »*. — *(Reuter.)*

U.R.S.S.

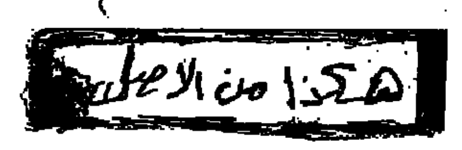
● GRÈVE DE LA FAIM. — Mme Nadya Fradkova, d'origine juive, à qui les autorités ont refusé l'autorisation d'émigrer en Israël, a annoncé, samedi 24 décembre, à Leningrad, qu'elle commençait une grève de la faim. Mme Fradkova avait déjà fait une grève de la faim il y a plusieurs mois. Elle avait été emmenée par la police à l'hôpital et alimentée de force. — *(Reuter.)*

Zaire

● DÉMENTI. — L'ambassade du Zaïre à Paris a démenti, dimanche 25 décembre, les affirmations du *« comité Zaïre »* selon lesquelles une trentaine de détenus seraient morts de faim dans les prisons de Kinshasa (*le Monde* daté du 25-26 décembre). Le chargé d'affaires zaïrois a déclaré : *« Il est temps que le monde sache que derrière le comité Zaïre il existe un groupe d'intérêts qui se dit composé d'opposants zaïrois et dont l'unique but est de saper les efforts entrepris par le président Mobutu Sese Seko pour redresser la situation économique et sociale de son pays. »* — *(A.F.P.)*.

Zimbabwe

● M. MUGABE ET LA RÉDUCTION DE L'AIDE AMÉRICAINE. — Le premier ministre a réagi avec modération, vendredi 23 décembre, à la réduction de moitié, pour des raisons politiques, de l'aide américaine à son pays (*le Monde* du 22 décembre). *« Les Etats-Unis sont notre bienfaiteur »*, a-t-il déclaré, en précisant que Washington était le premier donateur d'aide au Zimbabwe. *« Mais nous préférons être sans le sou que compromettre notre souveraineté »*, a-t-il ajouté. Washington reproche notamment à Harare ses votes opposés à la politique américaine au sein de l'ONU. — *(A.F.P., Reuter).*



DIPLOMATIE

« Il faut que l'Europe retourne à la préférence communautaire » déclare M. Mauroy

A TRAVERS LE MONDE

U.R.S.S.

Zaïre

Zimbabwe

ASIE

Japon

AUTOCRITIQUE ET COMPROMIS

M. Nakasone a été réélu premier ministre

De notre correspondant

Tokyo. – Après avoir présenté la démission de son gouvernement, M. Yasuhiro Nakasone a été réélu, ce lundi après-midi 26 décembre, au poste de premier ministre du Japon au cours d'une séance plénière de la nouvelle Diète (chambre basse) par 265 voix sur un total de 511 députés. Ecartelé entre les exigences contradictoires des factions de la majorité, il se livrait le soir même au dosage des postes gouvernementaux et de ceux de l'appareil du Parti libéral démocrate (P.L.D.).

Sept candidats, soit pratiquement un par parti, étaient en lice pour le poste de premier ministre, mais M. Nakasone l'a facilement emporté sur son rival le plus proche, M. Ishibashi, secrétaire général du parti socialiste, qui est arrivé en deuxième position avec 114 voix. La victoire du dirigeant conservateur a été facilitée, outre la désunion de l'opposition, par l'apaisement des tensions au sein de la majorité à la veille de Noël, et par l'annonce du ralliement au P.L.P. du Club néo-libéral, une petite formation disposant de huit députés. Le parti de M. Nakasone, qui avait perdu la majorité absolue à la suite des élections de dimanche dernier, l'avait déjà récupérée grâce à l'appoint d'une dizaine de députés indépendants. Avec les néo-libéraux, il détient désormais un total de 267 voix à la Chambre (1).

Après plusieurs jours de manœuvres et de marchandages consécutifs au revers électoral subi le 18 décembre, la crise au sein du parti conservateur avait en fait été désamorcée samedi. Sous la pression du « Conseil des anciens » du parti, M. Nakasone était parvenu à refaire l'unité du P.L.D. sur son nom et *ipso facto* à garantir sa réélection au poste de premier ministre. Cependant, cet apaisement des rivalités factionnelles en faveur de M. Nakasone est apparu comme un sursis acquis au prix d'une admission de culpabilité et d'un compromis circonstanciel. C'est une épreuve pour le prestige du premier ministre et cela risque aussi de limiter son pouvoir et celui de son principal allié politique, M. Tanaka.

Dans le communiqué en forme d'autocritique qui lui a été imposé, M. Nakasone, *primo*, endosse la responsabilité de la défaite électorale de son parti – ce qu'il avait refusé de faire ouvertement ; *secundo*, promet de mettre un terme à l'influence de M. Tanaka sur le parti ; *tertio*, annonce une réforme des mœurs politiques.

Pour se maintenir au pouvoir M. Nakasone n'a donc pas hésité à avaler cette amère pilule, semblant ainsi justifier sa réputation de « *girouette politique* ».

La discrétion de M. Tanaka

Ce qui est plus étonnant, si l'on s'en tient au rapport de forces qui est généralement l'étalon-or de toute initiative politique au Japon, est qu'en apparence, M. Tanaka reste les bras croisés face à ce lâchage et cette mise en accusation. Pourquoi cette discrétion inhabituelle, alors qu'il demeure le « patron » du clan le plus nombreux, alors qu'il a fait élire M. Nakasone l'an dernier, non pas pour que ce dernier le dénonce aujourd'hui, mais au contraire pour qu'il le protège, alors enfin que M. Tanaka possède les moyens de contre-attaquer ? Sans doute parce que ce n'est pas le moment, après des élections souvent présentées comme un verdict populaire contre son rôle dans la politique japonaise, de faire parler de lui, au risque d'attirer de nouvelles foudres et de compromettre la réélection de M. Nakasone – qui reste jusqu'à preuve du contraire, dans les circonstances actuelles, son meilleur atout. Au demeurant, si le premier ministre avait vraiment « lâché » M. Tanaka, la faction de ce dernier aurait-elle aujourd'hui voté pour lui ?

S'agirait-il alors d'un numéro d'illusionniste, M. Nakasone dansant sur l'air de la moralisation, mais au gré de la main de M. Tanaka, dissimulé dans la coulisse ? Le premier ministre a-t-il accepté de passer sous les fourches caudines des caciques du parti pour gagner du temps en espérant, une fois l'orage passé, rétablir la situation à son avantage ? Ou se pourrait-il que l'on assiste, sous la poussée de la défaite et face au renforcement de l'opposition, à une évolution vers une plus grande moralisation, processus qui passerait inévitablement par la diminution de l'influence politique du clan Tanaka ? Les premiers éléments de réponse devraient apparaître dans les prochains jours à travers les dosages subtils que M. Nakason s'efforce de réaliser.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le Club néo-libéral avait été formé à la suite de l'affaire Lockheed par des députés de la majorité pour protester contre la corruption politique au sein du parti conservateur.

Chine

Pékin va accroître son aide à la résistance khmère

De notre correspondant

Pékin. – La Chine va accroître son aide militaire aux trois mouvements de la résistance anti-vietnamienne réunis au sein du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique. Tel est l'un des résultats de la « *visite d'Etat* » que vient de faire, à Pékin, une délégation de cette coalition dirigée par le prince Norodom Sihanouk et dans laquelle figuraient ses deux principaux partenaires, MM. Son Sann, pour la faction nationaliste, et Khieu Samphan, représentant les Khmers rouges.

Malgré le front apparemment uni présenté par la coalition, aucune modification ne sera apportée par la Chine au mode de distribution de son assistance. Comme par le passé, Pékin continuera de traiter séparément avec chacune des composantes de la résistance, afin de déterminer le montant et la nature de son aide, la part du lion revenant aux plus proches amis de la Chine, c'est-à-dire aux Khmers rouges. Les détails de cette aide seront précisés dans les prochaines semaines par des discussions entre des représentants de chacune des trois factions et les responsables militaires chinois.

Quels que soient les méandres de sa coopération avec les différentes composantes de la coalition, il n'en reste pas moins que, en réunissant chez elle les trois personnages qui incarnent la résistance vis-à-vis de l'extérieur, la Chine vient de réussir une belle opération. Il y a encore six mois, la barque de la coalition semblait prendre l'eau. Le prince Sihanouk menaçait de démissionner. La désunion, sinon sur les objectifs, du moins sur les moyens, paraissait s'installer.

En apparence du moins, les morceaux sont recollés. Le prince s'est vu reconnaître, tant par les Chinois que par ses alliés, le rôle protocolaire central, prééminent, qu'il estime devoir être le sien, en tant que président de la coalition. Mais ce qu'il a gagné d'un côté, l'ancien souverain pourrait bien l'avoir perdu de l'autre. Sa liberté de manœuvre semble en tout cas plus limitée qu'elle ne l'était avant l'été.

La conséquence la plus claire de cette situation est que les perspectives d'une évolution du problème cambodgien vers un règlement politique apparaissent toujours aussi bouchées. Contré par ses partenaires, le prince Sihanouk a dû revenir sur les avances qu'il avait faites, il y a quelques mois, à l'équipe Heng Samrin, actuellement au pouvoir à Phnom-Penh. Il faut dire que les Vietnamiens, de leur côté, n'avaient guère montré d'enthousiasme pour une telle démarche, qui aurait abouti à réintroduire les Khmers rouges, donc la Chine, dans le jeu politique cambodgien.

Quant à l'ouverture d'un dialogue sino-vietnamien, aucun indice sérieux ne permet de dire, dans les conditions actuelles, qu'une telle *éventualité doive être prise en* considération dans un avenir proche. Sans doute ce blocage de la situation doit-il être relié au piétinement des conversations sino-soviétiques. En tout cas, les Vietnamiens, que la reprise des contacts entre Pékin et Moscou avait un moment inquiétés, se disent aujourd'hui rassurés. Malgré le coût que représente leur présence militaire au Cambodge, ils ne semblent pas le moins du monde disposés à entrer dans l'engrenage des compromis.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Brésil

L'opposition s'efforce d'imposer l'élection du prochain président au suffrage universel

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. – La vie politique brésilienne est entièrement dominée, depuis quelques mois, par le problème de la succession présidentielle. On se demande, en effet, si le prochain chef de l'Etat a des chances d'être élu au suffrage universel – pratique abandonnée depuis l'implantation du régime militaire en 1964 – ou s'il sera choisi par un collège restreint, dans lequel le parti officiel est majoritaire.

Lors d'un voyage en Afrique, en novembre, le général Figueiredo, président depuis mars 1979, s'est déclaré favorable à une élection directe de son successeur. Il semblait répondre ainsi à l'attente des quelque 80 % de Brésiliens qui se sont prononcés de la même façon lors de sondages. Lui-même a toujours affirmé qu'il souhaitait terminer son mandat, le 15 mars 1985, en ayant rétabli la démocratie dans le pays. Il a déjà parcouru une bonne partie du chemin en promulguant une amnistie qui a permis le retour des exilés politiques, en permettant la formation de nouveaux partis et en rétablissant le suffrage universel pour l'élection des gouverneurs.

Depuis, il a semblé revenir en arrière lors d'un discours prononcé le 7 décembre devant les officiers généraux des trois armes, à Brasilia. Il s'est plaint ce jour-là, en effet, de ceux qui voulaient le forcer à accélérer le processus d'« ouverture ». Quelques jours après, son principal collaborateur pour les questions politiques, M. Leitao de Abreu, chef de la maison civile, a mis fin à plusieurs semaines de spéculations en disant que le prochain chef de l'Etat serait choisi au suffrage indirect.

Les jeux sont-ils faits pour autant ? Une grande partie de l'opposition pense que non. Il reste un an avant l'élection proprement dite, fixée au 15 janvier 1985. Un an pendant lequel la crise économique et sociale risque de devenir insupportable – et incontrôlable – pour un gouvernement dont le chef ne bénéficierait pas de la légitimité populaire. L'inflation a été de près de 220 % en 1983, la chute du produit interne de –4 à –6 %. Le Brésil a connu sa troisième année consécutive de récession. Tous les indices montrent que la population s'est considérablement appauvrie : 43 % des Brésiliens gagnaient l'équivalent de 50 à 100 dollars par mois en 1982 contre 37 % un an plus tôt. Les classes moyennes, qui ont été longtemps le support du régime, ont vu en deux ans leur pouvoir d'achat laminé. Beaucoup de techniciens et de cadres ont perdu leur emploi.

Or les perspectives pour 1984 sont encore plus sombres. L'accord conclu avec le F.M.I. et avec le Club de Paris va conduire les responsables de l'économie à restreindre encore davantage les dépenses publiques et les importations, donc à aggraver la récession. Même dans les rangs officiels, on prévoit que la hausse des prix risque de s'accélérer et que la seule solution, dès lors, sera de transmettre le fardeau à un gouvernement issu de la volonté populaire.

Tel est le calcul qui est fait ouvertement par M. Ulysses Guimaraes, président de la principale formation d'opposition, le P.M.D.B. (Parti du mouvement démocratique brésilien) et par ceux qui, au sein du parti, sont hostiles à tout compromis avec le pouvoir actuel et veulent mobiliser la population pour exiger une élection directe en 1985.

L'enjeu n'est pas seulement politique, il est aussi économique et social. Si l'opposition faisait élire l'un de ses candidats au suffrage universel, elle modifierait profondément les orientations économiques suivies jusqu'à présent. L'une de ses premières décisions serait de suspendre le paiement des intérêts de la dette extérieure. Elle estime en effet que les taux et les conditions imposés par les créanciers étrangers sont exorbitants et ruinent le pays. Un moratoire unilatéral – comme il y eut dans le passé – est la condition préalable, à ses yeux, au redémarrage de l'économie.

Du « miracle » à la « catastrophe »

On peut supposer que de puissants intérêts se liguent, au Brésil, contre une telle éventualité. Mais l'opposition elle-même est divisée sur la voie à suivre. M. Tancredo Neves, gouverneur du Minas-Gerais, chef de l'aile modérée du P.M.D.B., aujourd'hui majoritaire, a multiplié les contacts, ces derniers mois, avec la présidence de la République, pour discuter de la seule solution qu'il croit réaliste, et dont il pourrait être d'ailleurs le bénéficiaire : trouver pour 1985 un candidat qui ait l'aval du gouvernement et de l'opposition. Ce candidat de « conciliation » mettrait en route les réformes nécessaires pour démocratiser la vie politique (nouvelle Constitution, rétablissement du suffrage universel pour l'élection présidentielle) et pour infléchir la politique économique de façon à mieux en répartir les coûts. A coup sûr, il ne serait pas l'homme à dire « non » au F.M.I. et à rompre avec les créanciers étrangers.

M. Tancredo Neves a le profil d'un tel candidat. De même que l'actuel vice-président de la République, M. Aureliano Chaves, également originaire du Minas-Gerais, dont il a été gouverneur. Les deux hommes ont une grande expérience politique. Ils sont favorables aux compromis et soucieux de réformes.

Une fois l'entente conclue au sommet, le vote du collège électoral serait acquis. Actuellement, c'est le parti officiel, le P.D.S. (parti démocratique et social), qui détient la majorité dans ce collège, composé des députés et des sénateurs et de représentants des assemblées régionales. Majorité artificielle, qui ne reflète pas la représentativité de ce parti, laquelle se limite à quelque 42 % des voix, si l'on se fie aux résultats des élections du 15 novembre 1982.

Un président élu avec l'accord de l'opposition serait amené à chasser du pouvoir ceux qui sont désignés comme les responsables de la « catastrophe » : en premier lieu, M. Delfim Neto, ministre de la planification, artisan d'un « miracle » économique dont on mesure aujourd'hui les résultats : pour payer une dette extérieure supérieure à 90 milliards de dollars, le pays doit tout sacrifier à ses exportations, dont 40 % sont des produits agricoles. Un tel effort se fait aux dépens des cultures vivrières, si bien que le prix des aliments de base ne cesse de grimper (+ 250 % en un an, alors que les salaires ont progressé seulement de 92 %). L'endettement conduit à une récession qui annule progressivement les gains antérieurs.

C'est pourquoi, si l'on en croit le dernier numéro de l'hebdomadaire *Senhor*, spécialisé dans les problèmes économiques, M. Delfim Neto est entré activement en campagne pour empêcher toute solution de « conciliation ». Son influence est grande dans les milieux d'affaires, qui, précisément, ont fait la fortune des deux hommes en lutte pour la présidence au sein du parti officiel, lesquels n'ont de chances de vaincre que si aucun accord n'est conclu avec l'opposition. Il s'agit de M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, et de M. Mario Andreazza, ancien colonel et actuel ministre de l'intérieur.

Les deux hommes ont un point commun : ils sont capables, dit-on, d'acheter bien des voix au sein de leur parti. M. Maluf a profité de sa réussite économique, et de son activité de gouverneur, pour se faire une « clientèle » politique. M. Andreazza, lui, est connu pour ses liens avec les entreprises de travaux publics, dont il a été le commanditaire en tant que ministre responsable du secteur, de 1967 à 1974 : la Transamazonienne, qu'il a lancée, symbolise les grands ouvrages de l'époque, qui ont enrichi leurs constructeurs, sans toujours bénéficier au pays (la Transamazonienne est pratiquement à l'abandon).

Si l'un de ces deux hommes accédait à la présidence de la République, le pire pourrait arriver, dit-on dans l'opposition. « *Aucun n'achèverait son mandat.* » Créatures du régime, adeptes de ses méthodes les moins recommandables, ils n'auraient guère d'autorité pour affronter les graves problèmes dont souffre le pays et encore moins d'éventuelles explosions populaires.

L'opposition a jusqu'au mois d'avril pour mobiliser l'opinion en faveur d'une élection directe, et trouver au Congrès les deux tiers de voix nécessaires pour amender la Constitution. A supposer qu'elle y parvienne, elle ne gagnerait pas forcément le scrutin. Elle se diviserait probablement face au candidat gouvernemental : le gouverneur de Rio-de-Janeiro, M. Lionel Brizola, très populaire dans les sondages, et ouvertement candidat, tenterait sa chance au nom du parti qu'il a fondé, le parti démocratique du travail. Il concurrencerait ainsi l'homme que le P.M.D.B. ne manquerait pas de présenter au même poste. C'est un tournoi triangulaire du même genre qui a fait perdre à l'opposition en novembre 1982 le poste de gouverneur du Rio-Grande-Do-Sul, l'un des Etats politiquement les plus importants.

CHARLES VANHECKE.

Nicaragua

L'évêque de Bluefields a passé Noël en famille aux Etats-Unis

Milwaukee (Etats-Unis), *(A.P.)*. – Mgr Schlaefer, évêque de Bluefields au Nicaragua, dont l'enlèvement et l'assassinat par un commando antisandiniste avaient été annoncés la semaine dernière par le gouvernement de Managua, est arrivé le samedi 24 décembre à Milwaukee pour passer Noël en famille après avoir accompagné plusieurs centaines d'Indiens Miskitos qui fuyaient du Nicaragua au Honduras (*le Monde* daté 25-26 décembre).

L'évêque, qui réside depuis trente ans au Nicaragua, est de nationalité américaine, a été accueilli à Milwaukee à sa descente d'avion par sa sœur et des religieux. Il venait de Tegucigalpa (Honduras), *via* Miami et Atlanta.

Mgr Schlaefer était accompagné du Père Wendelin Shafer, âgé de soixante-quatre ans, qui l'a rejoint lors des trois jours de l'exode des Indiens Miskitos vers le Honduras. Il semblait très fatigué, portait un pantalon bleu foncé, un col romain, avec une croix en argent autour du cou, et une espadrille boueuse au pied droit. Il avait le pied gauche bandé et marchait en boitant.

« Les Indiens m'ont porté dans leurs bras »

A la question de savoir comment il s'était blessé, il a répondu d'une voix étouffée : « *Pendant trois jours, j'ai marché dans la brousse et la boue.* » *Au second jour de notre déplacement*, a-t-il ajouté, « *les Indiens m'ont porté dans leurs bras* ».

M. John Hughes, porte-parole du département d'Etat, avait annoncé, jeudi, que Mgr Schlaefer avait pris la tête des Indiens pour s'éloigner d'une zone de combats dans le nord-est du Nicaragua. Mais, samedi, Mgr Schlaefer a déclaré : « *Nous n'avions rien à voir avec leur exode. Il s'est trouvé que nous avions une jeep et que nous avons décidé d'aller avec eux.*

« *Il n'était guère possible de faire autrement. Ils* [les Miskitos] *avaient fait sauter deux ponts et en avaient miné un autre, afin que les camions du gouvernement sandiniste ne puissent pas passer.* »

Il a ajouté : « *Les Miskitos sont armés, aussi ont-ils leur protection. Ils nous ont placés au centre et ont fait appel à des renforts. Ils venaient de partout. Je n'ai jamais été ni enlevé ni détenu.* »

Lors d'une conférence vendredi à Tegucigalpa, Mgr Schlaefer a déclaré qu'il avait marché trois jours dans la montagne, « *suivi de près par des avions et des soldats sandinistes* ».

Le gouvernement de Managua, a-t-il dit, « *est communiste et marxiste, et c'est la raison pour laquelle beaucoup quittent le pays* ».

Il a accusé la junte sandiniste de persécuter l'Eglise catholique et les Indiens. Mais il a annoncé son intention de retourner au Nicaragua d'ici deux semaines environ. « *Ils ne peuvent pas me tuer, simplement m'expulser, c'est ce que je pense. Mais si je dois mourir, je mourrai ; de toute façons, je dois mourir.* »

● *Managua affirme que les Miskitos n'ont pas été attaqués par les forces sandinistes.* – Le gouvernement américain essaie d'utiliser l'affaire de l'évêque de Bluefields comme « *prétexte pour une intervention militaire au Nicaragua* », a affirmé, samedi 24 décembre, le commandant Daniel Ortega. « *C'est pourquoi*, a-t-il dit, *les autorités sandinistes ont pris le risque d'annoncer que l'évêque avait peut-être été assassiné par des contre-révolutionnaires. Nous avons agi ainsi pour prendre les devants et les obliger à se démasquer.* »

Le quotidien *Barricada* (pro-sandiniste) relève la déclaration de l'évêque selon laquelle « *tout était préparé* » pour la migration des indiens Miskitos et affirme qu'à aucun moment les Indiens n'ont été attaqués durant leur fuite par des avions nicaraguayens. – *(A.F.P.)*

LE CHAMPION DE BOXE ALEXIS ARGUELLO VEUT REJOINDRE LE MOUVEMENT D'OPPOSITION D'EDEN PASTORA

San-José-de-Costa-Rica *(A.P.)*. – L'ancien champion de boxe nicaraguayen, Alexis Arguello, qui avait fait part de son intention de rejoindre l'opposition armée au régime sandiniste, était en route vers la zone des combats le dimanche 25 décembre.

« *Arguello se rendra directement dans la région concernée* », a déclaré, à Miami, Eduardo Moran, son manager, qui faisait allusion au Costa-Rica, où l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) possède des bases.

Arguello, détenteur de trois titres mondiaux, s'est retiré de la compétition en 1983 après avoir échoué dans la conquête d'un quatrième titre mondial. Il avait alors déclaré qu'il retournerait au Nicaragua pour y combattre le régime sandiniste qui a confisqué ses biens. Sa maison de Managua est utilisée par l'ambassade soviétique. Le leader de l'ARDE, Eden Pastora, lui aurait dit qu'il aurait plus besoin de lui comme collecteur de fonds à l'étranger que comme combattant dans son groupe de guérilla.

AFRIQUE

Algérie

PLUSIEURS ANCIENS PROCHES COLLABORATEURS DE BOUMEDIÈNE ONT ÉTÉ ÉVINCÉS DU COMITÉ CENTRAL DU F.L.N.

Plusieurs anciens proches collaborateurs de Boumediène ont été évincés du comité central du F.L.N. élu par le cinquième congrès (*le Monde* du 24 décembre). Il s'agit notamment de M. Mohamed Salah Yahyaoui, ancien coordonnateur du F.L.N. qui avait passé pour « présidentiable » en 1979 après la mort de Boumediène, et de M. Ahmed Draïa, qui fut le patron redouté de la sûreté nationale. Parmi les personnalités écartées figurent, comme nous l'avions annoncé, MM. Slimane Hoffman et Mostefa Lacheraf. En revanche, M. Belkacem Nabi, ministre de l'énergie, demeure au comité central (nos dernières éditions du 24 décembre), de même que M. Selin Saadi, ministre de l'agriculture. On les avait crus écartés, le premier parce que son nom avait été déformé par le rapporteur, le second parce qu'il figurait sur la liste sous son nom de guerre.

L'effectif du comité central a été ramené de 200 à 164 membres et 31 suppléants, mais la règle qui voulait qu'un membre du gouvernement, un chef de région militaire et un chef de département au sein du F.L.N. en fasse partie est étendue à d'autres secteurs. C'est le cas, notamment, pour les membres du bureau de l'Assemblée populaire nationale et de ses commissions permanentes, les secrétaires généraux et certains secrétaires nationaux des organisations de masse.

Le conflit saharien

TROIS MARINS SUD-CORÉENS AURAIENT ÉTÉ FAITS PRISONNIERS PAR LE POLISARIO

Le Front Polisario aurait renoué vendredi soir 23 décembre avec sa tactique des attaques de chalutiers au large du Sahara occidental en mitraillant et en incendiant un bateau de pêche appartenant à une société mixte maroco-sud-coréenne, le *Aïn Ouali*.

On a appris de source sûre – information non confirmée toutefois officiellement samedi après-midi à Rabat – que trois marins sud-coréens avaient été faits prisonniers, huit autres étant portés disparus, tandis que d'autres chalutiers, qui s'étaient portés à leur secours, avaient pu sauver huit marins sud-coréens, ainsi que les huit marins marocains présents à bord du navire attaqué. L'attaque a été lancée alors que la nuit venait de tomber. Le chalutier a d'abord été mitraillé, puis incendié avec des grenades.

Le ministère sud-coréen des affaires étrangères a confirmé la nouvelle à Séoul, dès samedi, mais lundi matin le Front Polisario n'avait publié aucun communiqué à ce sujet. Déjà, en 1980, quarante-huit pêcheurs sud-coréens avaient été pris en otages par le Polisario, qui les avait libérés un an plus tard. – *(Reuter)*.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

La majorité voudrait parvenir à un accord avec le gouvernement avant la reprise du débat en commission

Comme prévu, l'Assemblée nationale n'a pu qu'amorcer, à la fin de la session d'automne, la discussion du projet de loi sur la presse, que M. Pierre Mauroy avait promis aux militants socialistes réunis à Bourg-en-Bresse. L'encombrement du calendrier parlementaire n'explique pas seul que l'examen du texte ait été renvoyé à plus tard, probablement à une session extraordinaire, fin janvier.

Le débat, hors du Palais-Bourbon comme dans l'enceinte de celui-ci, a clairement manifesté que ce projet, aussi nécessaire soit-il, est largement insuffisant pour résoudre les difficultés de la presse écrite en France et pour développer le pluralisme des moyens d'information. Les députés socialistes n'ont pas été les derniers à s'en apercevoir, et le texte qui sortira des travaux de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée sera, à n'en pas douter, bien différent de celui qu'avait préparé le gouvernement. Etait-il alors vraiment utile de « pousser les feux » pour imposer un début de débat à des députés qui, tous, souhaitaient un peu plus de temps pour étudier un texte d'une telle importance ?

Le pouvoir exécutif s'était, très vite, trop engagé pour accepter de reculer sous la pression du législatif. D'autant que la gigantesque bataille livrée, dès le premier jour, par l'opposition, ne pouvait qu'amener la majorité à faire bloc, au moins sur ce problème de calendrier. Le R.P.R. et l'U.D.F. ont mis en branle, en effet, tout l'arsenal de combat que leur offre le règlement de l'Assemblée : envoi dans la commission compétente de leurs « ténors » les plus accrocheurs; bataille de retardement, en commission, comme rarement vu; motion de censure; exception d'irrecevabilité; question préalable; demande de quorum, procédure particulièrement contraignante dont les deux dernières utilisations remontent au 1er décembre 1981, à la demande de l'U.D.F., lors du débat sur les nationalisations, et au 19 novembre 1980, lors de la discussion du projet de loi « sécurité et liberté », à la demande du P.S.

Cette discussion préalable, qui a occupé l'Assemblée pendant près de sept séances, a, au moins, eu le mérite de mettre à jour quelques désaccords sur les principes fondamentaux. Quand la majorité explique que la loi libère, car c'est le droit qui crée la liberté, les plus « libéraux », au sens économique du terme, de l'opposition répliquent que, en matière de presse, la meilleure garantie de la liberté, c'est l'absence de loi. De même, il est nettement apparu que, pour le R.P.R. et l'U.D.F., la liberté de la presse est d'abord celle des patrons d'entreprises de presse. La défense sans réserve, par les intervenants de l'opposition, de M. Robert Hersant est, à cet égard, éclairante, comme l'absence jusqu'ici, dans le débat parlementaire, des hommes de l'opposition qui veulent se donner une image centriste.

Ces prémices auront donc été bien utiles pour le gouvernement : il a pu mesurer la détermination de l'opposition, les souhaits d'amélioration des socialistes, les inquiétudes des communistes. Il lui reste, maintenant, à tirer les leçons de ce qui fut, en somme, un débat d'orientation.

Les journaux des partis politiques

Il va s'y employer avant même la fin de la « trêve des confiseurs ». Les hommes du cabinet du premier ministre et ceux des services du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication vont, dans les prochains jours, reprendre contact avec les responsables communistes et socialistes.

Dans l'état actuel des réflexions des uns et des autres, il semble que, pour la presse des partis politiques, on s'oriente vers une formule qui, sans exclure ces journaux du respect des principes posés par la loi, ne donne pas à la commission, qui devra veiller à la transparence et au plurarisme de la presse, un droit de regard sur la gestion financière des partis. De même, la possession, par un même groupe, d'un quotidien national et d'un quotidien régional, ne serait plus interdite, et les hebdomadaires seraient exclus des limites à la concentration. Enfin, le délai de trois mois, pendant lequel la commission pourrait, selon le projet, suspendre l'achat d'une publication, disparaîtrait, ce qui ferait tomber le principal risque d'inconstitutionnalité soulevé par des députés socialistes (le gouvernement, pour sa défense, fait remarquer que le Conseil d'Etat n'avait rien dit à ce sujet).

Le gouvernement a demandé à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale de se réunir à partir du 4 janvier, et cela pratiquement sans discontinuer jusqu'au 8 janvier en fin d'après-midi. Si la majorité et le gouvernement ne se mettent pas d'accord auparavant, l'opposition aura toute latitude pour continuer son travail d'obstruction. Il sera, en effet, de plus en plus difficile d'étudier les articles du projet de loi sans avoir réglé le cas de l'article 2, jusqu'ici mis en « réserve », et qui définit très précisément le champ d'application du texte.

Cela fait, la commission pourra achever un travail sérieux avant que l'Assemblée ne se saisisse du dossier en séance publique, c'est-à-dire, probablement au début de février, puisque les députés pourraient débattre du projet de loi réformant les procédures du règlement judiciaire, que la commission des lois a fini d'étudier, avant d'examiner le texte sur la presse. En tout état de cause, les différents responsables socialistes de la commission des affaires culturelles, peu désireux de jouer les « kamikazes », tiennent à ce que chacun, et particulièrement l'exécutif, prenne ses responsabilités. Quant au Sénat, il ne devrait débattre de ce dossier brûlant qu'au printemps.

THIERRY BRÉHIER.

FACE AUX MUTATIONS TECHNIQUES

Les travailleurs «doivent assumer leurs responsabilités»

déclare M. Ralite

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, membre du comité central du P.C.F., explique, dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* (daté 23-29 décembre), que *« la gauche sort d'une période où elle ne se déplaçait jamais sans aigrettes ni oriflammes ». « Elle avait inventé le Front populaire,* dit M. Ralite, *et, depuis, elle le bégayait un peu sans innover dans un monde qui bougeait. Aujourd'hui, la gauche, dans sa diversité, se transforme. Voyez ce que mon parti a fait! Les travailleurs sont en train de changer. Une nouvelle figure de la classe ouvrière émerge, petit à petit. Son travail — sans nier la valeur de celui des O.S. — est plus qualifié, plus intellectuel; il doit être plus impliqué dans la gestion. Quant aux patrons, je voudrais pouvoir les appeler tous des entrepreneurs.* (...) *Il est temps que nous cheminions vers l'intéressement du travail et du capital pour créer de la valeur ajoutée. »*

Selon M. Ralite, les travailleurs *« doivent continuer à rester vigilants sur les revendications salariales et les conditions de travail, par exemple »*. mais *« ils doivent, aussi, assumer leurs nouvelles responsabilités ». « Encore faut-il qu'on le leur permette »*, souligne le ministre.

Dans le même hebdomadaire, M. Claude Quin, président de la R.A.T.P., lui aussi communiste, déclare : *« Il ne peut y avoir une bonne gestion de l'entreprise sans une prise en compte du social. Mais il ne peut pas, non plus, y avoir de satisfaction des revendications sans prise en compte, par les syndicats et les travailleurs, des conditions économiques du développement. Cela peut surprendre. C'est, en fait, une nouvelle culture économique, où personne ne peut plus camper sur son terrain, celui des revendications ou celui de la gestion. Il ne suffit plus de dire « Vous n'avez qu'à travailler plus » ou « Les patrons peuvent payer! »*.

POINT DE VUE

Pour l'égalité et la dignité

par MICHEL CHARZAT (*)

NOUS vivons décidément dans une période de grande confusion. Dans la patrie de Descartes et de Jaurès, une société de pensée à la mode a organisé un colloque destiné à auréoler d'un halo de respectabilité idéologique la nouvelle trouvaille de l'opposition — socialisme égale fascisme, — sans qu'aucun représentant de l'intelligentsia n'ait cru devoir dénoncer cette imposture intellectuelle (1).

Peu avant, la cruelle ironie du destin a voulu que Raymond Aron trouve la mort à l'issue du témoignage qui lui avait permis de démontrer l'absence de validité de ce genre d'assimilation entre idées de gauche et de droite (2).

Il est préoccupant de constater que de tels exemples de probité deviennent exceptionnels en ces temps caractérisés par le déclin de la fonction intellectuelle et par la montée d'une nouvelle forme d'intolérance idéologique.

L'hégémonie actuelle du néo-conservatisme fait peser sur la cléricature intellectuelle l'indicible censure d'un stalinisme culturel de droite. La dérive des idées, des journaux et des modes, de la gauche vers la droite, du conservatisme modéré vers l'extrémisme, s'accélère. Pour s'être élevé contre cette évolution, Jean-François Kahn vient d'être chassé, après tant d'autres, du paradis médiatique.

Il est grand temps de résister. D'organiser la reconquête culturelle et morale. De renouer avec le grand combat de la République pour l'égalité et la dignité.

Le Kulturkampf de la droite

Au cours des années 70, la grande industrie du vide culturel programmée par les bateleurs du show-business idéologique avait préparé le terrain à une authentique pensée de droite. La haine du rationalisme et le retour au bon vieux sens commun (il y aura toujours une aristocratie et une plèbe) firent, un moment, le succès de la nouvelle philosophie. On apprit que le goulag était dans Marx et que le totalitarisme était issu du Siècle des Lumières. Battues politiquement en 1981, les « élites » des classes dominantes avaient toute liberté pour procéder au réarmement intellectuel de leur camp. A la suite d'Alain de Benoist, de la nouvelle droite, du Club de l'horloge, du *Figaro* de MM. Pauwels et Hersant, une partie de l'opposition se rallia progressivement à la dangereuse idéologie de la *politique du vivant* (3). Selon ce système qui s'inscrit dans le grand courant de pensée pessimiste et inégalitaire contemporain, *« l'homme est héréditairement doté d'un potentiel d'agressivité d'où dérivent nombre de comportements fondamentaux, tel le sens de la hiérarchie, de la propriété, du territoire »*.

Dans cette période de crise, la *politique du vivant* apporte aux stratèges de la reconquête du pouvoir les pseudo-justifications biologiques et culturelles du retour au darwinisme social.

En même temps, la spécificité de notre communauté nationale est affaiblie par l'exaltation d'un douteux indo-européisme *syncrétique* qui camoufle mal l'acceptation du protectorat politique du nivellement culturel et de la régulation par le marché mondial !

Dans leurs essais comme dans leurs propositions programmatiques, Michel Poniatowski, Alain Peyrefitte, maintenant Jacques Chirac, combinent un néo-conservatisme d'importation à cette *politique du vivant* de conception domestique.

Une telle démission de l'esprit devait en entraîner d'autres : l'entrisme culturel de la nouvelle droite ouvrait inévitablement la voie à l'infiltration et à la dérive politique. Au CNIP, mais aussi au R.P.R. et à l'U.D.F., la nouvelle génération d'élus et de responsables issus de l'extrême droite accroît constamment son influence.

Certes, l'opposition ne rêve pas à une solution de type fasciste. Mais en n'hésitant pas à s'acoquiner avec l'extrémisme culturel et politique de droite, elle affaiblit les digues qui protègent la société française de la montée des intolérances.

Là, réside le véritable danger : contrairement à la conception naïvement optimiste d'une bonne partie de la gauche, subsistent en effet, dans la conscience collective d'un peuple, fût-il éduqué comme le nôtre par un long passé démocratique, bien des coins obscurs, bien des modes de pensée et des archétypes qui enfouissent leurs racines dans des âges archaïques.

Ces mentalités d'un passé non encore révolu peuvent connaître de brutales résurgences. *L'esprit de meute* dont parle Elias Canetti prend alors le dessus sur l'esprit civique. Des traumatismes suscités par l'ébranlement des valeurs traditionnelles surgissent la dénonciation des boucs émissaires, la remise en cause du lien social, des grandes valeurs de la démocratie et des conquêtes de la libération.

La lourde responsabilité assumée par certains, hommes politiques, intellectuels, journalistes est de prendre appui *sur l'ensauvagement contemporain* pour servir leur volonté de revanche.

De trop nombreux responsables de l'opposition jouent aux apprentis sorciers en utilisant, à des fins démagogiques, les thèmes du chômage, de l'insécurité, de la xénophobie, de l'immigration, du retour à l'âge d'or.

Le sursaut civique

Qu'attendent nos grandes consciences pour rappeler que le principe égalitaire n'est ni égalitariste ni identitaire, et que la lutte pour les droits de l'homme ne se divise pas ? Qu'attendent les grandes organisations humanitaires, philosophiques, et les Églises pour cimenter cette alliance sans exclusive qui s'impose afin de faire reculer l'intolérance anti-arabe, le racisme, l'antisémitisme ?

Qu'attendent certains hommes et femmes de gauche pour prendre leur part au grand combat de la République ? Il ne s'agit pas de pourfendre, en une machinale dénonciation, la réaction toujours « renaissante » ou le fascisme toujours « menaçant », mais d'affirmer solidairement la validité des valeurs de la démocratie et de l'indépendance nationale comme réponse à la crise de la société française.

La gauche doit redonner tout son sens à la chose publique afin que la République continue à intégrer les citoyens — dans le respect des identités — au sein d'une communauté nationale de destin. Depuis deux ans et demi, à son initiative, le champ de nos libertés s'est considérablement élargi. Mais il lui reste à assurer le pluralisme et la transparence de l'information, à conduire à son terme la nécessaire rénovation de l'éducation, à faire entrer dans la vie la nouvelle citoyenneté économique et politique.

Il ne peut y avoir de consensus national sans projet mobilisateur. La gauche a su — hier — maintenir vivace la mémoire des souffrances et des luttes du passé et susciter une poésie de l'avenir. Elle doit — aujourd'hui — faire reculer l'irrationalisme de crise et la démagogie partisane pour assurer le redressement national et le sursaut civique auxquels nous convie le président de la République.

(*) Député de Paris, membre du secrétariat national du parti socialiste.

(1) Le 26 novembre, le Club de l'Horloge a organisé un colloque sur le thème « Socialisme et fascisme : une même famille ? » (*le Monde* du 3 novembre).

(2) Cf. *le Monde* du 19 octobre 1983.

(3) Titre d'un ouvrage publié en 1977 par Henry Lesquen et le Club de l'Horloge.

UN ALBUM DE PHOTOS CONSACRÉ A FRANÇOIS MITTERRAND

Mythologie ?

Un album, consacré non tant par François Mitterrand à sa propre gloire qu'à la profondeur de son regard, à ses capacités de réserve, de solitude, d'humanité et de simplicité vient de sortir aux Éditions Flammarion.

Un chef d'État, avant tout, les premières pages de l'album le montrent, doit être un pénitent qui porte sur les épaules de son pardessus le poids indicible de la responsabilité politique. Ses *« longues promenades solitaires »* n'en éventent pas les secrets mais semblent au contraire les engranger jusqu'à ce qu'une clef d'or les résolve. Centré dans une tranchée



d'arbres morts qui bientôt refleuriront, cet homme, qui semble presque l'otage, le prisonnier d'un pays, *« marche vers la lumière »* (le socialisme n'a pas débaptisé l'Elysée et ses parcours mythiques). Les contre-plongées, souvent de dos, du photographe allemand Konrad R. Müller, qui suit le président *« à la trace »*, et à distance, *« accomplissant une prouesse de discrétion »*, dessinent une stature gaullienne. D'ailleurs un portrait du grand prédécesseur ne va pas tarder à être glissé entre ces photos. Mais auparavant le président aura conversé avec son jardinier.

Les espaces d'apparat — l'escalier d'honneur — restent vides. Non, notre président, nous allons le retrouver dans la forêt de Latche, dans le nord du Pas-de-Calais, à Solutré ou à Cluny, *« foulant la bonne terre ancestrale »*, vantant la beauté des fougères (les photos sont mises en vis-à-vis de citations, soit *« philosophiques »*, soit *« poétiques »*, extraites de ses précédents ouvrages), *« serrant la main des braves gens »*, *« dans un petit cercle d'intimes »*, *« recueilli sur une tombe »*. De nombreux gestes de ses mains — syncopés par la mise en page *comme une lanterne magique* (on voit presque ses lèvres remuer) — et parfois ses mains seules en gros plan vont nous montrer différentes postures de réflexion, de lecture, les phalanges d'une tranquille force. Certaines scènes de groupes, cultivateurs, travailleurs, vont le ravir au regard, groupes heureux de manger le même pain que leur président.

Le *look* Mitterrand peut-il devenir un cadeau de Noël ? En tout cas cet album est fascinant : si le pouvoir a besoin d'une image — mise en scène pour se conforter, cet ensemble de clichés en est un paradigme « éclatant » (il saute aux yeux). Il faut bien sûr remettre au chien Upsilon, reposoir de la main de son maître, la palme du naturel.

HERVÉ GUIBERT.

★ *François Mitterrand.* Album de photos de Konrad R. Müller. Editions Flammarion.

• *Attentat à la Martinique.* — Une bombe de faible puissance à explosé dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 décembre, dans les locaux de la cour d'appel de Fort-de-France (Martique). Il n'y a pas eu de victimes et l'explosion a causé peu de dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

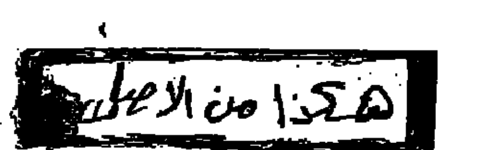
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

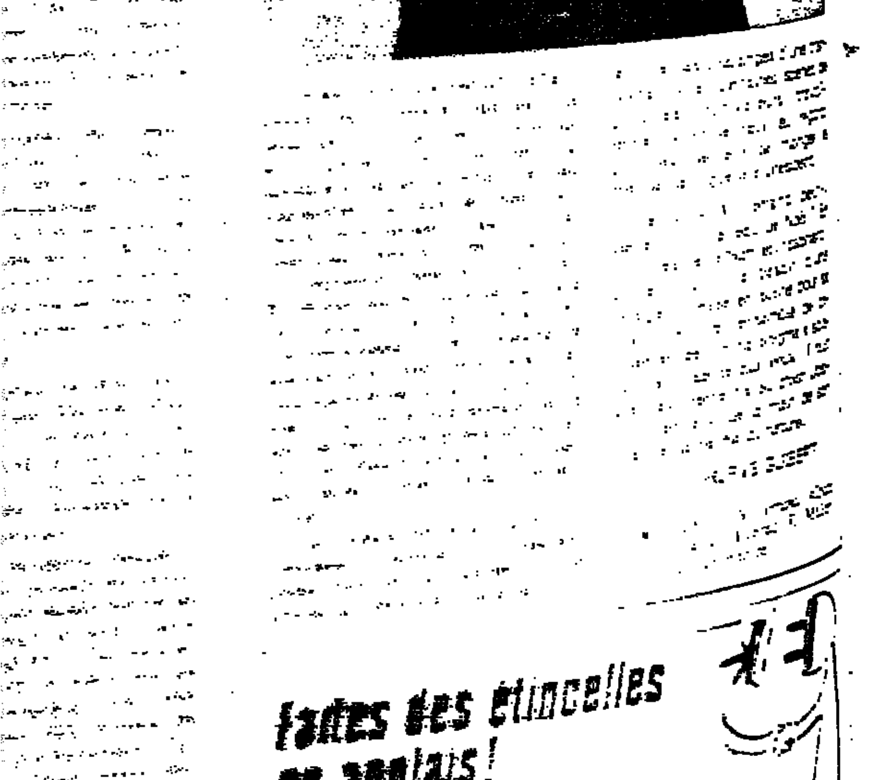
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ue

Pour l'égalité et la dignité

Mythologie ?



Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un gendre balafreur

A voir M. Meyer Chetrit, quarante ans, artisan diamantaire de nationalité marocaine, attentif et poli dans le box de la dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Gaëtan Quilichini, qui pourrait croire que l'amour paternel a fait de lui un homme violent, qui s'est acharné sur tous les membres de son ancienne belle-famille ?

Lorsque son épouse, Annie Kalfa, demande le divorce en 1975, après six années de mariage, et que Laurence, leur fille unique, née en 1970, est confiée à sa mère, Meyer Chetrit place tous ses espoirs dans le droit de visite à l'enfant que les juges lui accordent. Mais tout va basculer du jour où la justice revient sur sa décision en interdisant au père de voir sa fillette. Cela, il ne veut ni ne peut le supporter. En 1976, profitant d'une ultime entrevue, il enlève Laurence, qu'il ne rendra à sa mère qu'un an plus tard.

Prudents, les Kalfa déménagent. Lorsque Meyer Chetrit retrouve leur trace, il récidive, s'enfuyant une deuxième fois avec l'enfant. La police les retrouve et le voilà condamné à cinq mois de prison. Libéré, il persiste, surveille les années et venues des Kalfa. Ne parvenant pas à savoir où l'on a caché Laurence, il décide d'employer la manière forte.

En juin 1982, c'est à son ex-femme qu'il s'en prend la première. Elle vient de s'asseoir au volant de sa voiture lorsqu'il surgit, la saisit aux cheveux et lui balafre cruellement le visage à cinq reprises. En septembre, c'est au tour de M. Samuel Kalfa, son ex-beau-père, un vieillard à demi aveugle, de subir les mêmes sévices. En novembre, Mme Fortunée Kalfa — qui fut sa belle-mère honnie — est agressée en pleine rue et blessée elle aussi à la face, puis Mlle Patricia Kalfa, la jeune sœur d'Annie, connaît le même sort dans le hall de son immeuble. Enfin, c'est Gérard Kalfa, le frère d'Annie et de Patricia, qui verra la vitre de sa voiture voler en éclats sous un coup de gourdin, avant de recevoir en pleine figure une giclée de gaz lacrymogènes.

Des larmes bruyantes

Meyer Chetrit reconnaît avoir exercé les violences dont on l'accuse aujourd'hui. C'était, dit-il, *« sous l'emprise de l'alcool »* : après avoir songé à la drogue, il avait choisi le whisky *« pour tenir le coup... »*. Quant à l'arme avec laquelle il a marqué quatre de ses cinq victimes, on n'en saura rien. A en croire l'accusé, les blessures ont été occasionnées toutes par le porte-clés dont il ne se sépare jamais et qu'il a l'habitude de faire danser dans sa main. Mais il admet tout de même qu'un petit couteau Opinel pendait à ce porte-clés. *« Je ne sais pas, moi, monsieur le président, peut-être l'Opinel était-il ouvert au moment des agressions. »* Il faut qu'un couteau soit ouvert ou fermé...

Pour ce violent dont les larmes bruyantes n'ont finalement apitoyé personne, le substitut Jean Grimaldi demande *« le maximum »*, soit quatre ans de prison. Le tribunal s'en tiendra à trois. Mais le ministère public, estimant l'accusé *« semblable à ces tarentules qui ne peuvent s'empêcher de piquer et repiquer toujours »*, avait demandé de surcroît une peine de cinq ans d'interdiction de séjour pour le balafreur, que les juges lui ont accordée.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA CÉLÉBRATION DE NOËL

Au Palais des Congrès

L'« AVE MARIA » DE THIERRY LE LURON

Samedi, 23 h 30, la scène du grand auditorium du Palais des congrès. Trois mille places sont déjà occupées ; les retardataires se bousculent à l'entrée. Les ouvreuses proposent un programme où se détachent les noms de Gérard Lenorman, Thierry Le Luron, Francis Lalanne. Le spectacle va commencer...

Apparaît sous les projecteurs un jeune homme en aube blanche qui prend place devant un autel flanqué et de sapins de Noël. C'est le Père Bruno Petit qui va animer la veillée. Car, en guise de spectacle, c'est à un office religieux auquel on est convié : une *« messe de minuit de l'espérance, pour les enfants du désespoir »*. L'idée est du Père Jacques Fournier, directeur du centre religieux international du Palais des congrès. *« Puisque mon travail consiste à intégrer la dimension spirituelle dans ce temple du commercialisme,* dit-il, *pourquoi ne pas lui demander de participer à la célébration religieuse de Noël ? »*

La réponse a été au-delà de son attente. Pour la deuxième année consécutive, la direction et le personnel du Palais des congrès ont prêté leur concours bénévole au projet. Des artistes aussi. Croyants convaincus, Gérard Lenorman a chanté *l'Enfant des cathédrales*, et Thierry Le Luron, sérieux pour une fois, a interprété l'*Ave Maria* de Gounod.

C'est beaucoup plus qu'un spectacle. L'assistance prie, chante, communie. Le plus étonnant, pourtant, est le geste du personnel du Palais des congrès, qui a accepté de revenir le soir, après une journée de travail, pour assurer, gracieusement, le succès de ce spectacle insolite. Un technicien, incroyant, explique : *« C'est normal, puisque c'est Noël. Et puis c'est pour les enfants du Liban. »*

ALAIN WOODROW.

DANS SON MESSAGE

Jean-Paul II dénonce les « sommes énormes dépensées pour les armements »

De notre correspondant

Rome. — Jean-Paul II a lancé un nouvel appel pour la détente, la paix et le désarmement, dans son message de Noël prononcé place Saint-Pierre, le 25 décembre, devant quelque cinquante mille pèlerins et fidèles. C'est dans un discours rythmé comme une prière que le pape a dénoncé, à l'occasion de cette célébration de la nativité, les périls qui menacent l'humanité.

« Regarde avec les yeux de l'enfants nouveau-né les hommes qui meurent de faim, tandis que des sommes énormes sont dépensées pour les armements ; regarde la douleur indicible des parents qui assistent à la famine de leurs enfants, implorant le pain qu'ils n'ont pas et qui pourrait leur être procuré avec seulement une petite partie des dépenses gaspillées en moyens sophistiqués de destruction : ceux-ci rendent toujours plus menaçants les nuages qui s'accumulent à l'horizon de l'humanité.

» Ecoute, ô Père, le cri de paix qui monte des populations ravagées par la guerre et parle au cœur de tous ceux qui peuvent contribuer, par les tractations et le dialogue, à apporter des solutions équitables et honorables aux tensions actuelles. Regarde le chemin semé d'anxiété et de tribulations de tant de personnes qui peinent pour se procurer les moyens de survivre. Pour progresser, pour s'élever. Regarde les angoisses et les souffrances qui accablent ceux qui sont contraints à l'éloignement de leur propre famille ou qui vivent dans une famille désagrégée par l'égoïsme et l'infidélité (...). Regarde les peuples qui sont sans joie et sans sécurité parce qu'ils voient fouler au pied leurs droits fondamentaux. Regarde notre monde moderne, avec ses espérances et ses déceptions, avec ses élans et ses lâchetés, avec ses nobles idéaux et ses compromissions humiliantes ».

Le pape a ensuite prononcé la traditionnelle bénédiction *urbi et orbi*, retransmise en mondiovision et a salué la foule an quarante-trois langues, dont le chinois, le vietnamien et l'albanais.

Au cours des journées précédant les fêtes de Noël, et notamment à l'occasion du discours prononcé devant le corps diplomatique accrédité au Saint-Siège, le pape avait déjà évoqué avec vigueur ses préoccupations dues à la tension internationale et affirmé que l'Eglise était disposée à jouer *« un rôle de médiateur »* entre les grandes puissances. Dans le discours — rendu public à l'avance — que prononcera Jean-Paul II, le 1er janvier, à l'occasion de la journée mondiale de la paix, cet appel au dialogue entre les grands est encore plus pressant. Le pape, tout en admettant *« le principe de légitime défense »*, affirme que les risques de totale destruction que font courir à l'humanité les armes nucléaires doivent inciter à tout mettre en œuvre pour *« élaborer des processus de coopération et de désarmement »*.

Dans ce message adressé, en premier lieu, aux autorités gouvernementales des pays en cause, Jean-Paul II ajoute notamment : *« La responsabilité comporte différents degrés. Celle des chefs d'Etat, des dirigeants politiques est de première importance pour l'établissement et le développement des relations pacifiques entre les diverses composantes des nations et entre les peuples. Plus encore que les autres, ces dirigeants doivent être convaincus que la guerre est en soi irrationnelle.*

» La complexité même des mécanismes d'exercice du pouvoir n'impose pas qu'il y ait une responsabilité de la conscience individuelle dans la préparation, le déclenchement ou l'extension d'un conflit. La conscience des responsables politiques devrait leur interdire de se laisser impliquer dans des aventures dangereuses où la passion prévaut sur la justice, de sacrifier inutilement les vies de leurs propres concitoyens, d'attiser des conflits, de prendre prétexte de la précarité de la paix en une région pour étendre sa propre zone d'hégémonie à de nouveaux territoires. Ces dirigeants devraient peser tout cela en leur âme et conscience et s'interdire tout machiavélisme. Ils en rendront compte à leur peuple et à Dieu. »

(Intérim.)

NOËL A « L'ÉVÊCHÉ »

M. Félix Raynal, soixante-sept ans, qui a passé vingt-six ans en prison, a exigé de réveillonner à l'hôtel de police de Marseille, surnommé « l'évêché », sous prétexte qu'il ne s'accoutumait pas à la liberté, retrouvée depuis six mois. Pour faire valoir sa demande, il a affirmé aux policiers qu'il était l'auteur d'une tentative de hold-up commise dans une bijouterie de la ville le 22 décembre. Renseignements pris, les policiers ont indiqué que le bijoutier n'avait pas porté plainte contre le vieil homme impécunieux, qui avait fui dès l'alerte donnée. M. Raynal devait être présenté au parquet lundi 26 décembre.

VEILLÉE SOUS LE CHAPITEAU

« Pour ne plus être seul, il y a un secret : il suffit de penser aux autres », a lancé samedi soir à mille cinq cents invités du Secours catholique le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, vivement applaudi par tous les isolés, errants et clochards, venus passer, comme chaque année, la veillée de Noël « sous le chapiteau » dressé dans le square de Choisy à Paris (13e).

Les participants, dont une soixantaine d'orphelins, ont fêté Noël assis à des tables décorées de dessins d'enfants et de guirlandes et entourés de quelque deux cents bénévoles et permanents du Secours catholique.

« Prenez la main d'un plus paumé que vous et aidez-le », a encore conseillé l'archevêque de Paris. Au cours de la soirée, les élèves de l'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini ont offert un spectacle présenté par Suzanne Gabriello. Une messe de minuit a ensuite été célébrée par le Père Arthur Hervé, aumônier de la prison de la Santé, entouré de prêtres de paroisses parisiennes.

La traque des réfugiés basques

(Suite de la première page.)

Quand Alfonso Segundo Marey sera enlevé à son tour, les Basques attribueront les opérations non revendiquées au GAL, le seul groupe à s'être désigné dans le paysage brouillé de ce que les réfugiés de l'ETA appellent la *Guerra Sucia* (la guerre sale).

Pour savoir ce qui se cache derrière le sigle mystérieux, la population des Pyrénées-Atlantiques n'a que l'embarras du choix. Barbouzes, policiers officiels, truands, aventuriers d'extrême droite, citoyens espagnols ou ressortissants français ? Toutes ces catégories se sont illustrées en France dans la lutte contre les Etarras. L'Espagne a toujours pratiqué, pour ces basses besognes, le mélange des genres. Certains commandos, conduits par des officiers, étaient composés de malfaiteurs français qui achetaient à ce prix leur liberté de mouvement outre-Pyrénées. D'autres composés exclusivement de membres de la Guardia civil, d'autres encore de voyageurs au long cours, italiens ou anglais, escrocs ou trafiquants de drogue etc.

L'embarras du choix vraiment... Certains, au Pays basque, croient pouvoir distinguer des périodes dans ces opérations de représailles. Juan José Echavé, l'un des premiers réfugiés en France, sait de quoi il parle : sa femme a été tuée le 2 juillet 1978 et son frère Joackim Echavé avait été victime d'un attentat en 1977. *« Nous avons d'abord vu arriver des policiers en civil,* exlique-t-il, *puis, comme ces missions échouaient souvent, le gouvernement espagnol a fait appel à des truands, la plupart du temps français, jusqu'en 1981. »* Mais, affirme encore M. Echavé, ces malfaiteurs se sont parfois montrés trop voyants, dépensant sans compter au casino de Biarritz ou dans les hôtels de la côte. *« Je pense qu'un plan plus sérieux a été mis en place. »*

Maladresses

Est-ce tellement sûr ? Les derniers commandos se sont montrés pour le moins maladroits. Pedro Sanchez, un ancien légionnaire, militant d'extrême droite naturalisé français, qui est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement d'Alfonso Segundo Marey, a été arrêté moins d'une heure après le rapt. Il tentait de franchir la frontière en voiture. Dans son véhicule, les policiers français ont trouvé une matraque, des cordages et surtout des photographies anthropométriques d'un membre présumé de l'ETA.

Autre maladresse : le 18 octobre, quatre policiers espagnols avaient été surpris par l'un de leurs collègues français alors qu'ils rouaient de coups dans une rue d'Hendaye José Maria Laretxea, un autre réfugié. Arrêtés, inculpés de coups et blessures, ces quatre « fins limiers » ont été, depuis, remis en liberté par décision judiciaire.

De telles bavures pour le moins embarrassantes, qui mettent directement en cause le gouvernement espagnol, ont de nouveau porté les relations entre les deux pays à une tension extrême. Pour justifier la présence illicite de quatre de ses policiers dans les Pyrénées-Atlantiques, le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, n'a pas trouvé mieux que de reprendre les explications fournies par ses prédécesseurs, en de semblables circonstances : l'Espagne n'entretenait en France, délicieux euphémisme, qu'*« un modeste réseau de renseignement »*. Pas de tueurs.

De nombreux Basques se disent pourtant persuadés que le gouvernement de M. Gonzalez a permis la mise en place, dans les Pyrénées-Atlantiques, d'équipes bien entraînées disposant d'abris sûrs et de complices infiltrés dans les milieux de réfugiés. Spécialistes des missions d'information, ces équipes se transforment en commandos d'assassins, avec parfois le concours d'hommes de mains, quand Madrid choisit de durcir son attitude à l'égard de l'ETA.

Mais que dire des cibles choisies ? M. Alain Tourre, nouveau coordonnateur des services de police au Pays basque, note que ces commandos ne s'en prennent qu'à des acteurs fort secondaires du terrorisme basque, quand ils ne se trompent pas purement et simplement de victime, comme dans le cas de M. Marey. *« Quel est le but recherché par les commanditaires ? »* nous demande ce policier ? *« Pas en tout cas celui de punir tel ou tel auteur d'attentats commis au Pays basque espagnol. Les Espgnols résidant dans les Pyrénées-Atlantiques sont surveillés, et on ne peut leur imputer raisonnablement les cinquante assassinats commis en Espagne depuis le début de l'année. »*

C'est toujours la même impression qui prévaut : les « commandos de la mort » frappent au hasard, bien plus pour affoler l'« arrière » du séparatisme basque que pour punir. L'Espagne explique que sa répression en Euskadi-Sud restera inutile tant que l'ETA disposera, au-delà des Pyrénées, d'un refuge. Mais à chaque fois qu'elle fait traverser la frontière à ses hommes de mains, la violence qu'elle déclenche paraît surtout destinée à lasser la population française, à lui faire passer le goût de l'accueil des réfugiés.

Le GAL provoque un effet de peur. Les membres présumés de l'ETA, installés à Hendaye ou à Biarritz, s'arment discrètement, et les élus locaux demandent au ministère de l'intérieur de prendre de nouvelles mesures de protection. Certains des réfugiés refusent de croire que les socialistes espagnols aient pu se résoudre aux méthodes de leurs prédécesseurs. A les entendre, ces « commandos » pourraient être l'œuvre du patronat basque espagnol, lassé de payer « l'impôt révolutionnaire » ou de milieux d'extrême droite nostalgiques du franquisme, ou encore d'une police trop laissée à elle-même. Peu importe, après tout, puisque le gouvernement espagnol, à défaut de couvrir ces opérations, ne les condamne pas.

PHILIPPE BOGGIO.

EN BREF

Des plates-formes évacuées au large de Terre-Neuve.

Terre-Neuve. — Le personnel de plusieurs plates-formes de forages pétroliers au large de Terre-Neuve a été évacué dans la nuit du 24 au 25 décembre. Seules sont restées à bord des équipes très réduites. Une violente tempête approchait, et les responsables des compagnies pétrolières ont en mémoire le naufrage de la plate-forme *Ocean Ranger*, survenu le 16 février 1982 dans la même zone par très mauvais temps et qui avait entraîné la mort de quatre-vingt-quatre personnes.

Dans la nuit du 18 au 19 décembre, toujours au large de Terre-Neuve, un remorqueur, le *Seaforth Jarl*, a coulé au cours d'une tempête ; les onze membres de l'équipage ont été recueillis par un autre remorqueur. — *(A.F.P.)*

Trois squatters écroués

Après les affrontements entre les forces de l'ordre et les squatters qui occupaient une usine désaffectée rue des Dunes, à Paris (*le Monde* daté 25-26 décembre), le parquet de Paris a relâché, le 24 décembre, vingt-deux des vingt-cinq personnes qui lui avaient été déférées. Elles pourront être éventuellement l'objet de poursuites ultérieures.

Les trois autres ont comparu devant M. Patrick Fievet, juge d'instruction. M. Daniel Dambois, quarante-et-un ans, architecte, et Mlle Claude Ammouche, vingt-cinq ans, animatrice, ont été écroués après avoir été inculpés de coups et blessures volontaires avec armes, fabrication et détention d'engins incendiaires. M. Frédéric Joyeux, vingt-six ans, a été inculpé de rébellion, laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

UNE LIBRAIRIE DES LIBERTÉS A PARIS

Une « librairie des libertés » a ouvert ses portes il y a quelques jours à Paris, à deux pas de la Tour Montparnasse (1). Cette librairie se propose de mettre à la disposition de ses clients la quasi-totalité des ouvrages en français et ayant trait aux libertés, « de la B.D. à la thèse d'Etat ». Un centre de documentation sur le même sujet a également été ouvert à cette adresse. La librairie et le centre ont été créés sur l'initiative de l'université de Paris-II et de l'Association pour le développement des libertés fondamentales que préside M. Marc Agi.

(1) 16, rue Littré, 75006 Paris. Tél. : (1) 549-10-98. Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 9 heures à 19 heures.

L'attentat contre le Grand Véfour n'est toujours pas revendiqué

L'attentat du 22 décembre contre le restaurant parisien le Grand Véfour, 12, rue de Beaujolais (Paris-1er), n'a toujours pas été revendiqué. Les enquêteurs de la brigade criminelle penchent, comme dans le cas de l'attentat commis le 20 novembre contre un autre restaurant parisien, l'Orée du bois, pour l'hypothèse d'un *« acte gratuit »*. Les racketteurs, soulignent-ils, agissent rarement contre un établissement à l'heure où des clients s'y trouvent.

Onze personnes, qui dînaient lors de l'explosion, ont été légèrement blessées. Mme Maurine Chrétien-Rudetzki, grièvement blessée, est restée sept heures en salle d'opération. Contrairement aux premières informations (*le Monde* daté 25-26 décembre), elle n'a pas été amputée d'une jambe.

Baleines échouées

Sydney. — Soixante-dix baleines au moins sont mortes, dans la nuit du 24 au 25 décembre malgré les efforts de sauveteurs pour remettre à l'eau quelque cent-vingt cétacés qui s'étaient échoués, en deux vagues sur une plage en Tasmanie au sud de l'Australie.

Christmas Blues

Correspondance

Washington. — Souffrez-vous du C.D.S., « Christmas Depression Syndrome », plus communément appelé Christmas Blues ? Le cafard de Noël, affirment diverses organisations comme les Samaritains ou le Centre pour le contrôle du stress, frappe de très nombreux Américains qui les consultent au téléphone. Les plus âgés pensent à leurs chers disparus ou pleurent sur leurs ambitions déçues. Les jeunes, premières victimes de la commercialisation de Noël, se plaignent des réalités de la vie quotidienne qui ne répondent pas à leurs espoirs.

« Ne désespérez pas », répondent les « psys » professionnels et amateurs. *Les chagrins personnels sont plus difficiles à supporter pendant la saison des fêtes... Et puis, le phénomène est saisonnier. Il s'agit d'une nostalgie temporaire, sans comparaison avec la dépression clinique. »* Et ils mettent en garde contre le « Christmas crash » de la mi-janvier, quand tombent en rafales les factures à payer et que s'évanouissent les bonnes résolutions du 1er janvier.

Mais pour plusieurs spécialistes des maladies mentales interrogés par le *New York Times*, le C.D.S. est un mythe. Le nombre des suicides et des hospitalisations psychiatriques n'augmente pas en décembre. *« Noël est peut-être mauvais pour le foie, mais il ne menace pas notre équilibre mental »*, assure le docteur Buckman responsable du service de psychiatrie à l'université de Virginie. Simplement Christmas exalte les principales émotions humaines : les gens gais deviennent encore plus joyeux et les tristes encore plus déprimés. Mais il faut admettre que les réunions de famille peuvent être une épreuve pour ceux qui ont eu une enfance perturbée ou nourrissent de vieilles rancunes à l'égard de leurs parents.

Selon la tradition, on échange des cartes de Noël, le plus souvent des images pieuses, en tout cas édifiantes, reprenant le message *« Paix sur terre aux hommes de bonne volonté »*. Cette année, M. Snyder, qui lutte pour le droit des Américains à garder et à porter des armes, a dessiné des cartes sur lesquelles on peut voir Santa Claus — Père Noël — sillonnant les airs dans son traîneau, la barbe en bataille et tirant au revolver sur les avions soviétiques.

M. Snyder justifie cette image par un verset du prophète Joël : *« Transformez vos charrues en épées et vos émondoirs en lances. »* — Mais, comme le note un rabbin, la citation sortie de son contexte déforme la pensée du prophète, qui voulait souligner que toutes les armes, même improvisées, ne sauraient avoir raison de Dieu.

M. Snyder ne croit pas que cette image contredise le message de Noël : *« Santa Claus ne pourrait mieux assurer la paix sur la terre qu'en détruisant l'Union soviétique et la tyrannie communiste athée, en général »*. Un croisé qui aura trop bien assimilé les paroles du président Reagan sur « l'empire du mal » : « Onward, Christian Soldiers ! » (En avant, soldat du Christ !).

HENRI PIERRE.

FAITS DIVERS

● *Catastrophe ferroviaire au Zimbabwe.* — Trente et une personnes ont été tuées et près de soixante grièvement blessées, samedi 24 décembre, lors du déraillement d'un train de voyageurs près de la ville de Hwangé à 500 kilomètres à l'ouest de la capitale, Harare.

(A.F.P., Reuter).

SPORTS

LA MORT DE JACQUES LEPS

Cinquante ans d'arbitrage

La ligne du couloir de gauche au fond, face à la tribune de presse sur le central de Roland-Garros : telle fut, durant cinquante ans, *sur un siège inaliénable*, la zone de surveillance de Jacques Leps, qui vient de mourir. Sa silhouette familière, taille menue, allure militaire, voix perchée et tranchante, n'est pas près de quitter la mémoire de ceux qui l'ont vu, installé là lors des grands matches des Mousquetaires jusqu'aux dernières finales gagnées par Bjorn Borg. Incapable de commettre une erreur, jamais contesté même par des « terreurs » comme Tilden ou Nastase, il avait un coup d'œil infaillible qui allait de pair avec une profonde connaissance du tennis. Classé lui-même en tête de deuxième série, champion de tir aux pigeons où il courait dès que « ses » grands matches étaient terminés, il avait d'autres titres moins connus et plus glorieux.

Jacques Leps avait été un as de la chasse pendant la première guerre mondiale ; il appartenait à la fameuse escadrille des Cigognes. La Légion d'honneur et douze citations rendirent hommage à sa conduite héroïque. Après la guerre, à l'époque qui vit ses anciens compagnons d'armes Fonck, Dagnaux, Vuillemin, Nungesser, Coli, Arrachart, Pelletier d'Oisy se lancer dans les exploits de leurs grands raids depuis la brousse africaine jusqu'aux confins de la Sibérie, précurseurs du grand rêve atlantique de Costes et Bellonte, c'est à l'industrie automobile que Jacques Leps se convertit. Le défi sportif, après tant de combats aériens, habita désormais son regard aigu. Ces derniers temps encore, nous le rencontrions à la Croix-Catelan : à midi juste, heure militaire. La démarche moins vive, mais la silhouette indestructible, toujours la même à quatre-vingt-dix ans. Il résista à une attaque de congestion cérébrale. La suivante le coucha. « *Out* » : nous entendons encore sa voix...

OLIVIER MERLIN.

LA FINALE DE LA COUPE DAVIS

Suède-Australie : une victoire partout

Sur le central en herbe du stade de Kooyong à Melbourne, les premiers simples de la finale de la Coupe Davis entre l'Australie et la Suède ont eu lieu lundi 26 décembre.

Le premier résultat a été acquis à la Suède par la victoire de Mats Wilander (dix-neuf ans) sur Pat Casa (dix-huit ans), après trois heures de lutte, par 6-3, 4-6, 9-7, 6-3. Dans le second simple, John Fitzgerald (vingt-trois ans), le héros de la récente victoire australienne sur la France, a battu sans trop de difficultés, par 6-4, 6-2, 4-6, 6-2, Joakim Nystroem (vingt ans), qui avait été préféré, à la dernière minute, à Anders Jarryd, habituel n° 2 suédois en Coupe Davis.

Comme en 1982

LE CENTRE SPORTIF JEAN-SARRAILH RESTE FERMÉ

Fermé une première fois à la rentrée universitaire de 1982, le centre sportif Jean-Sarrailh, à Paris, a fait l'objet de la même mesure le 15 octobre dernier. Le ministère de l'éducation nationale a confié à M. Fumoux, inspecteur général, une mission en vue de donner au centre les structures juridiques qui lui font défaut et qui devraient lui permettre d'être à l'avenir géré sainement.

La fermeture du centre sportif a été motivée par l'absence d'un véritable statut et par le délabrement de trois des salles omnisports, bien que des travaux de réfection des toitures dont le coût s'était élevé en 1982 à 935 000 francs (*le Monde* du 23 décembre 1982) aient été entrepris.

La situation précaire du centre sportif s'explique par l'absence d'un gestionnaire et par le manque chronique de crédits qui ne lui permet pas de payer ses charges. A ce jour, des dépenses de chauffage d'un montant de 320 000 francs n'ont pas été réglées, ainsi que différentes factures s'élevant à 1 200 000 francs environ. Il faudrait, selon M. Jean Ginisty, responsable de la coordination pédagogique, 2 500 000 francs pour apurer les comptes.

LES ARCHIVES SPORTIVES DE 1983

Du tennis à la voile

Trêve des confiseurs, podiums entre parenthèses : les champions réveillonnent, la fièvre des records est tombée. On fait des vœux sportifs pour l'année 1984. Et on consulte déjà les archives 1983. Les rayons de la bibliothèque croulent sous le poids des récits des exploits des dieux des stades.

Après la Coupe du monde de football et avant les Jeux olympiques, c'est le tennis, avec la victoire de Yannick Noah à Roland-Garros, qui a provoqué une production record. C'est ainsi que Christian Collin a fait un « *spécial Noah* » de son *Livre d'or annuel* (Editions Solar, 128 p., illustré, 80 F). En toute simplicité, il brosse, du premier coup de raquette au dernier coup de cafard, un tableau impressionniste du champion dont il avait déjà écrit une biographie. Patrice Dominguez et Michel Sutter se sont appliqués dans leur *Saison de tennis* (Editions n° 1, 220 p., illustré, 119 F) à continuer leur travail méticuleux de recensement des événements du circuit tennistique, qui fait de leur ouvrage un document de référence indispensable.

C'était naguère l'ambition de *l'Année du tennis* du trio Couvercelle-Delamare-Carducci (Editions Calmann-Levy, 220 p., illustré, 160 F). Ecrire à trois mains s'est néanmoins révélé, cette année, un exercice difficile, même pour ces professionnels qui ont passé le plus clair de leur temps dans les coulisses des grands tournois : il y a de l'imprécision dans les textes et du flou dans la photographie.

En jetant ses *Regards sur le tennis* (Editions Robert Laffont, 190 p., illustré, 98 F), Patrice Hagelauer n'a pas, en revanche, manqué son coup : l'entraîneur de Yannick Noah lève un coin du voile sur le rôle de l'homme qui, dans l'ombre, prépare les grandes victoires, grâce à un travail technique mais surtout psychologique, aux côtés du champion.

En décortiquant *la Vie de Chrissie*, c'est-à-dire la championne américaine Evert Lloyd, le journaliste du *New York Times* Neil Amdur (Editions Solar, 220 p., illustré, 65 F), dont la plume a la précision du scalpel, montre les aspects les plus redoutables du succès, que Yannick Noah, précisément, n'a pas pu supporter. Reine de son sport, Chrissie n'a toutefois pas conquis son trône facilement. C'est ce que, dans leur monumental *Grand livre du sport féminin* (Editions F.M.T., 528 p., illustré, 220 F.), Françoise et Serge Laget, avec Jean-Paul Mazot, se sont appliqués à démontrer en retraçant les avatars de cette conquête des médailles féminines, de l'athlétisme à la voile.

Au bout des doigts

Même ambition d'universalité, verve et humour en plus chez Jean Durry qui dit tout sur le vélo dans l'Ecyclopédie (Editions Denoël, 422 p., illustré, 220 F.) où tous les aspects de la petite reine, du dérailleur à la conquête des cols pyrénéens en passant par la responsabilité civile des usagers, sont passés en revue. Cette considérable somme de connaissances n'explique cependant pas pourquoi les géants de la route ont, de plus en plus, l'air de nains dans l'actualité sportive. La Grande oncle fait si peu rêver, désormais, qu'on essaie d'inventer un tour des Etats-Unis. C'est dire que tout l'enthousiasme de Jean-René Godart, soutenu par les commentaires de Bernard Hinault, est nécessaire pour soutenir le rythme de sa Saison de cyclisme (Editions n° 1, 220 p., illustré, 119 F), sans changer de braquet.

L'aventure ne s'écrit plus guère sur les pavés du Nord ou entre Bordeaux et Paris. L'exploit ne passe plus nécessairement par un dérailleur ou un cale-pied. L'une et l'autre sont au bout des doigts de Patrick Edlinger lorsqu'il escalade les falaises du Verdon. *Opéra vertical*, un album de photos de Robert Nicod (Editions Arthaud, 68 p., illustré, 130 F), et *Verdon dans frontières*, un livre de David Delden et Christine de Colomber (Editions Denoël, 150 p., illustré, 190 F) mettent en scène les vertiges de ce monde de granit et de calcaire. Une nouvelle forme de lyrisme est en train de naître sur ces parois rocheuses.

Ce lyrisme n'a pas cependant la popularité que la rumeur des stades a donnée au ballon rond et que fait vibrer Jacques Thibert dans son *Année du football* (Editions Calmann-Lévy, 252 p., illustré, 135 F). Ce lyrisme n'a pas non plus l'odeur du terroir et de la force virile chantée sur les terrains de rugby. Cet exercice a ses maîtres, Christian Montaignac dans son *Année du rugby* (Editions Calmann-Lévy, 220 p., illustré, 149 F) et Roger Couderc allié à Pierre Albaladejo pour leur *Livre d'or* (Editions Solar, 120 p., illustré, 80 F). Deux bons livres avec leur saveur particulière, l'un de vieux cognac, l'autre d'armagnac charpenté. Le rugby monte toujours un peu à la tête, même quand on est maître-assistant à l'université et qu'on veut tout dire sur *la Guerre des styles*, comme Christian Pociello (Editions A. . Métaillié, 412 p., 100 F). Mais l'enquête du sociologue s'accommode mal de la folie ordinaire d'un sport où personne n'arbitre les troisièmes mi-temps.

Navigations astronomiques

En chaque folie, il y a pourtant une logique certaine. C'est ce que démontre Antoine, ex-ingénieur et ex-chanteur : il a largué les amarres de la société de consommation et s'applique à raconter les trucs de ses navigations astronomiques ou catastrophiques dans *Mettre les voiles* (Editions Arthaud, 378 p., illustré, 140 F).

Un guide amusant du routard des océans à mille lieux nautiques de l'univers des courses transocéaniques sous balises Argos, que décrit Dominique Gautron dans *Pajot, Tabarly et les autres* (Editions Rochevignes, 190 p., illustré, 69 F) à l'attention des canditats à la course au large.

Dans les deux cas, l'aventure est au rendez-vous avec la sensation grisante de glisser sur les éléments. La neige poudreuse et profonde qu'on va chercher à peau de phoque sur les sommets des Alpes provoque une ivresse semblable. Aux skieurs avertis des dangers de la haute montagne et physiquement préparés aux conditions extrêmes, Anselme Baud dans *les Alpes du Nords à ski* (Editions Denoël, 256 p., illustré, 180 F) et François Labande dans *Ski sauvage* (Editions Arthaud, 314 p., illustré, 170 F) proposent de préparer leurs courses en toute connaissance de cause. Avant de se lancer sur des pentes vertigineuses, les autres amateurs de ski ont intérêt à consulter *le Guide du skieur* de Karl Gamma (Editions Bordas, 320 p., illustré, 135 F) qui fait une synthèse de toutes les méthodes de progression. Il a l'aval de l'ancien sorcier des équipes de France de ski, Honoré Bonnet.

ALAIN GIRAUDO.

RÉGIONS

Ile-de-France

Fontarabie : l'architecte défend son projet

Après notre article sur le conflit qui oppose certains habitants du vingtième arrondissement aux promoteurs d'une opération de construction rue de Fontarabie (le Monde *du 9 novembre 1983), nous avons reçu de M. Georges Maurios, l'architecte responsable du projet, les précisions suivantes :*

A la suite d'un concours restreint organisé par la Régie immobilière de la ville de Paris (R.I.V.P.) j'ai été désigné comme architecte chargé de la réalisation de ce programme de cent quarante logements. Mon projet a été conçu en tenant compte de tous les règlements d'urbanisme en vigueur. En effet, j'adhère parfaitement aux options du plan d'urbanisme de Paris, et je m'efforce de faire un bon projet avec cela. D'abord, parce que je pense que le terrain sur lequel je travaille n'est pas un espace flottant et non défini, mais qu'au contraire, étant situé en bordure d'une rue, il constitue un de ses côtés sur 110 mètres de longueur.

Or, j'ai envie de maintenir cette rue, de prolonger l'alignement des maisons qui existent à son extrémité formant la pointe de l'îlot. Pour cela, je construis une façade en respectant strictement le tracé d'origine de la rue, et tant mieux si le règlements d'urbanisme me le permettent et m'y encouragent. Ensuite, pour éviter « d'enfermer » l'intérieur de l'îlot, j'interromps la façade pour créer une large ouverture débouchant sur un mail qui traverse l'îlot en suivant la direction de la trame viaire du quartier, en assurant ainsi la liaison entre les deux rues Fontarabie et Bagnolet. Là encore, les règlements m'y autorisent et encouragent ce dispositif urbain.

Ce faisant, je pense que ce projet est de nature à apporter des solutions aux problèmes posés par les habitants de ce quartier, dont certains habitent des tours de 8 à 15 étages qui ont déjà malheureusement dénaturé l'autre extrémité de la rue et destructuré le fonctionnement urbain de l'îlot. La construction de ces 140 logements sociaux permettra en effet d'améliorer l'équilibre de population de ce secteur, de créer un espace vert au centre de l'îlot, un cheminement intérieur et un équipement collectif.

Il ne s'agit donc ni d'un urbanisme concentrationnaire, ni d'une falaise de béton, ni à priori d'un empilement de taudis.

« 75-08 » un nouveau magazine d'arrondissement

Opportunisme, folie douce, opération politique ? Un nouveau magazine d'informations locales intitulé *75-08* vient d'être lancé à Paris. Le responsable de cette tentative audacieuse est un journaliste, M. Jean-Louis Lemaire, *qui, dans l'éditorial de son premier numéro*, réfute les trois hypothèses et affirme qu'il n'a d'autres intentions que d'apporter aux habitants du huitième arrondissement *« une information locale indépendante et sincère »*. On peut le croire lorsqu'on sait qu'il édite et diffuse depuis treize ans un autre mensuel intitulé *75-20*, réservé aux gens du vingtième arrondissement et dont l'indépendance à l'égard des partis politiques, des associations, des syndicats et des intérêts économiques a fait le succès.

M. Lemaire connaît les risques de l'aventure et rappelle l'échec retentissant d'autres formules du même genre comme *Paris-Hebdo*. Néanmoins il ne cache pas que, après *75-20*, *75-08* *« pose la deuxième pierre d'une presse d'information parisienne qui fait cruellement défaut »*.

Outre de nombreux échos et informations pratiques, le sommaire du numéro un de *75-08* propose notamment un entretien avec le maire du huitième, le compte rendu — fort édifiant — d'une séance du conseil d'arrondissement, des rétrospectives en photos, un portrait d'Alain Bernardin, le patron du « Crazy », *l'interview d'un responsable* d'association locale, etc. Tout cela de bonne qualité. Bonne chance aux audacieux.

★ « 75-08 », mensuel d'information locale du huitième arrondissement : format 22 X 31, 46 pages, couverture couleur, prix : 9 F. Port de la Conférence, 75008 Paris. Téléphone : 562-75-08.

CARNET DU Monde

Décès

— Le proviseur de l'école hôtelière de Tain-l'Hermitage, Gérard Astier, fait part du décès de

Colette ASTIER,
infirmière,

survenu le 20 décembre 1983.
Le service religieux a eu lieu à Valence (26), le 23 décembre 1983.

Des dons peuvent être envoyés à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif.

— Mme Iris Blanadet
et M. Thierry Dubuc,
ses filles et gendre,
Marc-Gabriel, Raphaël et Alexis,
ses fils,
M. et Mme Maurice Blanadet
ses parents,
Mme Mareile Blanadet-Hartisch,
M. et Mme Raymond Blanadet
et leurs fils,
Mlle Françoise Blanadet,
ses frère, *sœur, belle-sœur et neveux*,
Toute la famille et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BLANADET,

psychiatre des hôpitaux,
médecin *chef de secteur* au C.H.S. de Villejuif,

survenu le 22 décembre 1983, à l'âge de cinquante et un ans.
Le service religieux sera célébré le mardi 27 décembre 1983, à 8 h 45, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, métro *Alésia*, sa paroisse.

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

— *La* direction et le personnel des sociétés Pétrofrance et Pétrorep ont le regret de faire part du décès de leur collaborateur et collègue

M. Armand BRASSEUR,

survenu le 23 décembre 1983, à Meaux, dans sa soixante-troisième année.
42, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

— **Le docteur**
Jacqueline E. CHEVALLEY
est décédée à New-York, après une longue maladie, le 6 décembre 1983, entourée de sa famille et de ses amis.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, boulevard de la Guyane,
94160 Saint-Mandé.
3, villa de la Dame-Blanche,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— M. José Corti,
a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Nicole CORTI,

Il reconnaîtra ses amis et relations à leur silence.

— Pongjaï et Pierre Parayre,
Claudine Parayre
et Laurent Sainte Fare Garnot,
Daniel et Corentin,
ont la douleur de *faire* part du décès, dans sa soixante-dixième année, de

Mme Suzanne GUILLERMINET,

survenu le 22 décembre 1983, à Paris.
Levée du corps le 28 décembre 1983, à 9 h 30, 22, rue Bruant, Paris-13e.
L'inhumation aura lieu à Sanary-sur-Mer.

22, allée de la Toison-d'Or,
94000 Créteil.
41, rue du Docteur-Kurzenne,
78350 Jouy-en-Josas.

— Viroflay.

Mme Roger Maget,
son épouse,
M. et Mme Alain Maget,
Nicolas,
M. et Mme Jean-Michel Maget,
Le docteur et Mme
Jean-François Blancher,
Anne et Frédéric,
M. et Mme Michel Guenard,
Xavier, Charlotte et Thomas,
M. et Mme Pierre Maget,
Alexis, Mathilde et Brieuc,
M. et Mme Laurent Maget,
Victoire et Marine,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme
Michel Harrivelle,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (H)
Roger MAGET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 24 décembre 1983, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-du-Chêne, rue Rieussec, de Viroflay (Yvelines), le mardi 27 décembre 1983, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu le même jour dans l'ancien cimetière de Cherbourg (Manche), rue de la Buché, vers 16 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Jean-Rey,
78220 Viroflay.

— Mme Michel Ranson,
Mme le docteur Ranson Bitker,
Le docteur et Mme Marc Olivier Bitker
et leurs enfants,
M. Silvio Bitker,

font part du décès de

M. Michel RANSON,
ingénieur
des Arts et Manufactures,

survenu à Paris le 13 décembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, avenue Adrien-Hébrard,
75016 Paris.

— M. et Mme Antoine Terrasse
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Terrasse
et leurs enfants,
M. Jean-Jacques Terrasse
et son fils,
M. et Mme Vlastimir Vasiljevic
et leur fils,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

Mme Charles TERRASSE,
née Madeleine Umbdenstock,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Paris le 16 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont *été* célébrées à Colmar (Haut-Rhin) dans *l'intimité* familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue des Belles-Feuilles,
75016 Paris.

— Dieu a rappelé à lui, le 23 décembre 1983, le

Père Etienne THOUVENIN de VILLARET (S.J.).

Les obsèques auront lieu le 28 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, *rue Haxo*, Paris-20e.

De la part
Du Père provincial de la Compagnie de Jésus en France,
Des membres de sa communauté,
Et de toute sa famille.

Anniversaires

— Le 26 décembre 1942 était fusillé, à Alger,

Fernand BONNIER de la CHAPELLE,

ayons aujourd'hui une pensée pour lui.

Messes anniversaires

— Le R.P. Fouquer, des Pères Blancs, ancien aumônier de la 2e D.B., célébrera, le mercredi 4 janvier 1984, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire de la mort accidentelle de son ami, le

président E. AMAURY.

Il veut y associer le souvenir de son épouse

Geneviève AMAURY,
décédée en 1974.

Le R.P. Fouquer invite tous les amis du président E. Amaury et tous ceux qui sont restés attachés à sa mémoire, à se joindre par leur présence et leurs prières à cette pieuse cérémonie de l'amitié et du souvenir.

Communications diverses

— La rencontre européenne de jeunes préparée par Taizé réunira 25 000 participants à Paris du 28 décembre au 1er janvier : plusieurs milliers de Parisiens accueilleront dans 200 paroisses les 21 000 jeunes qui arriveront de l'extérieur (parmi eux : 6 000 Italiens, 5 000 Espagnols, 4 000 Allemands, 1 500 jeunes de Yougoslavie et d'autres pays de l'Est. Deux fois par jour, à 13 heures et à 19 h 30, la prière commune aura lieu en même temps dans trois églises de Paris : Notre-Dame, Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés.

Frère Roger, de Taizé, publiera le 28 décembre une *Lettre d'Haïti* qu'il a écrite en novembre et décembre, partageant les conditions de vie d'un bidonville de la capitale de Haïti.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* : MM. Jean Etcheverry, général d'armée; François Maurin, général d'armée aérienne; André Robert, médecin général inspecteur.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* : MM. Pierre Dario, contrôleur général des armées; Charles Fricaud-Chagnaud, général de corps d'armée; André Sciard, général de corps d'armée; Alain Fatou, vice-amiral d'escadre; Georges Hugo, général de brigade; René Rougier, colonel.

**

Le *Journal officiel* du 24 décembre 1983 publie, en outre, une liste de promotions au titre du ministère de la défense, de *commandeurs*, d'*officiers* et de nominations de *chevaliers* dans l'ordre national du Mérite.

CARNET DU Monde

Le Monde

ECONOMIE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 1983

Le phénomène américain

L'année, qui avait bien commencé pour les Etats-Unis, se termine sur une note plus optimiste pour la plupart des pays industrialisés, y compris peut-être pour la France malgré le retard pris sur les autres nations pour laisser jouer, par une politique « de rigueur » appropriée, le processus de « désinflation » en marche dans toutes les économies. Pour la première fois depuis 1978 (où ils s'étaient trompés), les experts de l'O.C.D.E. se font porteurs de bonne nouvelle. Ils ne se demandent plus *si* la reprise est là. Ils s'interrogent sur les moyens de la consolider. C'est probablement à tort qu'ils estiment que la France ne devrait pas y participer car l'interdépendance ne joue pas seulement dans un sens négatif.

C'est à plus d'un titre que l'économie américaine continue à se détacher du lot. D'abord, par les multiples défis qu'elle semble porter à la logique économique. Un dollar de plus en plus fort, et qu'on s'accorde à juger « surévalué » a notamment pour conséquence de rendre la vie plus dure aux producteurs américains. C'est pourtant aux Etats-Unis que les profits se sont le plus nettement relevés. Leur monnaie continue à monter bien que la balance des paiements (et la balance commerciale) ait enregistré un déficit record. Pas plus que le niveau des taux d'intérêt qui reste très élevé par rapport au rythme, très ralenti, de hausse des prix (+ 3,1 % pour onze mois de 1983), la surévaluation du dollar n'aura été un obstacle à la reprise qui, depuis le mois de novembre 1982, n'a cessé d'étonner par sa vigueur.

Réajustement

L'erreur serait d'en conclure que les Etats-Unis, où le chômage a commencé à régresser, constituent un cas à part. Sans nier la réalité des résultats obtenus en matière d'inflation notamment, on constate, au-delà des statistiques globales, que l'économie américaine reste le lieu où se manifestent, avec une netteté souvent insoupçonnée de l'extérieur, les contradictions et les déchirements dans lesquels continue à se débattre l'économie mondiale, d'ouest en est et du nord au sud. D'une certaine façon, la hausse du dollar fait plus penser à un long accès de fièvre qu'à une montée en puissance. Il reste que, contrainte et forcée par le choc en retour des excès précédents (en matière de crédit, notamment), l'économie mondiale est engagée dans un gigantesque processus de réajustement que bien peu de gouvernements se montrent capables de conduire aux moindres frais pour la population. Dans ce processus, les Etats-Unis ont pris incontestablement, sur plusieurs points essentiels, de l'avance. Il leur arrive aussi d'être en retard. C'est le cas pour la gestion des finances publiques que Washington maîtrise moins bien aujourd'hui que Londres, Bonn et même Paris.

Avec des fortunes diverses, le processus en question vise à corriger les graves déséquilibres qui se sont accumulés depuis une bonne quinzaine d'années (c'est en 1965 que les Etats-Unis ont commencé de basculer dans l'inflation, et les premiers craquements du système monétaire international datent de la fin de mars 1968) et qui expliquent largement les « dysfonctionnements » de l'économie aux effets souvent dramatiques : chômage, baisse du niveau de vie dans des pays où il est déjà très bas. On peut les ranger sous trois rubriques principales (voir notre article dans le bilan de l'activité économique en 1982 paru dans nos éditions datées du 28 décembre de l'année dernière) : surendettement ; insuffisance des capacités bénéficiaires des entreprises, ce qui signifie que, globalement les salaires restent trop élevés, d'où l'appel des gouvernements, fussent-ils socialistes, à la modération ; incapacité de financer des régimes de sécurité sociale conçus à l'époque où l'on pensait que les fruits de la croissance pourvoiraient à l'accroissement des dépenses.

Le surendettement se manifeste à tous les échelons de la vie économique. Les Etats riches (Etats-Unis, R.F.A., Japon, Grande-Bretagne, etc., et plus récemment France) et pauvres (Mexique, Brésil, Nigeria, etc.) ont contracté d'énormes emprunts auprès de leurs ressortissants et à l'étranger pour financer leurs budgets. Les entreprises se sont laissées aller aux délices du capitalisme sans capital en négligeant de reconstituer leurs fonds propres et en entassant des dettes dont le poids leur paraissait léger tant que l'inflation était forte et les taux d'intérêt relativement bas. Les entreprises américaines auront peut-être été les premières à comprendre (l'extraordinaire envolée des taux d'intérêt en 1980 puis en 1981-1982 les y aura aidés !) les dangers de la situation et à en tirer les conséquences. Elles auront tout le long de l'année qui s'achève profité au maximum de la hausse de la bourse pour augmenter leur capital par émission d'actions nouvelles.

L'effort tenace (encore insuffisant) de redressement financier allant de pair avec une réduction des dépenses et une remarquable amélioration de la productivité, par modernisation des équipements et adoption de nouvelles méthodes de gestion parfois imitées des entreprises japonaises, les firmes américaines ont abordé la reprise (elle-même largement explicable par ces progrès) dans des conditions bien meilleures. De là l'accroissement des profits, qui permet encore d'alléger l'endettement, malgré le facteur défavorable que constitue la hausse du dollar dont on se plaint amèrement à Detroit et dans les autres grands centres industriels.

C'est avec l'encouragement des autorités financières supposées les plus vénérables que les pays en voie de développement se sont laissé prendre au piège redoutable du surendettement. Que l'on se souvienne des exhortations du Fonds monétaire au « nécessaire » recyclage des capitaux ! On les a entendues jusqu'en 1982, l'année où s'est déclenchée la crise générale de trésorerie des pays du tiers-monde, une crise dont les dimensions n'ont cessé depuis lors de s'élargir. Le fait qu'elle ait éclaté au moment où disparaissaient les trop souvent invoqués « surplus » des pays pétroliers tendrait à prouver que l'endettement avait une autre cause que la hausse du pétrole, à laquelle le F.M.I. attribuait complaisamment l'apparition de déficits qui ne cessaient pourtant de se creuser au fur et à mesure que les excédents pétroliers fondaient comme neige au soleil, du fait que les pays producteurs se lançaient dans la même frénésie de dépenses que les autres. Quand il est enfin devenu apparent, à l'occasion du moratoire demandé par le Mexique, il y a dix-sept mois, que l'endettement accumulé dépassait de très loin les capacités de remboursement, les prêteurs ont brusquement freiné des quatre fers.

« Déflation »

Quant aux débiteurs, leur comportement se sera révélé tristement conforme (comment pourrait-il en être autrement ?) à celui qu'ont eu, en pareille circonstance (par exemple, pendant les années 30) leurs prédécesseurs. Ils ont demandé des délais de paiement et pour obtenir l'argent frais dont ils ont un besoin urgent, ils ont dû brader sur les marchés les marchandises qu'ils produisent. C'est pourquoi l'année 1983 aura vu la première baisse du pétrole depuis le début des années 70. C'est encore la raison pour laquelle les cours des principales matières premières, comme le cuivre, n'ont que faiblement monté malgré la reprise, et bien que leur niveau actuel soit encore inférieur aux coûts de revient. Non-renouvellement des crédits à des emprunteurs qu'on encourageait naguère à la dépense, liquidation plus ou moins forcée des stocks sur des marchés où les acheteurs, faute de disponibilités, se font exigeants, voilà les signes typiques d'un mouvement de « déflation », ou si l'on préfère de désinflation, dont la crise que traversent les pays du tiers-monde présente une image grossie.

PAUL FABRA.

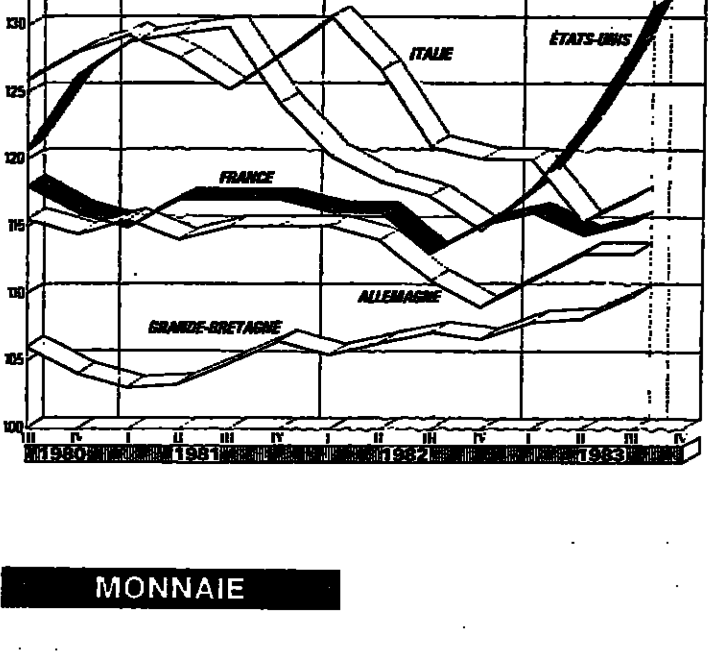
(Lire la suite page 13.)

Reprise soutenue aux Etats-Unis et au Japon plus faible dans les autres pays industrialisés

Forte en Amérique du Nord, incertaine en Europe, la reprise qui s'est manifestée en 1983 a eu des causes multiples et des effets variés selon les cas. La production industrielle, qui avait baissé de 5 % en moyenne annuelle en 1982, a augmenté de 3,5 % pour les sept grands pays industrialisés de l'O.C.D.E. (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada). Cette progression globale masque d'importantes parités puisqu'elle est de + 6 % aux Etats-Unis mais n'existe pas pour l'Italie (– 4,2 %).

Situation contrastée qui se reflète au niveau de la croissance. Le produit national, qui pour les mêmes pays avait légèrement reculé en 1982 (– 0,5 % en moyenne annuelle), a augmenté de 2,5 % en 1983. Les Etats-Unis (+ 3,5 %), le Japon et le Canada (+ 3 %) sont en tête de ce palmarès, suivis de la Grande-Bretagne (+ 2,5 %), de l'Allemagne (+ 1,2 %) et de la France (+ 0,5 %), seule l'Italie marquant un recul de 1,5 %. Il y a eu reprise aux Etats-Unis, au Canada et, dans une moindre mesure, en Allemagne et en Grande-Bretagne, maintien de la croissance au Japon et ralentissement en France.

Seul véritable moteur de la reprise dans le monde, les Etats-Unis ont terminé l'année en force. Le P.N.B., qui avait augmenté de 2,6 % au premier trimestre par rapport au dernier trimestre de 1982, a crû de 9,7 % au deuxième et de 7,6 % au troisième. L'impulsion s'est traduite par un redressement de l'emploi qui, conjugué à la baisse du taux d'épargne, s'est traduit par un gonflement des dépenses des ménages. Phénomène inverse à celui qui a été observé au Japon, où l'essoufflement de la demande intérieure a été compensé par l'essor des ventes à l'étranger. Celles-ci ont permis à la production industrielle de progresser au fil des mois. Pour rétablir un certain équilibre et soutenir la demande intérieure, Tokyo a dû annoncer, le 21 octobre dernier, un certain nombre de mesures budgétaires (financement du logement, aides aux travaux publics). Le P.N.B. s'est accru de plus de 4 % au second semestre.



L'augmentation de la consommation privée a aussi favorisé l'essor de l'activité en Allemagne et en Grande-Bretagne. Celle-ci a augmenté pour la première fois en R.F.A. depuis près de trois ans, malgré une baisse des traitements et salaires et une stagnation des transferts publics (notamment les prestations sociales). La quasi-stabilité des prix à la consommation dans les premiers mois de l'année a favorisé une légère augmentation du revenu réel des ménages. Mais, surtout, on a assisté à une forte et rapide chute du taux d'épargne. Soutenue au cours du premier semestre, la demande intérieure s'est atténuée en fin d'année, l'équilibre se maintenant grâce à une reprise des parts de marchés dans les échanges extérieurs.

On a constaté en Grande-Bretagne une forte réduction du taux d'épargne ajoutée à une augmentation du recours à l'emprunt, d'où une augmentation de la consommation privée. L'investissement et la formation de stocks aidant, la production industrielle a progressé lentement, s'établissant à un niveau supérieur de 2 %, au cours des trois premiers trimestres, par rapport aux neuf premiers mois de 1982.

(Lire la suite page 11.)

MONNAIE

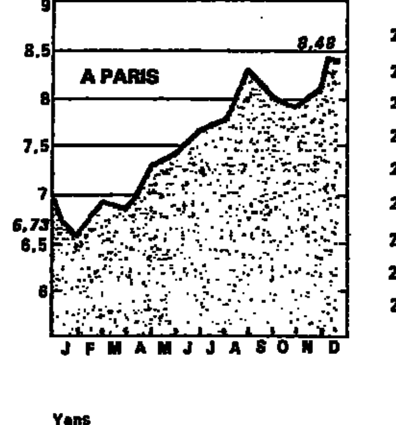
Le dollar en vedette

Troisième dévaluation du franc

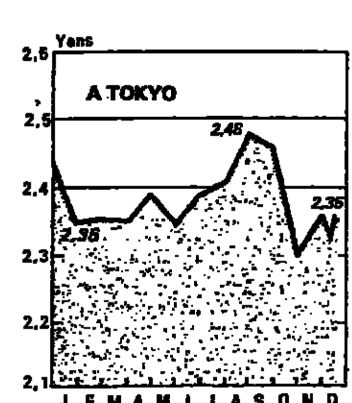
L'année 1983, comme l'année 1982, et comme l'année 1981, a été tout entière placée sous le signe du dollar, dont la montée a été continue. Toutes les monnaies ont baissé par rapport au « billet vert », excepté le yen, dont la fermeté a été tout à fait remarquable, en dépit d'un fléchissement au milieu de l'été. Le dollar a monté, à Paris, de 26 % (8,46 F contre 6,73 F), à Francfort, de 16 % (2,76 DM contre 2,38 DM) et à Londres de 13 %. A Tokyo, en revanche, il s'est retrouvé à 234 yens en fin d'année contre 235 yens au début, avec une pointe à 249 yens en août.

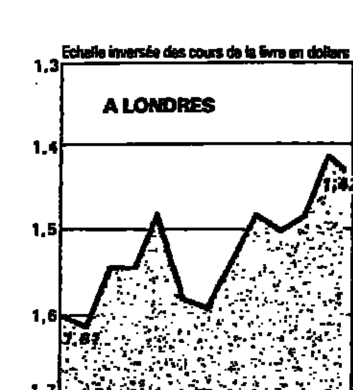
Bien des arguments ont été mis en avant pour expliquer cette nouvelle flambée. Celui des taux d'intérêt, bien sûr, s'est trouvé le plus souvent évoqué. Il est de fait que, le loyer de l'argent ayant baissé en Europe presque aussi vite qu'aux Etats-Unis, l'écart des taux en faveur des placements en eurodollars s'est maintenu. Ainsi, en fin d'année, l'échéance à six mois « valait » 10 1/2 % outre-Atlantique, 9 3/4 % à Londres, 6 1/2 % à Francfort et Tokyo. Cette tension aux Etats-Unis (voir la rubrique taux d'intérêt) a été très vivement critiquée par les partenaires des Etats-Unis, notamment la Grande-Bretagne, mais à New-York on se déclare impuissant à forcer la main du Congrès ou de la Maison Blanche dans le sens d'une réduction du déficit budgétaire américain, et à contraindre la Réserve fédérale à assouplir sa politique de lutte contre l'inflation, combat qui, au surplus, emporte l'adhésion de presque tout le monde outre-Atlantique. Vient ensuite l'argument de la tension internationale, au Moyen-Orient et dans le monde : à chaque incident, le dollar se comporte un peu plus comme une valeur refuge. Ce comportement, outre l'écart de taux, explique la défaveur du mark, qu'affectent les mouvements populaires dirigés contre l'installation des euromissiles en Allemagne, et les remous politiques de toute sorte, y compris l'inculpation du ministre de l'économie, le comte Lambsdorff.

LE DOLLAR



Marks
A FRANCFORT
2,74
2,79
2,38
J F M A M J J A S O N D





En fin d'année, des facteurs de hausse supplémentaires contribuaient à doper la monnaie américaine, au plus haut depuis dix ans à Francfort, et au plus haut historique à Paris comme à Londres. Une véritable pénurie de dollars était perceptible sur les marchés des changes, soumis à une forte demande. Aux besoins des pays emprunteurs pour payer les intérêts de leur dette et parfois pour les rembourser, s'ajoutaient les achats d'opérateurs commerciaux qui avaient attendu, en vain, une baisse du dollar et se voyaient obligés de rattraper leur retard. En fait, on constatait que la création monétaire de dollars s'était arrêtée : les pays producteurs de pétrole, principaux pourvoyeurs depuis 1974, sont devenus emprunteurs par suite du fléchissement de leurs ressources, et les pays endettés ont obtenu le rééchelonnement de leurs échéances aux dépens des établissements prêteurs.

Sans doute le creusement rapide du déficit commercial des Etats-Unis et, surtout de leur balance des paiements, risquera-t-il, un jour, d'inquiéter les détenteurs de dollars, mais nul ne sait à quelle date interviendra le renversement de tendance.

En Europe, l'événement a été le réajustement du Système monétaire européen (S.M.E) le 21 mars, marqué par la troisième dévaluation du franc français depuis l'été 1981. Le gonflement spectaculaire du déficit commercial de la France, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, et le creusement de l'écart d'inflation avec ce pays rendaient nécessaire un « ajustement » du franc par rapport au mark. Au cours du premier trimestre, la certitude qu'après la sérieuse alerte de décembre 1982 un tel « ajustement » était inéluctable mais ne pouvait être réalisé qu'au lendemain des élections législatives en Allemagne et municipales en France, prévues pour le mois de mars, faisait monter la tension.

Elle obligeait les banques centrales, essentiellement la Banque de France, à défendre chèrement les parités de leurs monnaies. Au lendemain des scrutins, les négociations s'engageaient entre les partenaires du Système monétaire européen, dans une véritable atmosphère de psychodrame, la France, pour des raisons politiques évidentes, voulant contraindre l'Allemagne à réévaluer unilatéralement sa monnaie.

(Lire la suite page 13.)

MARCHE DES CAPITAUX

Les prêteurs récalcitrants et les débiteurs aux abois

Une énorme crise s'est abattue sur le marché des crédits bancaires internationaux. Jusque vers le milieu de l'année 1982, le volume des eurocrédits (crédits accordés par des banques dans une monnaie autre que celle du pays où elles exercent leurs activités) croissait de façon spontanée au rythme de 25 % et davantage par an. La décision prise par le Mexique, le 20 août de cette année-là, d'appliquer un moratoire de trois mois sur ses dettes extérieures a fait l'effet d'un coup de tonnerre qui a modifié du tout au tout la situation.

La plupart des pays du tiers-monde et plusieurs pays socialistes d'Europe et d'Asie (Corée du Nord) sont aujourd'hui dans l'incapacité de faire face à leurs obligations de remboursement. Ces débiteurs en difficulté représentent environ les deux tiers, sinon davantage, de l'endettement globalement accumulé par ces deux catégories de pays, soit un total d'environ 700 milliards de dollars. La moitié de cette source est le fait des pays latino-américains. La croissance y a fait place à une récession souvent profonde.

Il est plus facile de procéder par élimination : il n'y a guère, parmi les pays latino-américains, que deux nations à ne pas avoir demandé un rééchelonnement de leurs dettes échues, *ni* sollicité l'aide du F.M.I. et de leurs créanciers. Il s'agit de la Colombie et du Paraguay.

Les quinze derniers mois auront été marqués par un renversement spectaculaire. Le Mexique, qui avait soulevé tant d'inquiétudes, fait figure de bon élève du F.M.I., dont il a obtenu un crédit de 3,9 milliards de dollars, somme qui s'ajoute aux 5 milliards d'argent frais fournis par les banques au titre de l'année 1983 (et probablement, à de meilleures conditions, 4 milliards pour 1984).

Près de 20 milliards de dettes venant à échéance en 1983 et 1984 ont été « restructurées » ou sont sur le point de l'être, dont 14 milliards de dettes privées, c'est-à-dire des dettes à l'égard de banques occidentales sans la garantie des Etats dont ces banques relèvent. A cela s'ajoutaient pour 1983 quelque 6 milliards de « lignes interbancaires ».

(Lire la suite page 11.)

LA DÉSINFLATION CONFIRMÉE

COMMERCE INTERNATIONAL

Dégel

Progrès ? Le commerce mondial aura stagné en 1983, après avoir fléchi de 2 % en 1982. Depuis la guerre, les échanges internationaux n'avaient connu que deux autres reculs, en 1975 (– 3 %) et en 1958 (– 1 %). En valeur, du fait surtout d'une forte hausse de la monnaie américaine, les échanges n'avaient représenté que 1 850 milliards de dollars en 1982, soit 6 % de moins qu'en 1981.

« Personne ne prédit que les échanges connaîtront une expansion vigoureuse, comme celle qui a accompagné la sortie de la récession de 1975 », écrivaient, dans leur étude annuelle, les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Selon eux, *« le mécanisme qui transmet les reprises économiques nationales, à travers l'économie mondiale, ne fonctionne manifestement pas comme lors des reprises précédentes »*.

Pour le GATT, la relance des échanges mondiaux, qui a accompagné le léger redémarrage économique international, risque de se heurter à une perturbation du système commercial et financier : surendettement de nombreux pays en développement, pénurie des capitaux drainés par les pouvoirs publics occidentaux pour financer leurs déficits budgétaires. Le GATT s'attaque aussi aux politiques protectionnistes *« qui ne seront pas assouplies automatiquement, car elles ont depuis quinze ans une origine surtout idéologique »*, ce qui pose la difficile question de l'environnement social et politique.

Cependant, d'après des prévisions ouest-allemandes et japonaises, le commerce mondial pourrait progresser de 4 % en 1984. Le Jetqo de Tokyo prévoit aussi une augmentation de 4 % des prix des échanges à cause de la hausse des cours des matières premières.

En 1983, le dégel du commerce mondial a résulté des échanges entre les pays industrialisés qui, selon les experts de l'O.C.D.E., auront augmenté de près de 5 % (0 % en 1982). Les exportations des vingt-quatre pays membres de l'Organisation auront globalement progressé de près de 2 % (+ 4 % environ pour les produits manufacturés), alors que les seules ventes de l'O.C.D.E. vers le reste du monde auront diminué de 2,5 % (– 5 % en 1982). De même leurs importations se seront accrues de plus de 3 % (– 3 % environ pour le pétrole), les seuls achats au reste du monde ayant baissé de 1 % (– 5,5 % en 1982).

En revanche, les exportations du reste du monde auront globalement diminué de 2 % (– 8 % environ pour l'OPEP ; + 4 % pour les pays en développement ; 0 % pour les autres pays). Ces exportations avaient reculé de 8,5 % en 1982. Pour leur part, les importations auront baissé de 3 % (– 8 % pour l'OPEP ; – 1 % pour les pays en développement ; – 3 % pour les autres pays). Les importations avaient reculé de 3 % également en 1982.

De fait, il y a un certain grippage du commerce mondial : de 1963 à 1973, ce commerce avait progressé nettement plus vite (+ 8,5 % en moyenne annuelle) que la production internationale (+ 6 %). L'écart s'est ensuite réduit au point de disparaître en 1982, la production ayant cette année également diminué de 2 %. Les échanges ne tirent plus la croissance.

SOLDES DES BALANCES DE PAIEMENTS COURANTS

avec entre parenthèses les soldes de la balance commerciale (en milliards de dollars)

	1981	1982	1983 (estimation)
Japon	4,8 (20)	6,9 (18,1)	22,5 (33)
R.F.A.	– 6,5 (17,9)	3,5 (26,5)	5,2 (24,7)
Grande-Bretagne	13,2 (6)	9,5 (3,7)	1,5 (2,5)
Italie	– 8,1 (– 10,6)	– 5,5 (– 7,9)	1,5 (– 3)
France	– 4,7 (– 10,1)	– 12,1 (– 15,5)	– 5,2 (– 8,5) (1)
Etats-Unis	4,6 (18,4)	– 11,2 (– 36,4)	– 42,5 (– 62,2)

Source : O.C.D.E.

(1) Les chiffres de l'O.C.D.E. minimisent le redressement français – la balance commerciale accusera en 1983 un déficit inférieur à 7 milliards de dollars.

Lorsque pour un pays donné le solde de la balance des paiements courants – qui est le chiffre le plus significatif – est inférieur au solde de la balance commerciale, cela signifie que les entrées de devises relatives aux échanges de marchandises sont en partie annulées par des sorties occasionnées par d'autres postes de la balance des paiements courants (échanges de services, opérations sur prêts et emprunts, redevances, envoi de fonds par les immigrés, etc.). Ainsi tout se passe comme si la balance commerciale fortement excédentaire de la R.F.A. finançait les dépenses (très importantes) des touristes allemands à l'étranger et les rapatriements de fonds par les ouvriers turcs ou grecs travaillant en Allemagne.

Pour d'autres pays, on a constaté le contraire : le solde de leur balance des paiements, quand il est positif, est supérieur à celui de la balance commerciale, ou bien, quand il est négatif, il l'est moins que celui de la balance commerciale, ce qui implique que les sorties de fonds occasionnées par un commerce déficitaire sont en partie compensées par d'autres revenus en provenance de l'extérieur. Tel est le cas des Etats-Unis. Mais, pour ce dernier pays, le facteur décisif, c'est l'afflux de capitaux étrangers (dont une bonne partie s'investissent dans l'achat de bons du Trésor), qui ne sont pas comptabilisés dans la balance des paiements courants.

MATIERES PREMIERES

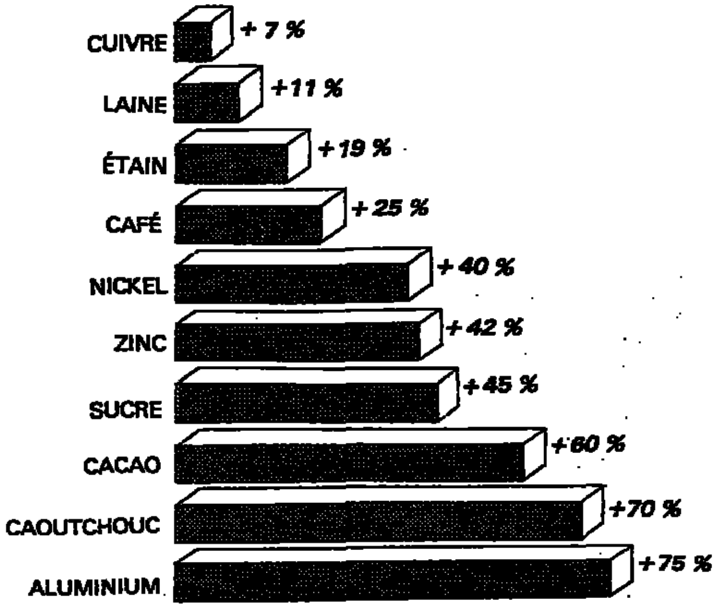
Lente reprise

Très déprimés en 1982 (essentiellement les métaux non ferreux), les cours des matières premières se sont engagés sur la voie de la reprise en 1983, mais avec lenteur et difficulté. Outre le manque de vigueur (sauf aux Etats-Unis) de la reprise, l'accumulation des stocks, très importants pour des métaux comme le cuivre, par exemple, a pesé sur les cours, d'autant que bien des pays producteurs font partie du tiers-monde et, perpétuellement à court de ressources, ont eu tendance à augmenter leur production dès que la demande se gonflait légèrement : un tel comportement a empêché toute véritable remontée. C'est ainsi que le cuivre, métal le plus produit dans le monde, dont le cours était, l'année dernière, tombé au plus bas niveau depuis cinquante ans, ne s'est revalorisé que de 7 % à 10 % suivant les monnaies (livre sterling ou dollar). Quant au plomb, son prix n'a pas varié d'une année sur l'autre en raison d'une baisse de la consommation.

En revanche, les cours de l'aluminium, qui avaient chuté de 50 % par suite d'une crise sans précédent, se sont très vigoureusement redressés grâce à la reprise de l'économie américaine et à la discipline des producteurs, très concentrés dans le monde. Le zinc, de son côté, a vigoureusement progressé, en liaison avec le redémarrage de l'industrie automobile.

Dans le secteur des produits agricoles, ce sont les aléas climatologiques qui ont influencé les cours.

En ce qui concerne les produits agricoles à usage industriel, le fait marquant a été le véritable bond (+ 70 %) de la gomme naturelle. La perspective de voir l'administration américaine reprendre ses achats a dopé le marché.



PRIX

Nette décélération

La nette décélération des taux d'inflation qui s'était manifestée en 1982 dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. (7,3 % contre 10,5 % en 1981) s'est poursuivie en 1983, la hausse des prix ne dépassant pas 5,5 %, en moyenne pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

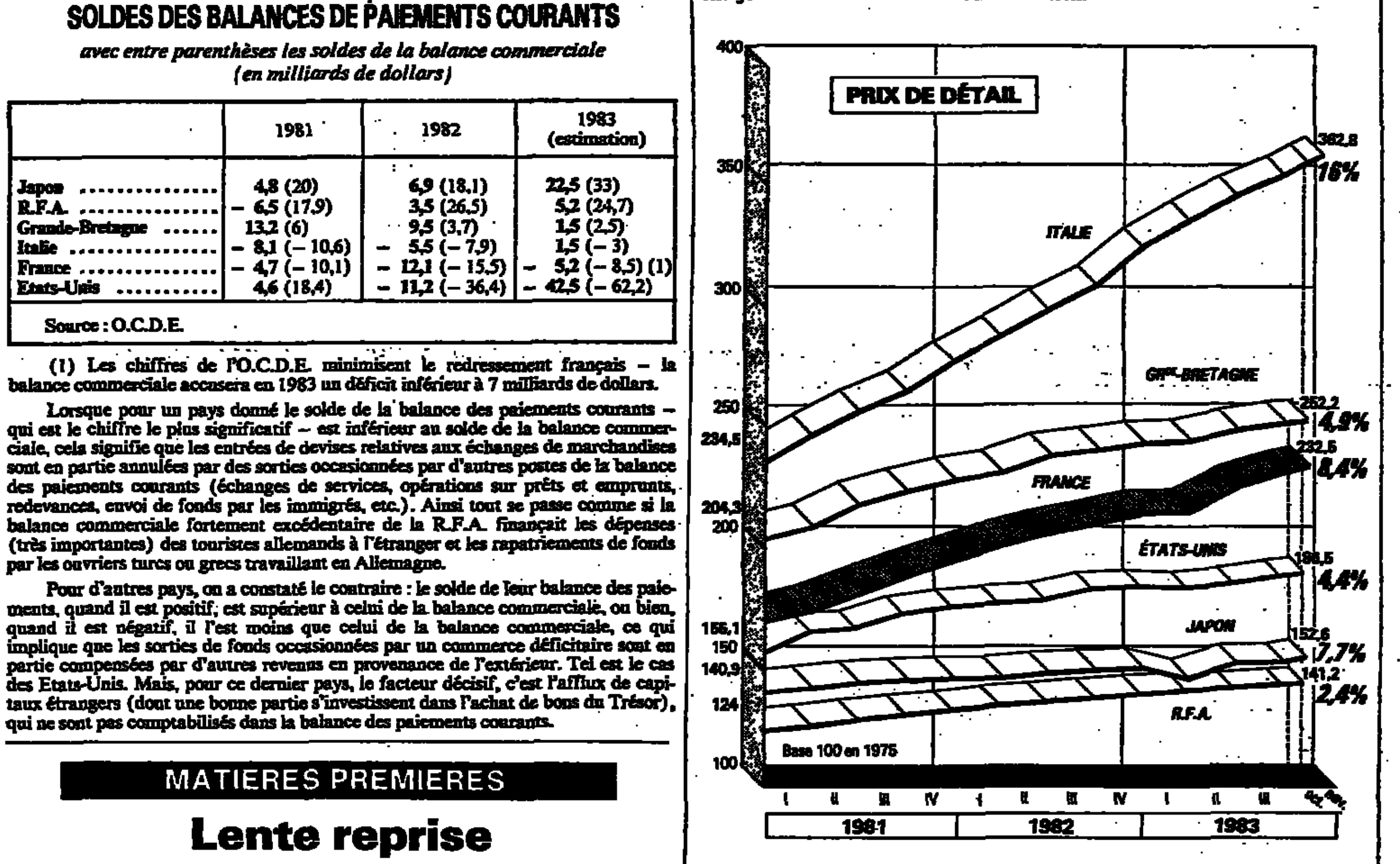
En glissement, d'octobre 1982 à octobre 1983, les prix ont augmenté de 4,2 % pour les sept principaux pays de l'O.C.D.E. contre 6,4 % durant la même période de l'année précédente. Les taux d'inflation sont passés de 5,1 % à 2,9 % (dix premiers mois) pour les Etats-Unis, de 3,1 % à 1,4 % pour le Japon et de 10 % à 4,9 % pour le Canada.

Les pays de la C.E.E. ont marché au même rythme, passant, pour les douze mois se terminant en octobre, de 9 % à 7,3 %. La décélération a été particulièrement nette en Allemagne (passant de 4,9 % à 2,6 %), en Italie (17,1 % à 13,1 %), en Belgique (9,8 % à 6,5 %) et aux Pays-Bas (4,9 % à 2,5 %), moindre en Grande-Bretagne (6,8 % à 5 %). La France n'entre pas dans cette catégorie puisque, dans la période considérée – d'octobre à octobre, – le taux d'inflation est de 10,4 % en 1983 contre 9,3 % en 1982. Cependant, les résultats des deux derniers mois de l'année laissaient à penser que la hausse des prix, en moyenne annuelle, serait d'environ 9,4 % en 1983 contre 11,8 % en 1982.

Les moyennes cachent souvent des variations significatives, les facteurs de baisse ou de hausse de prix se modifiant sans cesse. Aux Etats-Unis, le ralentissement de la progression des salaires, la fermeté du dollar et la faiblesse des cours du pétrole et des matières premières ont joué en faveur de la décélération. En fin d'année cependant, la hausse des prix des denrées alimentaires et des matières premières faisait apparaître une légère reprise de l'inflation. Un phénomène analogue était observé en Grande-Bretagne. En Allemagne fédérale, l'inflation s'est presque arrêtée pendant les six premiers mois de l'année (avec notamment + 0,1 % en février et en mars). Cette stabilité était due essentiellement à la baisse des prix à l'importation et à celle des coûts unitaires de main-d'œuvre. La remontée des prix à l'importation en milieu d'année, due à un affaiblissement du deutschemark par rapport au dollar, n'a que très peu modifié la situation : les prix n'ont pas augmenté de plus de 0,2 % en septembre, en octobre et en novembre.

D'une manière générale, la décélération des taux d'inflation s'explique par le ralentissement de la progression des salaires et par une stagnation des transferts sociaux. Par ailleurs, les taux d'intérêt sont restés stables après avoir considérablement baissé en 1982. Les prix du pétrole ont connu leur première baisse officielle. Quant aux prix des matières premières, après avoir augmenté en début d'année, ils ont fléchi et n'ont repris leur ascension qu'au cours des derniers mois. Seul le dollar a causé quelques soucis aux partenaires des Etats-Unis, sa montée renchérissant le prix des produits importés.

Dans les derniers jours de 1983, la plupart des observateurs considéraient que l'on se trouvait à la veille d'un retournement de situation ou que, à tout le moins, il serait difficile de faire reculer davantage l'inflation.



Les pourcentages indiqués en bout de courbes représentent des rythmes annuels de hausses des prix calculés sur les trois derniers mois connus : août-septembre-octobre 1983 pour le Japon, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ; septembre-octobre-novembre pour la R.F.A., la France, l'Italie. On notera que pour le Japon ce rythme est très exagéré du fait de deux très mauvais indices en septembre et, en octobre. En fait, la hausse des prix est faible au Japon (+ 3,6 % sur six mois), mais difficile à préciser à cause d'accidents de parcours (+ 1,3 % en septembre, + 0,9 % en octobre) qui succèdent à des mois au cours desquels les prix baissent (– 0,5 % en juillet, – 0,3 % en août).

ENERGIE

Pétrole : le choc en retour

Comme 1973 avait été, avec le premier choc pétrolier, une date-clé de l'histoire énergétique, 1983 restera probablement l'année du choc en retour, marquée par la première baisse des prix officiels du pétrole annoncée par l'OPEP. Cette décision douloureuse, arrachée le 14 mars à Londres sous la pression du marché, consacre le retournement du marché pétrolier amorcé depuis 1981. La récession économique jointe aux efforts d'économie et de diversification des pays consommateurs après les deux vagues de hausses des prix de 1973 et surtout de 1979-1980 a provoqué une diminution continue depuis trois ans de la demande de pétrole. La consommation mondiale a encore baissé en 1983, n'atteignant que 44,7 millions de barils par jour en moyenne contre 45,5 millions en 1982, 47,6 millions en 1981 et 49,9 millions en 1980. Ce reflux a été aggravé, pour l'OPEP, par l'augmentation continue de la production concurrente des pays producteurs non-membres de l'organisation (Grande-Bretagne, Norvège, Mexique, U.R.S.S., etc.).

La baisse des prix officiels du brut, jointe au maintien des niveaux de production, nécessaire pour équilibrer le marché a provoqué, malgré la hausse du cours du dollar, une diminution importante des revenus des pays de l'OPEP, dont le déficit global est passé de 7 milliards de dollards en 1982 à 33 milliards de dollars en 1983. Elle a eu pour effet, partout dans le monde, de freiner les efforts faits par les pays consommateurs pour s'affranchir de la contrainte pétrolière en diversifiant leurs sources d'approvisionnement énergétique. Ainsi les dépenses d'exploration pétrolière dans les régions nouvelles ont-elles subi un coup d'arrêt. De même les programmes d'équipement électronucléaire ont-ils été considérablement ralentis, voire stoppés, et le développement du commerce et de l'exploitation charbonnière a-t-il marqué le pas.

Les producteurs de gaz enfin ont également subi les contrecoups de la demande d'hydrocarbures et de la diminution des prix du brut, auxquels les prix du gaz sont plus ou moins explicitement liés. Ils ont dû affronter des difficultés croissantes pour écouler leurs produits, en acceptant parfois de renégocier les contrats précédemment signés, et procéder, dans de nombreux cas, à des baisses de prix. Dans tous les domaines, y compris celui des énergies renouvelables (solaire, bois, etc.) et des économies d'énergie, 1983 aura donc été l'année du reflux et des remises en cause.

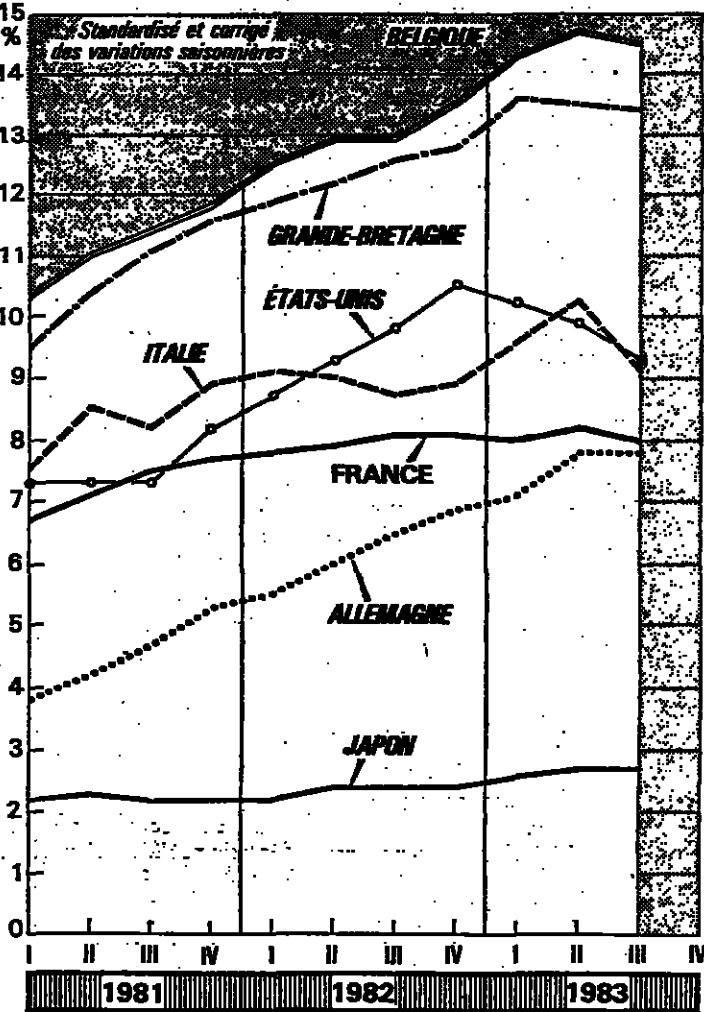
SALAIRES ET EMPLOIS

Coup de frein sur les rémunérations
Baisse du chômage aux Etats-Unis

1983 restera comme une année de sensible décélération salariale.

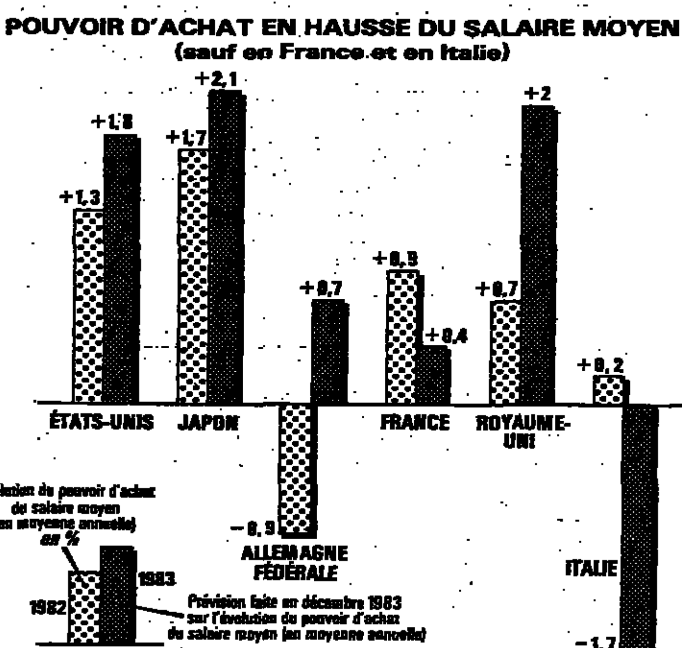
Ainsi, selon l'O.C.D.E., les gains horaires des ouvriers dans les industries manufacturières ont progressé en Allemagne fédérale de 2,6 % en 1983 contre 5 % en 1982, aux États-Unis de 4,2 % en 1983 contre 6,4 % en 1982, en France de 10,9 % contre 15,3 %, en Italie – où la hausse demeure à un niveau très élevé – de 14,5 % contre 17,2 %. En Grande-Bretagne la progression des gains hebdomadaires ouvriers a été de 7,9 % en 1983 contre 11,1 % en 1982. Enfin au Japon les gains mensuels des ouvriers des industries manufacturières ont augmenté de 4,5 % en 1983 contre 4,8 % l'année précédente.

L'ÉVOLUTION DU CHOMAGE



Source : O.C.D.E.

POUVOIR D'ACHAT EN HAUSSE DU SALAIRE MOYEN (sauf en France et en Italie)



Dans tous ces pays la décélération salariale allant de pair avec une moindre inflation, le pouvoir d'achat du salaire moyen a été maintenu ou même a progressé. Il n'y a, paradoxalement en raison de sa forte augmentation salariale, que l'Italie qui a fait exception, le pouvoir d'achat du salaire moyen ayant baissé de 1,7 % en 1983 alors qu'il avait augmenté de 0,2 % en 1982. En revanche, l'Allemagne fédérale, qui avait vu son pouvoir d'achat diminuer de 0,9 % en 1982, opère un rétablissement avec une hausse de 0,7 % en 1983.

Pour ce qui concerne l'évolution du chômage, la France a réussi une relative stabilisation, passant de novembre 1982 à novembre 1983, en données brutes, de deux millions cent soixante et un mille demandeurs d'emplois à deux millions deux cent vingt-trois mille, soit une hausse en un an de 2,9 %. Mais la fin de l'année a laissé entrevoir les signes d'une dégradation qui, en raison des milliers de suppressions d'emplois attendues dans les secteurs industriels en pleine restructuration, devrait déboucher sur une aggravation en 1984. Il n'en demeure pas moins que pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. le chômage s'accroît. Pour les vingt-quatre pays de l'Organisation, on est passé de trente millions de chômeurs en 1982 à environ trente-trois millions en 1983.

Dans la Communauté économique européenne, les statistiques, encore provisoires, de novembre 1983 montrent que par rapport à novembre 1982 le chômage a augmenté, en données brutes, de sept cent mille personnes (la Grèce n'étant pas comptabilisée), soit une hausse de 6 %, le nombre de sans-emploi atteignant 12,3 millions. Par rapport à la population active, le taux de chômage est de 10,9 %. Mais d'un pays à l'autre les situations sont très contrastées. En données brutes le chômage a augmenté en R.F.A., d'octobre 1982 à octobre 1983, de 11,9 %, mais depuis juin 1983 la progression est sensiblement moins forte. En Grande-Bretagne le sommet a été atteint au premier trimestre 1983 : 13,2 % de la population active, mais depuis le chômage régresse rapidement, et de novembre 1982 à novembre 1983 l'augmentation n'a été que de 1 %, le nombre de chômeurs ne représentant plus que 11,9 % de la population active. L'Italie a connu une hausse annuelle de 10 % environ. En octobre 1983, le chômage a augmenté en un an de 16,2 % aux Pays-Bas et de 19 % en Irlande...

Mais l'événement de l'année 1983 est indéniablement la décrue du chômage aux États-Unis. Pendant le premier semestre 1983, le nombre de chômeurs a diminué de 0,1 % par mois, cette baisse s'étant accélérée depuis juillet, tandis que les effectifs salariés augmentaient. En octobre, le chômage passait sous la barre des dix millions et atteignait 9,4 millions de personnes à la fin novembre, soit, avec un taux de 8,4 % de la population active, son niveau le plus bas depuis novembre 1981. Au Japon, en revanche, le chômage a augmenté en un an, mais dans le même temps la population active a progressé de 2,2 %.

INFLATION CONFIRMÉE

SALAIRES ET EMPLOIS

Coup de frein sur les rémunérations

Baisse du chômage aux Etats-Unis

ET L'AMORCE DE REPRISE

BUDGET

A droite toute !

R.F.A. : les salaires des fonctionnaires bloqués

● **Le budget de l'État voté fin 1982 pour 1983** prévoyait un déficit de 40,9 milliards de deutschemarks. Fin 1983, l'impasse était estimée à 38 milliards de deutschemarks grâce à des recettes fiscales supplémentaires procurées par la reprise économique. Les dépenses (253,2 milliards de deutschemarks) ne progressent que de 3,5 % en valeur (après + 4,2 % en 1982 et + 7,2 % en 1981). Ce freinage résulte déjà de choix opérés par l'équipe du chancelier Schmidt.

Des allégements fiscaux ont été consentis aux entreprises en février (prime à l'investissement) et des facilités accordées aux ménages sur les intérêts des emprunts contractés pour l'achat de logements. En revanche, la T.V.A. est alourdie : le taux normal passe de 13 % à 14 % en juillet 1983, le taux minoré de 6,5 % à 7 %.

● **Le budget de 1984 confirmera la rigueur de 1983.** Les dépenses publiques (257,2 milliards de deutschemarks) ne progressent que de 1,6 % en valeur pour un P.N.B. qui doit croître de 5,5 % en valeur. Le déficit budgétaire prévu est de 33,6 milliards de deutschemarks, soit 1,9 % du P.N.B. Le Parlement a rendu plus sévère le projet gouvernemental qui prévoyait une progression de 1,8 % et un déficit de 37,3 milliards de deutschemarks.

Le déficit global de l'Etat, des Länders et des municipalités, qui a atteint 70 milliards de deutschemarks en 1983, est réduit de 7,5 milliards de deutschemarks en 1984.

Des économies draconiennes ont été décidées par le gouvernement Kohl : blocage des salaires des fonctionnaires jusqu'en juillet 1985 (les charges de fonctionnement ne progressent que de 1 % en valeur) ; économies sur les dépenses sociales (l'Etat réduit ses versements aux caisses de retraite et à l'Office du travail) ; réduction des prestations (assurances et aides) versées aux chômeurs sans enfants ; réduction indirecte des prestations maladie ; réduction des allocations maternité ; nouveau calcul – moins avantageux – des retraites.

Des allégements fiscaux sont consentis aux entreprises pour 3,5 milliards de deutschemarks : baisse de l'impôt sur le capital en faveur surtout des P.M.E. ; facilités supplémentaires d'amortissements accordées également aux P.M.E. et à la recherche et au développement.

FRANCE : pas de recrutement dans la fonction publique

● **Le budget de 1983 prévoyait une augmentation des dépenses** de 11,8 % après + 27,7 % en 1982. Le déficit initial de 117,8 milliards de francs sera à peu près respecté puisqu'il atteindra 118,7 milliards de francs fin 1983, et cela malgré d'importantes pertes de recettes fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés. Pour contenir le déficit dans la limite de 3 % du PIB, l'Etat a dû annuler près de 20 milliards de francs de dépenses.

● **Le budget de 1984 ramène à 6,3 % la progression des dépenses publiques,** soit une augmentation à peu près équivalente à la hausse des prix prévue. Le déficit est fixé à 125,8 milliards de francs respectant la limite des 3 % du PIB. Le fait le plus spectaculaire est la très faible progression des dépenses de fonctionnement : + 7 %. Aucun poste de fonctionnaire n'est créé, aucune hausse des traitements n'est prévue en cours d'année.

BELGIQUE : les investissements très favorisés

● **Le budget de l'année 1983 voté fin 1982** prévoyait un déficit de 443 milliards de francs belges (64 milliards de francs environ), soit 11 % du P.N.B. Un an plus tard, le déficit effectif dépasse 533 milliards de francs. (77 milliards de francs français).

En mars 1983, le gouvernement Martens aggrave son programme de rigueur en supprimant 39 milliards de dépenses (5,6 milliards de francs français), en alourdissant de 5 milliards (720 millions de francs français) la fiscalité pétrolière, en relevant de 6 milliards (864 millions de francs français) les cotisations sociales des ménages et en soumettant à l'impôt les indemnités de chômage à partir d'un certain niveau de revenu. L'objectif de M. Martens est de ramener le déficit budgétaire à 7 % du P.N.B. en 1985.

● **Le budget de 1984 prévoit un déficit** de 507,4 milliards de francs belges (76 milliards de francs français) représentant 11,5 % du P.N.B. Les dépenses publiques progressent de 5,3 % en valeur, soit moins vite que le P.N.B. en valeur (+ 7 %).

Des mesures importantes sont prévues pour favoriser les investissements : un prélèvement libératoire de 25 % sur les valeurs mobilières supprime la double imposition existante. De même une amnistie fiscale est prévue pour les capitaux rapatriés de l'étranger si 10 % des fonds sont investis en bons du Trésor.

D'une façon générale, les dépenses publiques d'investissement progressent plus vite que les dépenses de fonctionnement. Enfin le gouvernement s'engage à indexer sur les prix les tranches du barème de l'impôt sur les revenus dès que le déficit public reviendra à 9 % du P.N.B.

ITALIE : la protection sociale écornée

● **Le budget de 1983 prévoyait un déficit de 71 200 milliards de lires** (356 milliards de francs) représentant 15 % du P.N.B. Des mesures fiscales nouvelles devaient augmenter les recettes de l'Etat : hausse des impôts fonciers, taxe locale sur les résidences secondaires, majoration de 50 % de la taxe sur les automobiles Diesel, augmentation de la T.V.A. sur les produits de luxe.

Dès l'été, le déficit prévisible atteignait 90 000 à 100 000 milliards de lires (475 milliards de francs environ).

Pour les neuf premiers mois de 1983, le besoin de financement de l'Etat (sans les entreprises publiques) atteignait 64 000 milliards de lires, soit 320 milliards de francs.

● **Le budget de 1984 est bâti sur un déficit de 90 000 milliards de lires** (450 milliards de francs), ce *qui implique une véritable austérité,* l'évolution « spontanée » des dépenses et des recettes conduisant à une « impasse » de 120 à 130 milliards de lires (625 milliards de francs), soit 15 % du P.N.B. Aussi le gouvernement présidé par un socialiste, qui s'est installé en août 1983, a-t-il décidé une série de mesures d'économies portant sur les retraites, les allocations familiales, les pensions d'invalidité, les produits pharmaceutiques (ticket modérateur), les dépenses des hôpitaux.

JAPON : une grande austérité

● **Le budget de 1982 couvrant la période avril 1982-mars 1983** prévoyait un déficit de 10 440 milliards de yens (42 milliards de dollars) représentant 3,9 % du P.N.B. En fait, l'exécution du budget 1982 a fait apparaître un déficit de 14 345 milliards de yens (58 milliards de dollars), soit environ 5,4 % du P.N.B.

Le déficit public (État et collectivités locales) a représenté 4,1 % du P.N.B.

● **Le budget de 1983 couvrant la période avril 1983-mars 1984** a également été placé sous le signe d'une grande austérité. Les dépenses prévues atteignent 50 380 milliards de yens (200 milliards de dollars), en progression de 1,4 % seulement par rapport au budget initial de 1982. C'est la plus faible augmentation des dépenses publiques depuis 1955. Le déficit prévu est fixé à 13 345 milliards de yens (55 milliards de dollars), soit environ 4,8 % du P.N.B. Le service de la dette qui croît de 18 % en un an pèse de plus en plus lourd et représente maintenant le sixième des dépenses de l'État.

ÉTATS-UNIS : un apparent freinage des dépenses

● **Dans le budget de 1983 qui couvrait la période allant du 1er octobre 1982 à la fin de septembre 1983,** les dépenses de l'Etat (796 milliards de dollars) ont progressé de 9,2 % en valeur (après + 10,8 % en 1982 et + 14 % en 1981). Le freinage des dépenses n'est qu'apparent : compte tenu d'une moindre hausse des prix, la progression des charges publiques en valeur réelle a été plus forte en 1983 (+ 5 %) qu'en 1982 (+ 3 %). Les recettes fiscales ont baissé de 3 % en valeur par rapport à 1982, pour atteindre 600 milliards de dollars. Le déficit budgétaire a donc atteint 195 milliards de dollars en 1983, après 110 milliards en 1982 et 58 milliards en 1981.

Points importants du budget américain, les dépenses de **défense nationale** (210,5 milliards de dollars) progressent de 12,2 % par rapport à 1982, celles de **santé** (81 milliards) de 9,5 %, celles de la **sécurité des revenus** (chômage, retraite, assistance = 280 milliards de dollars) de 12,8 %. Les intérêts de la dette publique (104 milliards de dollars) augmentent de 22,7 %.

La baisse des recettes fiscales s'explique par deux décisions de M. Reagan : d'une part, la réduction *en trois étapes (5 % en novembre* 1981, 10 % en juillet 1982, 10 % en juillet 1983) du taux de l'impôt sur le revenu des personnes, impôt dont le produit a baissé de 3 % en 1983 ; d'autre part, la modification du régime de l'amortissement qui fait baisser de 25 % le produit de l'impôt sur les sociétés.

● **Dans le budget de 1984 qui couvre la période allant du 1er octobre 1983 à la fin de septembre 1984,** les dépenses prévues se montent à 848 milliards de dollars (+ 6,5 % en valeur par rapport à 1983). Les recettes stimulées par la reprise sont estimées à 668 milliards de dollars, en forte progression (+ 11,3 %) par rapport à 1983. En valeur réelle, les dépenses augmentent de 2,5 % et les recettes de 7 %. Le déficit prévu est de 180 milliards de dollars, en baisse pour la première fois depuis de longues années.

Les principales dépenses progressent de la façon suivante : + 15 % pour la défense (242 milliards de dollars), + 11,6 % pour la santé (90,5 milliards). En revanche, les dépenses « sécurité des revenus » (chômage, retraite, assistance) sont inscrites en baisse (– 1,8 %), tandis que les charges de la dette publique restent stables à 104 milliards de dollars du fait d'une baisse attendue des taux d'intérêt.

Le budget de 1984 ne prévoit aucune nouvelle baisse de la fiscalité directe, mais la promesse d'une indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur le revenu.

GRANDE-BRETAGNE : déficit contenu

● **Dans le budget de 1982 qui couvre la période avril 1982 - mars 1983,** les dépenses publiques ont atteint 132 milliards de livres, en progression de 12 % par rapport à l'année précédente. Le déficit public a atteint 9,2 milliards de livres, soit 3,2 % du P.N.B. (après 3,4 % en 1981-1982 et 5,6 % en 1980-1981).

● **Dans le budget de 1983, couvrant la période avril 1983 - mars 1984,** les dépenses atteignent 139 milliards de dollars, en progression de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les recettes prévues représentent 128 milliards de livres (+ 4,9 % en un an), portant le déficit à 11 milliards de livres, soit environ 2,7 % du P.N.B. (en fait le déficit évoluait fin 1983 vers les 3,2 %).

La forte progression des dépenses a poussé le gouvernement à annoncer en juillet 1983 un train de mesures réduisant de 500 millions de livres les charges. De plus, 100 millions de dépenses ont été reportées. Enfin, l'État a vendu en octobre une nouvelle tranche de titres de la B.P. pour 540 millions de livres.

PROTECTION SOCIALE

Toujours la crise

La crise du financement de la protection sociale ne frappe pas seulement les pays du monde industrialisé occidental, ceux qui sont pourvus de systèmes d'économie de marché et dont certains gouvernements prônent un libéralisme à tout crin. Lors d'une récente conférence internationale, à l'automne 1983, des représentants de pays du système socialiste ont reconnu que leurs régimes de protection sociale étaient également confrontés à des difficultés aiguës.

Ainsi, en *Hongrie* comme en *Pologne,* la nécessité de rechercher des économies est devenue évidence. Si la responsabilité de la montée du chômage dans ces crises de financement est inégale suivant les pays et les systèmes, une tendance quasi générale se dégage, celle d'une inflation de dépenses telle que le niveau de recettes s'avère insuffisant pour y faire face. En 1983 comme en 1982, de nombreux pays ont tenté ou esquissé des plans ou des mesures législatives pour venir à bout des crises de financement de la protection sociale.

Au *Japon,* un nouveau régime de soins de santé pour les personnes âgées a été mis en œuvre à partir du 1er février pour essayer d'enrayer l'importante augmentation du coût de ce système de soins. La réforme a touché le programme national d'assurance-santé (N.H.I.P.), qui, à la charge de l'Etat, couvrait notamment les soins des personnes âgées. Le nouveau système comporte deux branches : un régime de soins médicaux financé par des cotisations d'assurance sociale et des services de soins de santé préventifs financés par des fonds publics.

Aux *Etats-Unis,* face aux difficultés de l'assurance-vieillesse et à son important déficit, le président Ronald Reagan a donné son accord à un plan qui, adopté par le Congrès, a pour but d'économiser 169 milliards de dollars, en augmentant les cotisations et en diminuant les prestations pendant sept ans. Drastique. Non seulement les nouveaux employés fédéraux ont dû obligatoirement s'affilier à l'assurance-vieillesse, mais pour 1983 l'administration Reagan a introduit un délai de six mois pour ajuster le niveau des pensions sur l'indice des prix.

En *R.F.A.,* dans le cadre de la préparation du budget 1984, le chancelier Helmut Kohl a cherché à limiter le déficit budgétaire en procédant à des économies de plusieurs milliards de marks, qui ont touché notamment les dépenses sociales. Le dispositif prévu vise à diminuer certaines indemnités de chômage, en particulier celles qui sont perçues par des personnes célibataires ou par des couples sans enfants. Certaines prestations versées aux handicapés se sont vu imposer des conditions d'attribution plus sévères, ce qui devrait permettre à l'Etat d'en réduire le coût.

L'orientation politique d'un gouvernement ne suffit pas à expliquer les différences d'approche en matière de sécurité sociale. Ainsi en *Espagne,* au cours de cette même année 1983, M. Felipe Gonzalez, le nouveau premier ministre socialiste, a allégé les cotisations sociales des employeurs et a esquissé une réforme du système de sécurité sociale qui n'écarte pas, l'Etat garantissant un minimum de prestations, un recours à des assurances et à des fonds de retraite privés.

En *Grande-Bretagne,* Mme Margaret Thatcher envisage un système où, là aussi, l'État n'assurerait qu'un minimum, une partie des prestations sociales étant prise en charge par des assurances privées.

En *France,* M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a habilement gagné son pari de rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale. Evitant pour l'essentiel de porter atteinte à la qualité des prestations, il a réussi ce redressement sans se mettre à dos les syndicats de salariés ou d'employeurs. Selon la commission des comptes de la Sécurité sociale, le régime général devait achever l'année avec un excédent de 4,1 milliards. Un tel résultat, M. Bérégovoy l'a obtenu par une décélération sensible des dépenses de santé, par des économies (avec notamment la mise en place du forfait hospitalier) et par des recettes nouvelles comme la contribution de 1 % sur le revenu imposable. Ce prélèvement a bénéficié principalement à la Caisse d'allocations familiales (excédent de 6,8 milliards), seule l'assurance-vieillesse demeurant en déficit. Cet équilibre devrait se maintenir en 1984.

Activité soutenue aux Etats-Unis et au Japon

(Suite de la page 9.)

Le Canada, pour qui les États-Unis représentent plus des trois quarts du total de ses exportations, ne pouvait que profiter de la reprise américaine. Le retournement de situation y a été spectaculaire après la récession sans précédent depuis la guerre que ce pays a connue en 1982. Sa production industrielle, qui était tombée alors à – 10,7 %, est remontée à + 4 %. Le recul de l'inflation, une détente sur le marché de l'emploi ainsi qu'une baisse notable du taux d'épargne ont également contribué à relancer les dépenses de consommation.

A contre-courant de ces tendances, la France a enregistré un fléchissement de la consommation privée (0,5 % au premier semestre 1983 en rythme annuel, contre près de 2 % au second semestre 1982), en dépit d'une nouvelle diminution du taux d'épargne. Le développement des exportations, qui ont augmenté de 17,5 % en un an (d'octobre 1982 à octobre 1983), n'a pu compenser la régression d'ensemble des éléments de la demande intérieure.

« Au rouge » pour tous les indicateurs, excepté les exportations, l'Italie a connu une légère amélioration en fin d'année. Le recul de l'activité a été marqué, au premier semestre, par une diminution de 4 % de la production industrielle, le taux d'utilisation des capacités de production se trouvant ramené au niveau de celui de 1975. Durant les six premiers mois de l'année, la consommation privée a diminué de 0,7 %.

CROISSANCE DU P.N.B.

	1982	1983	1984
États-Unis	– 1,9	3,5	5
Japon	3	3	4
R.F.A.	– 1,1	1,2	2
France	1,9	0,5	0
Grande-Bretagne	2	2,5	2,2
Italie	– 0,3	– 1,5	2
Canada	– 4,4	3	5
Moyenne de pays ci-dessus	– 0,5	2,5	3,7
Production industrielle des sept pays ci-dessus	– 5	3,5	5,7

La croissance du produit national brut (P.N.B.), ou du Produit intérieur brut (PIB) dans le cas de la France et de la Grande-Bretagne, est calculée en volume et présentée en moyenne annuelle. Les pourcentages de variation sont calculés par rapport à l'année précédente.

Les sept pays retenus représentent à eux seuls 85 % du P.N.B. dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., la part des Etats-Unis étant de 40,5 % et celle du Japon de 14 %. L'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie réalisent ensemble 26,6 % du P.N.B. de l'O.C.D.E.

MARCHE DES CAPITAUX

Les prêteurs récalcitrants et les débiteurs aux abois

(Suite de la page 9.)

Le Mexique, qui a diminué de près de 40 % ses importations et augmenté ses exportations, jouit à nouveau d'une balance des paiements très positive et s'est payé le luxe de ne pas utiliser en totalité les crédits alloués.

Au contraire, le Brésil s'est vite révélé incapable de remplir les promesses faites au F.M.I., en particulier en matière d'inflation. La hausse des prix a fortement augmenté (plus de 150 %) au lieu de diminuer. Aussi le Fonds monétaire a-t-il refusé de mettre à sa disposition les fonds correspondant à un crédit global d'environ 4 milliards de dollars (s'ajoutant, comme dans le cas précédent, à 4,4 milliards d'argent frais fournis par les banques et plus de 15 milliards de crédits à court terme bancaire). Après que le Parlement eut voté en octobre une nouvelle loi relative à la suppression partielle de l'indexation des salaires, le F.M.I. a débloqué les crédits et exercé une considérable pression sur les banques pour qu'elles acceptent de prêter 6,5 milliards d'argent frais à moyen terme pour 1984, dans le cadre d'une enveloppe globale de 11 milliards de dollars de crédits divers, dont 2,5 milliards de crédits garantis par les Etats occidentaux.

La dette du Mexique s'élève à 80 milliards de dollars au total, celle du Brésil à plus de 90 milliards. Un autre gros débiteur est l'Argentine (40 milliards), qui a obtenu un prêt du F.M.I. de 2,1 milliards, plus des crédits bancaires. Le nouveau gouvernement demande six mois de délai pour « renégocier » la dette venue à échéance. Des négociations ont eu lieu toute l'année avec le Chili, qui refusa d'abord de donner toute garantie sur les dettes dues par les entreprises du secteur privé.

L'année 1983 aura été marquée encore par la reprise, à l'automne, des négociations entre les Etats créditeurs occidentaux et la Pologne. Les ponts n'avaient jamais été rompus avec les banques privées, qui ont accordé un délai de dix ans pour le remboursement des dettes échues en 1983 (1,2 milliard). Un accord a été signé pour le rééchelonnement des dettes roumaines, privées et publiques, le tout représentant environ 1,5 milliard de dollars. De difficiles négociations se poursuivent avec la Yougoslavie qui a aussi obtenu le concours du F.M.I. En Afrique, la plupart des pays ont besoin de l'assistance du F.M.I. et de délais pour rembourser, y compris la Côte d'Ivoire longtemps citée en modèle. Le Nigéria connaît de grosses difficultés. La situation est moins sombre pour les pays d'Asie, sauf les Philippines, en pleine débandade financière.

Un pays qui sollicite le rééchelonnement de ses dettes cesse *ipso facto* de pouvoir emprunter sur le marché. Le souci des banques, surtout des plus grandes souvent lourdement engagées dans les opérations internationales, est d'éviter à tout prix qu'un pays débiteur soit formellement déclaré en défaut de paiement, ce qui les obligerait à annuler à leur actif les prêts correspondants. C'est pourquoi, *volens nolens,* elles consentent de nouveaux crédits pour permettre aux pays débiteurs de payer au moins les intérêts, ce qui permet de maintenir la fiction de leur solvabilité.

Le Fonds monétaire en quête de ressources

Le Fonds monétaire joue à la *fois* le rôle de mentor, dictant aux pays auxquels il consent des prêts de sévères programmes de redressement, et le rôle de catalyseur, car c'est seulement si un accord avec le Fonds est conclu qu'un pays incapable d'honorer ses échéances peut obtenir de nouveaux concours bancaires et le rééchelonnement de ses dettes sur une période qui va en général de six à huit ans. Mais le Fonds, de plus en plus sollicité, est lui-même dans une situation de liquidité délicate, d'où les efforts qu'il a déployé tout au long de l'année pour obtenir de nouvelles ressources.

● Le groupe des Dix (E.-U., R.F.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon) plus la Suisse ont en janvier décidé de mettre à sa disposition, sous certaines conditions et en cas de besoin, quelque 17 milliards de DTS (environ 18 milliards de dollars), contre 6 milliards de dollars précédemment.

● Au mois de février, les pays membres ont décidé d'augmenter de 47,5 % le total des quotes-parts, qui a été porté de 61 milliards de DTS à 90 milliards. Cette opération permet d'apporter environ 16 milliards de dollars d'argent frais en devises utiles (celles des pays industrialisés), c'est-à-dire librement convertibles. Le vote en novembre par le Congrès de la contribution américaine a permis à l'accord d'entrer en vigueur.

● Les pays européens et le Japon, se sont engagés en décembre à prêter 3 milliards de dollars au F.M.I., qui a reçu une promesse similaire de la part de l'Arabie Saoudite.

Le Fonds monétaire aura prêté plus de 10 milliards de dollars en 1983 et le total de ses engagements dépasse 30 milliards.

LA RIGUEUR RENFORCÉE EN FRANCE

Une note sévère

L'importance des déficits enregistrés en 1982 sur le commerce extérieur (93 milliards de francs) et la balance des paiements courants (79 milliards de francs) rendait inévitables des mesures de rigueur en 1983.

Le plan du 25 mars est annoncé en même temps que le réajustement monétaire qui voit le franc à nouveau dévalué vis-à-vis du DM. Le but est de comprimer la demande intérieure pour ralentir les importations, le gouvernement ayant renoncé aux mesures protectionnistes comme à un nouveau blocage des salaires.

En France, la demande interne a augmenté de 1,5 % pour les deux années 1981-1982, ce qui est peu en soi, mais traduit une politique de relance à contre-courant, la demande baissant en R.F.A. de 4 % pour les mêmes années et de 3 % dans l'ensemble des pays européens. La recherche d'une croissance économique soutenue par la consommation des ménages n'est plus possible.

Pour faire bonne mesure – et parce que les milieux financiers internationaux commencent à regarder la France avec inquiétude – M. Delors force la dose. Il annonce le 25 mars un plan visant à réduire la demande intérieure de 65 milliards de francs, soit presque 2 % du produit national. Cette compression de la demande, qui sera en fait moins forte que prévu, prendra la forme de prélèvements forcés sur les ménages (32,5 milliards de francs), d'économies sur les dépenses publiques touchant à la fois l'Etat, les collectivités locales et les entreprises nationales (24 milliards de francs), enfin d'épargne supplémentaire (8,5 milliards de francs).

L'idée est courageuse pour un gouvernement socialiste puisqu'elle consiste à transférer des revenus du compte des ménages sur ceux de l'Etat, de la Sécurité sociale et des grandes entreprises nationales (E.D.F., G.D.F...).

La ponction sur les ménages (32,5 milliards de francs) prend plusieurs formes : emprunt forcé et prélèvement de 1 % sur le revenu imposable (*25 milliards de francs*), hausse anticipée des tarifs publics (2,5 milliards de francs), relèvement de la taxe sur les produits pétroliers (3 milliards de francs), économies sur les dépenses de Sécurité sociale avec notamment l'institution d'un forfait hospitalier et le rapport de certaines améliorations de prestations (2 milliards de francs).

Le plan de mars « rapporte » 32 milliards de francs à l'Etat : 15 milliards sous forme d'économies de dépenses budgétaires, 14 milliards sous forme d'emprunt forcé, et 3 milliards de francs sous forme de fiscalité pétrolière.

La Sécurité sociale bénéficie – elle – d'un transfert de 15 milliards de francs : 11 milliards avec le produit de l'impôt de 1 % sur le revenu imposable, 4 milliards grâce à des économies de dépenses.

Enfin, les entreprises nationales améliorent leur compte, *quoique* plus faiblement (2,5 milliards de francs).

Les mesures annoncées sont sévères, annulant et au-delà la relance de juin 1981 qui avait porté sur 1 % de la richesse nationale.

Le plan du 25 mars aura marqué toute l'année 1983 par l'importance de ses prélèvements fiscaux et sociaux. D'une certaine façon, il a complété le plan de juin 1982 qui avait vu les prix et les salaires bloqués. Dans une première phase – en 1982 – le gouvernement a agi directement sur les revenus puis, ne pouvant poursuivre ou recommencer l'expérience, – sauf vis-à-vis des commerçants dont les marges restent bloquées – il est intervenu neuf mois plus tard, par le biais de prélèvements fiscaux et sociaux importants. La note est lourde. On la mesure à l'augmentation des prélèvements obligatoires qui regroupent, outre les impôts d'État et des collectivités locales, les cotisations de Sécurité sociale : ces prélèvements passent de 43,8 % du P.I.B. en 1982 à 44,7 % en 1983. Le seuil des 45 % sera largement franchi en 1984.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : le revenu disponible des ménages, qui prend en compte les *salaires, les impôts et les prestations* sociales, a baissé en 1983 de 0,5 % selon l'INSEE. Si l'on excepte l'année 1980, c'est la première fois qu'un tel phénomène se produit en France depuis plus de quarante ans. De même, l'activité économique s'est ralentie et les offres d'emploi ont chuté dans des proportions rarement atteintes.

Mais le plan de mars a commencé à produire ses effets, avec une réduction de moitié du déficit du commerce extérieur en 1983 par rapport à 1982, les échanges avec l'étranger tendant en fin d'année vers l'équilibre, sans toutefois l'atteindre (la France a dû accroître d'une centaine de milliards de francs en 1983 son endettement brut vis-à-vis de l'étranger).

Sur le plan intérieur, malgré l'effort d'assainissement entrepris, le déficit des comptes des administrations (État, *collectivités* locales, Sécurité sociale) s'est encore creusé, passant de 2,6 % du PIB en 1982 à 3,1 % en 1983. Le gouvernement prévoit une réduction de ce déficit en 1984 (2,9 %) mais l'O.C.D.E. estime, au contraire, qu'il augmentera et atteindra 3,8 %.

La rigueur dont a fait preuve – bien tardivement – le gouvernement Mauroy a marqué l'alignement de la France sur les politiques économiques menées à l'étranger ; sur la politique allemande tout spécialement qui n'a pas hésité depuis dix ans à imposer aux familles des sacrifices de pouvoir d'achat pour combattre l'*inflation*.

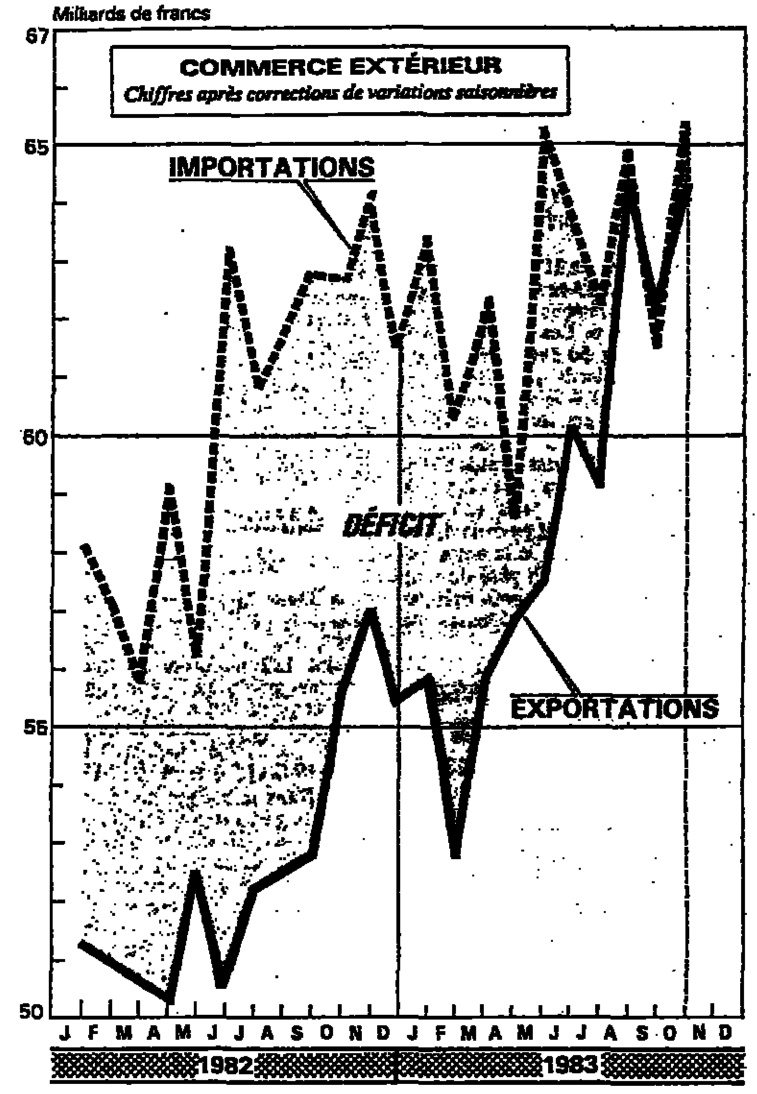
L'emprunt de 4 milliards d'ECU (28 milliards de francs) contracté en mai-juin 1983 par Paris auprès de la C.E.E. a mis fin et pour longtemps à la tentation d'un exercice solitaire – et qui se voulait exemplaire – de la politique économique.

TAUX DE SALAIRE HORAIRE : FORTE DÉCÉLÉRATION DE L'AUGMENTATION DEPUIS LE DERNIER TRIMESTRE 1982

Évolution du taux de salaire horaire des ouvriers de plus de 18 ans payés au temps.

4e trimestre 1982	1er trimestre 1983	2e trimestre 1983	3e trimestre 1983	4e trimestre 1983
4,2%	3,1%	2,5%	1,9%	1,8% Prévisions

Milliards de francs



INDUSTRIE



Douze mois de « plans de redressement »

Avec l'élection présidentielle en 1981, la mise en place des nationalisations en 1982, l'industrie française a été en quelque sorte « figée » pendant deux ans. Deux années où elle est restée l'arme au pied. Deux années où les restructurations sectorielles, les réorganisations internes, les coopérations internationales ont été mises entre parenthèses.

Pour tenter de rattraper son retard, l'industrie française allait en 1983 multiplier les rectifications de frontières, les restructurations *internes*, les « plans de redressement ». Tous les secteurs ou presque, tous les groupes ont été concernés.

Dans la chimie, la restructuration amorcée à la fin de 1982 s'est poursuivie. P.C.U.K., la filiale « chimie » de Pechiney, a été démembrée, ses actifs étant repris par CdF-chimie et surtout Elf-Aquitaine, qui devient ainsi le premier groupe chimiste français. Une opération dont les conditions ont entraîné le départ de M. Chalandon de la présidence d'Elf et son remplacement par M. Michel Pecqueur. Dans les engrais, Rhône-Poulenc a vendu ses *actifs à CdF-chimie et à l'autre* pétrolier français C.F.P.-Total.

C'est dans l'électronique, où l'Etat contrôle depuis les nationalisations des quatre principaux groupes 50 % du secteur, que les grandes manœuvres ont été le plus spectaculaires. Bull a repris les filiales spécialisées en informatique de Thomson et de la C.G.E. Ces deux derniers groupes ont signé à l'automne un protocole d'accord qui devrait se traduire par le passage dans l'orbite de la C.G.E. de l'ensemble des activités communication de Thomson. Le groupe dirigé par M. Gomez se concentrera sur les *composants, l'électronique* professionnelle et le grand public (où, après l'échec du projet de rachat de la société allemande Grundig, il a signé un accord avec la société japonaise J.V.C. pour les magnétoscopes). Quant à sa branche médicale, en déficit chronique, elle ne trouve toujours pas d'acquéreur.

La C.G.E., de son côté, entend se concentrer sur ses activités énergétiques, les télécommunications et la bureautique. Outre l'accord avec Thomson, le groupe a racheté 10 % des 34 % que Bull et Saint-Gobain détenaient dans Olivetti (le reste étant repris par le patron de la société italienne, M. de Benedetti, et des investisseurs internationaux). En contrepartie, la C.G.E. s'est séparée de sa branche bâtiment-travaux publics, au profit de Saint-Gobain, qui va en prendre progressivement le contrôle. Cette société a depuis sa « sortie » de l'électronique, imposée par les pouvoirs publics, redéfini sa stratégie de diversification. Outre les travaux publics, elle s'intéresse à l'ingénierie (elle a pris une participation dans Technip) et regarde du côté des services aux collectivités. Ainsi Saint-Gobain a acquis – non sans remous – 20 % de la Compagnie générale des eaux, la première société privée française de ce secteur.

Creusot-Loire, au bord du dépôt de bilan, a mis sur pied avec les pouvoirs publics un plan de redressement qui va se traduire par un renforcement du pouvoir du C.E.A. dans Framatome et la cession de ses actifs sidérurgiques aux deux groupes nationalisés Usinor et Sacilor, dont les pertes atteignent par ailleurs des montants considérables. Aussi envisageait-on, à la fin de l'année, une révision en baisse des objectifs du plan acier, comme de ceux de Charbonnages de France.

Dans les secteurs traditionnels de l'industrie, la crise se traduit par des déficits très importants pour Michelin et Peugeot (qui prévoit sept mille suppressions d'emplois), des plans de restructuration drastiques (Manurhin, La Chapelle-Darblay, etc.), voire la faillite pour Dunlop-France.

AGRICULTURE

Recul des productions dans le monde

Pour la première fois depuis 1972, la production agricole globale, alimentaire et non alimentaire, devait diminuer en 1983. La réduction sera d'environ 0,8 % (et de 2,5 % par habitant, compte tenu d'une croissance démographique de 1,7 %) d'après les estimations de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). Toutefois, la seule production alimentaire marque un léger progrès, tandis que la production agricole non alimentaire devait baisser de 2,5 %. Alors que la production céréalière totale (riz inclus) marque un recul, 1 614 millions de tonnes contre 1 706, le commerce mondial des céréales qui s'était ralenti en 1982, devrait être étale. L'année a été surtout marquée par une réduction volontaire des productions aux Etats-Unis, compensée en partie par de bonnes récoltes en U.R.S.S. et en Chine, mais aggravée en plusieurs endroits, Afrique et Amérique latine, surtout par la sécheresse.

Toutefois, la production de blé enregistre un nouveau record : 493,5 millions de tonnes contre 485,7.

Alors que les productions végétales, à l'exception de plusieurs cultures industrielles sont en baisse, dans le secteur de l'élevage, par contre, une progression paraissait devoir être enregistrée : pour la viande en général, la F.A.O. évalue la hausse à 2,4 % avec 148,4 millions de tonnes, et à 3,5 % pour le lait avec 501 millions de tonnes, contre 484 millions de tonnes. Le volume de la consommation augmente moins rapidement, ce qui provoque un alourdissement des stocks aux États-Unis et dans la C.E.E. alors même que le commerce mondial, qui porte sur 26 millions de tonnes, stagne. A Washington comme dans la C.E.E. des mesures de ralentissement de la production laitière sont sérieusement envisagées.

Ces mesures ont d'ailleurs été l'une des causes visibles de la crise *européenne*, qui s'est manifestée au grand jour au conseil des chefs d'État et de gouvernement à Athènes du 4 au 6 décembre. Les Dix se sont opposés sur la diminution des dépenses de soutien apportées à l'agriculture, la réduction des montants compensatoires monétaires, l'augmentation du budget de la Communauté, la taxation des produits de substitution des céréales et la préparation du nouvel élargissement de la C.E.E.

Baisse des revenus réels en France

En France, 1982 ne fut qu'une embellie. Le revenu brut agricole par exploitant qui avait progressé de 9,1 %, devait enregistrer un retour à la baisse en 1983 de 3,8 % en francs constants, selon les dernières estimations de l'INSEE (novembre 1983). Trois explications à cela : les conditions climatiques du printemps et de l'été ont été défavorables en général ; la valeur des consommations intermédiaires, produits nécessaires à la production, a aussi augmenté plus vite (9,4 %) que la moyenne des prix de l'ensemble des livraisons (9 %) ; les subventions d'exploitations enfin ont été en 1983 plus faibles qu'en 1982.

CÉRÉALES : la production de blé tendre est légèrement inférieure au record de 1982 : 24,6 millions de tonnes contre 24,9 millions. L'orge, avec moins de 9 millions de tonnes récoltées, connaît une baisse de 11 %. Avec environ 9,3 millions de tonnes, la production de maïs diminue de 9 %.

BETTERAVES : du fait des excédents de sucre, les planteurs français ont réduit leurs surfaces (20 % entre 1981 et 1983, contre 10 % en moyenne dans la C.E.E.). *La production de sucre ne serait que* de 3,6 millions de tonnes contre 4,4.

FRUITS ET LÉGUMES : ce secteur connaît une belle progression en prix (28,8 %) et en valeur (23,1 %) explicable par une diminution des volumes.

VINS : la campagne viticole est plus proche de la normale, avec une production de 69 millions d'hectolitres contre 79,2 millions en 1982.

GROS BOVINS : après une année de reconstitution du cheptel, les abattages ont repris (+ 3,5 %).

AUTRES ANIMAUX : stagnation des livraisons de veaux, et de porcs également, pour lesquels les prix sont inchangés par rapport à 1982. La crise porcine s'est surtout manifestée en fin d'année. Par contre le prix des ovins s'est envolé (+ 16 %) et les livraisons ont été réduites (– 5 %). Quant aux poulets, la croissance n'est plus ce qu'elle était sur les marchés extérieurs, les livraisons ont chuté de 5 %. Celles des œufs baissant de 6 %, après les abattages massifs des poules pondeuses destinés à enrayer la crise de surproduction (hausse de 20 % des prix).

LAIT : la production qui était de 32 millions de tonnes en 1982 devrait *augmenter* de 1,5 %, si la reprise est confirmée au dernier trimestre.

L'année agricole a aussi été marquée par une première, les élections le 28 janvier 1983 aux chambres d'agriculture, au scrutin proportionnel, qui a marqué l'officialisation des syndicats minoritaires, qui regroupent ensemble environ 30 % des suffrages et confirmé l'écrasante majorité de la F.N.S.E.A. qui, alliée au C.N.J.A., représente 70 % des votants.

BATIMENT

Nouvelle chute d'activité

Nouvelle chute de l'activité du bâtiment en 1983 : 330 000 logements mis en chantier contre 343 000 en 1982 ; 100 000 suppressions d'emplois attendues dans le B.T.P.

L'effort de l'État en faveur du logement est resté constant (du moins jusqu'au budget de 1984, en très légère baisse), mais les crédits en faveur de l'accession à la propriété ont été très irrégulièrement consommés.

Le gouvernement tente de les rendre plus efficaces en 1984 en en changeant les modalités d'attribution.

C'est du côté de l'investissement privé dans le logement locatif que l'effondrement est le plus notable. Les crédits promoteurs connaissent des taux d'intérêt extrêmement élevés, ce qui induit des frais financiers insupportables, et diminue la rentabilité du capital investi, alors que les prix de vente des logements plafonnent depuis deux ans, limitant du même coup la revalorisation du patrimoine.

L'institution d'un impôt sur les grandes fortunes a pu elle aussi jouer un rôle dissuasif, à juste titre pour les gros épargnants. Enfin, la loi Quilliot, qui se voulait une loi d'équilibre entre propriétaires et locataires, a eu le malheur d'entrer en application au moment où la lutte contre l'inflation limitait les hausses de loyer, accroissant ainsi un effet psychologique déjà négatif.

Le bâtiment va mal en France et il est très probable qu'il ira encore mal en 1984.

La légère reprise que l'on observe en Allemagne ou aux États-Unis succède dans ces pays à une période de crise beaucoup plus forte que celle qu'a connue le secteur en France.

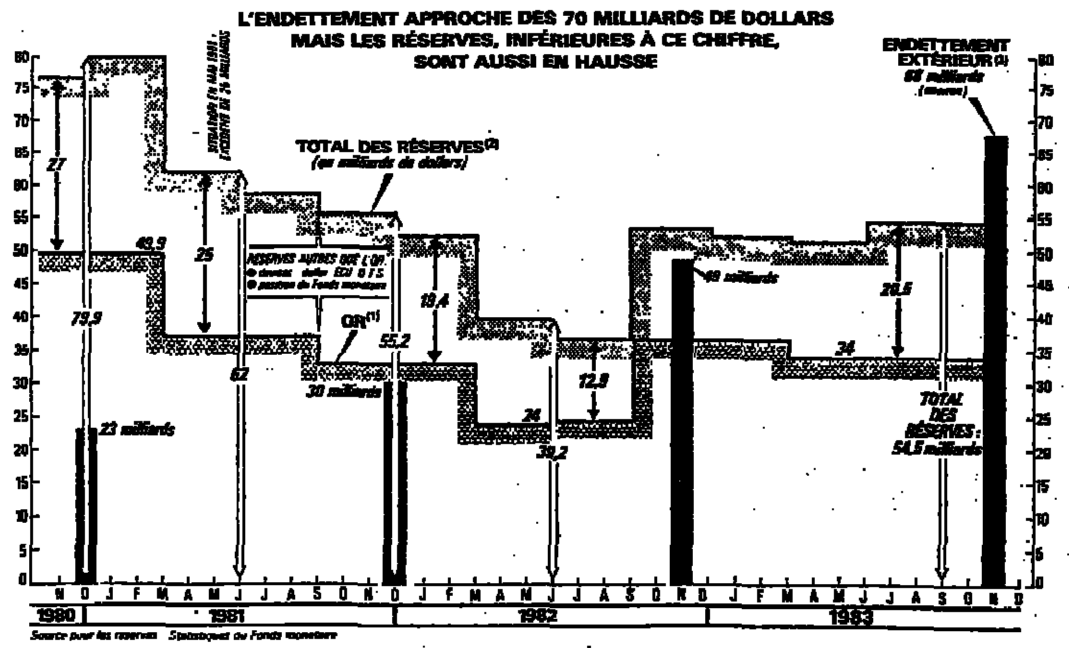
DETTE EXTERIEURE

Une lourde charge en perspective

L'endettement extérieur de la France s'est accru d'une centaine de milliards de francs en 1983, du fait soit des nouveaux emprunts des entreprises du *secteur public*, soit de ceux des banques commerciales, soit des emprunts de l'État français lui-même (8 milliards de francs tirés sur le crédit international de 28 milliards de francs, soit 4 milliards de dollars, d'octobre 1982 et 28 milliards de francs au titre de l'emprunt contracté par la C.E.E. au profit de la France en juin 1983).

Plusieurs estimations ont été données sur l'endettement brut français en 1983. Selon le ministère de l'économie et des finances, il s'élevait, au 30 juin dernier, à 369 milliards de francs, contre 295,4 milliards de francs au 31 décembre 1982. Mais, si on y ajoute l'emprunt communautaire et les emprunts à court terme de banques, on est plus proche de l'estimation de la City de Londres. Suivant notre collaborateur Christopher Hughes, elle chiffre la dette française à plus de 550 milliards de francs.

Rue de Rivoli, on ne retenait, comme endettement net au 30 juin 1983, que 140 milliards de francs contre 83 milliards fin 1982, compte *tenu des créances de la France sur* l'étranger (229 milliards de francs contre 212 milliards de francs). Se pose alors le problème de la fiabilité de ces créances. Dès 1984, par ailleurs, se posera un autre problème, celui du service de la dette extérieure : 60 milliards de francs l'année prochaine, et plus de 80 milliards en 1985.



(1) Stock d'or : le tonnage reste inchangé, mais son évolution dépend du cours du métal précieux en dollars. L'or déposé au FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) en contrepartie d'ECU n'est pas compris dans le stock (le dépôt en question comprend 20 % du total des réserves métalliques de la France).

(2) Le relatif maintien des « réserves autres que l'or » pendant les périodes de forte spéculation contre le franc (et notamment pendant les trois ou quatre mois précédant la dévaluation du 21 mars 1983) tient en grande partie à la contre-valeur en ECU de l'or déposé au FECOM.

(3) De la comparaison de ce montant estimatif avec les 49 milliards de fin 1982, il ne faudrait pas conclure que pendant l'année 1983 la France a contracté près de 20 milliards de dollars d'emprunts supplémentaires (comme elle l'avait fait en 1982). Notre estimation pour 1983 comprend 3 ou 4 milliards au titre de l'emprunt saoudien contracté en octobre 1982, mais utilisé au début de 1983, et peut-être aujourd'hui partiellement remboursé.

EN FRANCE

INDUSTRIE

Douze mois de « plans de redressement »

AGRICULTURE

Recul des productions dans le m...

TAUX D'INTERET

La décrue s'est arrêtée

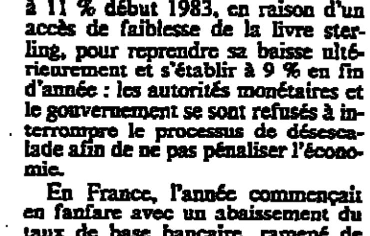
La décrue générale des taux qui s'était produite en 1982 après deux années de forte tension s'est arrêtée en 1983, quelques velléités de remontée s'étant même manifestées au dernier trimestre.

Au début de l'année, pourtant, la grande majorité des observateurs pronostiquaient la poursuite de la décrue afin de relancer des économies défaillantes. Aux Etats-Unis, point de mire des milieux financiers internationaux, l'assouplissement de la politique des autorités de contrôle (la Réserve fédérale ou « Fed ») permettait aux banques de ramener leur taux de base *(prime rate)* de 11 % à 10,50 % (l'année précédente, elles l'avaient ramené de 17 % à 11 %). Mais la Fed, qui avait assez largement alimenté le marché en liquidités au cours du premier semestre afin de ne pas « casser » la reprise économique en cours, s'alarmait du gonflement trop rapide de la masse monétaire et commença à se montrer plus restrictive. Du coup, les taux d'intérêt se tendirent un peu, et le taux de base des banques remonta à 11 % au mois d'août, pour ne plus changer jusqu'à la fin de l'année. En fin d'année, tout le monde se demandait, outre-Atlantique, si l'ampleur des besoins du Trésor pour combler un énorme déficit budgétaire n'allait pas se conjuguer avec une reprise de la demande de crédits bancaires par les entreprises pour peser sur les marchés financiers et faire monter les taux.

En Europe, un phénomène similaire pouvait être observé. La Banque fédérale d'Allemagne, qui, en 1982, avait ramené son taux d'avances aux banques (Lombard) de 9 % à 6 %, l'abaissait encore à 5 % en mars, puis, en fin d'année, le faisait remonter à 5,5 %, puis à 6 %. Les raisons invoquées outre-Rhin étaient d'abord la tension persistante sur les taux américains, de nature à déprimer le mark et à provoquer une fuite des capitaux vers l'eurodollar, et, ensuite, un gonflement trop rapide de la masse monétaire, jugé inflationniste.

En Grande-Bretagne, le taux de base des banques, revenu de 16 % fin 1981 à 10 % fin 1982, remontait à 11 % début 1983, en raison d'un accès de faiblesse de la livre sterling, pour reprendre sa baisse ultérieurement et s'établir à 9 % en fin d'année : les autorités monétaires et le gouvernement se sont refusés à interrompre le processus de désescalade afin de ne pas pénaliser l'économie.

En France, l'année commençait en fanfare avec un abaissement du taux de base bancaire, ramené de 12,75 % à 12,25 % (il était de 14 % au premier trimestre 1982). Visiblement, les pouvoirs publics étaient désireux, eux aussi, de poursuivre la *détente. En juillet, ils décidaient* de réduire d'un point la rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne (7,5 % contre 8,5 %) et laissaient entendre qu'une réduction similaire serait appliquée au taux de base bancaire à l'automne. Le maintien du taux d'inflation à un niveau élevé et, surtout, le regain de tension des taux à l'étranger, surtout en Allemagne, stoppaient net ce bel élan. Sur le marché du long terme, en revanche, les taux ont fléchi de 1,4 % environ d'une année sur l'autre.



Taux de base des banques en France: 12,75% – 12,25%
Taux de base des banques aux États-Unis: 11% – 10,50%
Taux des avances sur titres en Allemagne (Lombard): 6% – 5% – 5,50% – 6%
% (0 à 18) — J F M A M J J A S O N D — 1983

LE MARK A PARIS

Francs (2,80 à 3,16)
Cours limite supérieure: 3,1363
Cours pivot: 3,06648
Cours limite inférieure: 2,9985
21 mars — Dévaluation du franc et réévaluation du mark allemand
Cours limite supérieure: 2,8985
Cours pivot: 2,83396
Cours limite inférieure: 2,7709
J F M A M J J A S O N D — 1983

OR

En disgrâce

L'or a baissé pavillon en 1983 (– 17 %). Il a reperdu – et même au-delà – toute l'avance péniblement acquise l'année précédente (+ 14 %), pour retomber à son plus bas niveau depuis 1979. Les causes sont la hausse du dollar, qui joue le rôle de valeur refuge, et les taux d'intérêt élevés.

Le marché du métal jaune avait déjà été mis une première fois, au premier trimestre, à rude épreuve, à la suite de la baisse des prix du pétrole. Le marché n'a guère réagi aux vicissitudes et aux drames de la vie politique internationale.

A Paris, singulièrement, le lingot a battu tous ses records historiques avant de revenir dans des eaux plus calmes réussissant néanmoins à conserver une avance de 4 % d'une année sur l'autre. Le dollar, encore lui, est responsable du phénomène. S'agissant de l'or, Paris suit de très près les indications de Londres. Le prix est ensuite traduit en francs, et plus le dollar est cher plus le lingot l'est par contrecoup.

MONNAIES

Le dollar en vedette

(Suite de la page 9.)

Cette fois-ci, comme les précédentes, un pénible compromis fut élaboré, au terme duquel un groupe de monnaies se trouvait réévalué par rapport à leurs cours centraux : le mark de 5,5 %, le florin de 3,5 %, la couronne danoise de 2,5 % et le franc belge de 1,5 %. Se trouvaient dévalués le franc français et la lire de 2,5 % et la livre irlandaise de 3,5 %. Au total, le taux central du mark à Paris était relevé de 8 %, passant de 2,8339 francs à 3,0664 francs.

Ce réaménagement, dans le cas de la France, se doublait d'un sévère plan de rigueur destiné à réduire le déficit commercial en ponctionnant le revenu des Français, donc la consommation et les importations qu'elle suscite, et de l'octroi d'un prêt de la C.E.E s'élevant à 4 milliards d'ECU, soit 28 milliards de francs environ. L'effet de ces mesures, très spectaculaire en ce qui concerne la réduction du déficit commercial, a ramené le calme dans le S.M.E. Il dure encore.

Le phénomène américain

(Suite de la page 9.)

Mais les mêmes phénomènes se produisent pour les mêmes raisons dans les pays les plus développés, où l'on a assisté, au stade de la production, à des baisses brutales de prix dans des industries aussi importantes que l'acier ou les produits chimiques. Une part non négligeable de la « victoire » remportée sur l'inflation s'explique par les pressions ainsi exercées sur les prix au détriment des forces productives. Le processus n'a pas encore pris fin. Malgré la reprise, le nombre des faillites reste très élevé aux Etats-Unis et au Japon ; il tend à s'accroître en France.

Parmi les plus gros débiteurs figure l'Etat fédéral américain, dont la dette accumulée représente plus du tiers du P.N.B. des Etats-Unis et le double de la dette du tiers-monde. Phénomène plus inquiétant : la dette publique croît chaque année de 14 % à 15 %, ce qui signifie qu'elle devrait être multipliée par deux d'ici cinq ou six ans.

Cette inquiétante perspective explique pourquoi l'énormité du déficit budgétaire, facteur de taux d'intérêt élevé, est devenue le principal sujet de préoccupation aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Pour l'instant, il existe entre le Trésor des Etats-Unis et les autres gros débiteurs une différence essentielle : il trouve encore aisément des prêteurs, d'où l'afflux continuel de fonds en quête d'emploi vers la place de New-York, mouvement qui appauvrit l'Europe et le reste du monde, comme l'a récemment dit sans ménagement Mme Thatcher. C'est cet afflux qui provoque la hausse du dollar, laquelle a notamment pour conséquence d'entraver les exportations américaines (d'où l'apparition d'un considérable mais pas nécessairement « grave » déficit commercial) et d'encourager au contraire les ventes sur les marchés (à commencer par le marché américain) des producteurs d'Europe, du Japon et aussi des pays du tiers-monde.

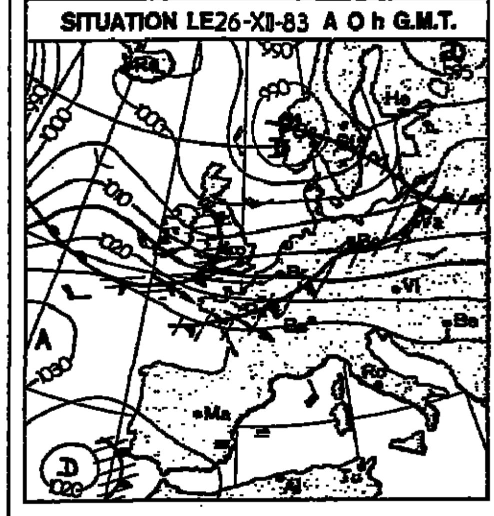
C'est là un avantage qui compense en partie les effets négatifs de la hausse du dollar pour ces pays (renchérissement des importations facturées en dollars et surtout alourdissement de la dette).

PAUL FABRA.

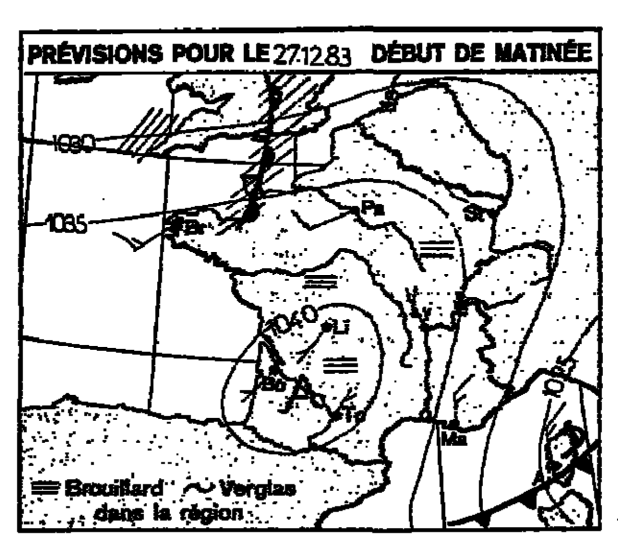
INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-XII-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le lundi 26 décembre et le mardi 27 décembre à minuit.

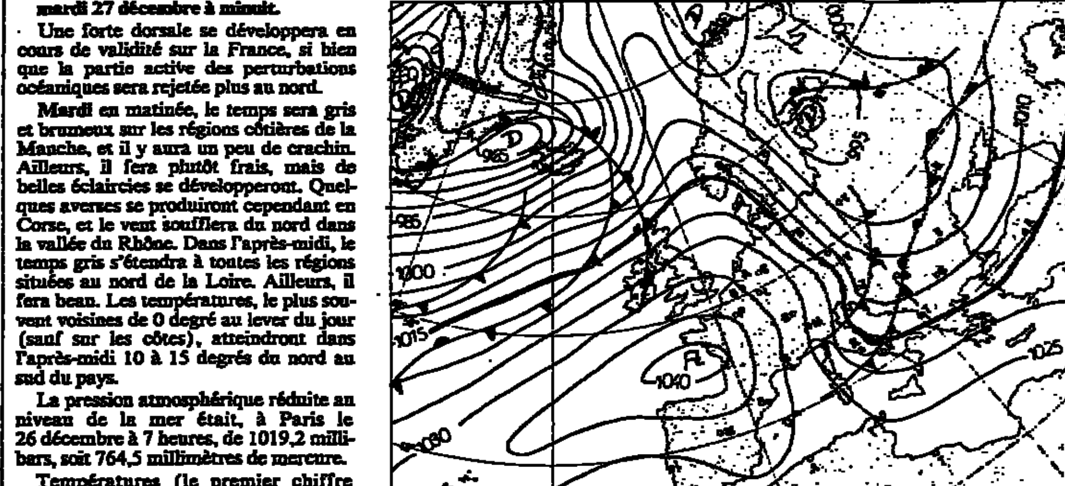
Une forte dorsale se développera en cours de validité sur la France, si bien que la partie active des perturbations océaniques sera rejetée plus au nord.

Mardi en matinée, le temps sera gris et bruneux sur les régions côtières de la Manche, et il y aura un peu de crachin. Ailleurs, il fera plutôt frais, mais de belles éclaircies se développeront. Quelques averses se produiront cependant en Corse, et le vent soufflera du nord dans la vallée du Rhône. Dans l'après-midi, le temps gris s'étendra à toutes les régions situées au nord de la Loire. Ailleurs, il fera beau. Les températures, le plus souvent voisines de 0 degré au lever du jour (sauf sur les côtes), atteindront dans l'après-midi 10 à 15 degrés du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 26 décembre à 7 heures, de 1019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 décembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 décembre) : Ajaccio, 16 et 5 degrés; Biarritz, 22 et 8; Bordeaux, 17 et 6; Bourges, 14 et 10; Brest, 12 et 10; Caen, 13 et 10; Cherbourg, 11 et 10; Clermont-Ferrand, 15 et 5; Dijon, 12 et 8; Grenoble, 15 et 1; Lille, 11 et 10; Lyon, 16 et 4; Marseille-Marignane, 18 et 5; Nancy, 14 et 10; Nantes, 15 et 10; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6; Paris-Le Bourget, 15 et 10; Paris-Montsouris, 16 et 10; Pau, 22 et 5; Perpignan, 15 et 5; Rennes, 14 et 9; Strasbourg, 14 et 10; Tours, 13 et 10; Toulouse, 15 et 3; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

PRÉVISIONS POUR LE 27 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 8 degrés; Amsterdam, 11 et 8; Athènes, 16 et 6; Berlin, 10 et 8; Bonn, 15 et 9; Bruxelles, 12 et 10; îles Canaries, 24 et 15; Copenhague, 7 et 4; Dakar, 25 et 21; Djerba, 21 et 7; Genève, 12 et 4; Jérusalem, 13 et 4; Lisbonne, 15 et 10; Londres, 13 et 7; Luxembourg, 11 et 8; Madrid, 12 et 1; Moscou, – 1 et – 1; Nairobi, 24 et 15; New-York, – 12 et – 15; Palma-de-Majorque, 22 et 4; Rome, 12 et 11; Stockholm, – 2 et – 2; Tozeur, 21 et 10; Tunis, 19 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3610

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■							
IV			■					■	
V						■			
VI						■		■	■
VII		■			■				
VIII			■						
IX							■		
X				■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Recherchées par l'atrabilaire comme exutoire à son affection. – II. Appelle une mobilisation unguéale. – III. Travail de confiseur. – IV. Négation. Résidence secondaire. – V. Verdures pour lapin. Communauté urbaine. – VI. Dont la raison d'être n'est pas contestable. – VII. Copulative. Voleuses volantes. – VIII. Note. Donne un air dégagé. – IX. Bassines ou canules. Emetteur clandestin. – X. Unité géologique. Pour la respecter, il faut la suivre. – XI. Dépôt pouvant tenir lieu de cave. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Fileuses artisanales. – 2. Berceau d'un patriarche. Produits de la terre. Flotte helvétique. – 3. Son arrivée provoque des mouvements de foule. Est souvent beurrée dès le matin. Souche ou tige. – 4. Parfois un doigt de « blanche » poussant un petit noir. (Pluriel). – 5. Ruine par des mesures de compression abusives. Expression de l'âme des poètes. – 6. République sud-asiatique. Opération de balance commerciale. – 7. Un chaud lapin sensible à la chair de poule. – 8. Repère. Tombe aux genoux du prêtre. – 9. Elle émince, mais sa taille est grossière. Des gens qui ne font rien comptent sur eux pour trouver un débouché.

Solution du problème n° 3609

Horizontalement

I. Feuille de vigne. – II. Entrée. Unir. Art. – III. Cuir. Aurore. Une. – IV. Orléans. Ré. Oter. – V. Nées. Daim. Acier. – VI. DS. Parisien. – VII. Ai. Oses. Tri. Mes. – VIII. Teint. Fermier. – IX. Osées. Eau. In. – X. OD. Arme. Jutland. – XI. Ne. Bis! Nérée. – XII. Cols. Sou. – XIII. Métèque. Narines. – XIV. Ede. Usiner. Rose. – XV. Ré. Néant. Amante.

Verticalement

1. Fécondation. Mer. – 2. Enurésie. Décédé. – 3. Utile. Io. Ote. – 4. Irresponsable. – 5. Le. Astérisque. – 6. Léandre. Ems. U.S.A. – 7. Usais. Se. Sein. – 8. Dur. Is. No. NT. – 9. Enormité. Jeûne (jeune). – 10. Vire. Erreur. Ara. – 11. Ire. Animateur. – 12. Oc. Iule. Ira. – 13. Nautisme. Anon. – 14. Ernée. Erine. Est. – 15. Terres. ND. Osée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

« Exposition Vauban », 14 h 30, Musée des monuments français, M. Puchal.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« *Musée du Luxembourg* », 15 h, 19, rue de Vaugirard, Mme Bachelier.

« Église de l'Assomption », 15 h, devant l'église, place Maurice-Barrès, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Turner », 15 h 15, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Turner », 11 h, Grand Palais (Visages de Paris).

NOEL

VIEUX PARISIENS. – Pour que les Parisiens âgés participent aux réjouissances qui marquent la fin de l'année, la Mairie de Paris leur offre, traditionnellement, d'assister gratuitement à des spectacles variés : opérettes, concerts, cirque, pièces de théâtre, galas de variétés. Quarante-sept mille places leur sont offertes cette année. Pris au hasard : « l'Amour à Tahiti », de Francis Lopez, avec Georges Guétary et Maria Candido, les ballets tahitiens ; les concerts Pasdeloup, Colonne ; le Cirque d'hiver et le cirque Achille Zavatta ; des pièces de Molière, Marivaux, Becque, Labiche et Agatha Christie.

★ **Renseignements et retrait des invitations à la section du bureau d'aide sociale de Paris de l'arrondissement du domicile.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

VIE QUOTIDIENNE

OFFICIALISATION DU DROIT D'ACCÈS AU FICHIER CENTRAL DES AUTOMOBILES

Un récent arrêté autorise tout possesseur de voiture ou de moto à prendre connaissance de la fiche le concernant dans le fichier central des automobiles. La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a, en effet, donné son accord pour l'officialisation de ce fichier informatisé. L'arrêté renforce également les possibilités d'investigation des administrations et autorise, sous certaines réserves, son exploitation commerciale par les constructeurs et importateurs.

Le fichier – qui recense les vingt-cinq millions de véhicules circulant en France – reprend les caractéristiques des cartes grises, ainsi que les nom, prénom, date de naissance, sexe, domicile et catégorie socio-professionnelle du propriétaire. Il est placé sous la responsabilité du ministère des transports, qui charge de son traitement l'Association auxiliaire de l'automobile, filiale de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles (C.S.C.A.).

Les ministères des transports, de l'intérieur, de la défense, des finances et du logement peuvent l'exploiter dans le cadre d'enquêtes nominatives, alors que les ministères de l'agriculture et de l'industrie n'utilisent ses informations qu'à des fins statistiques.

L'utilisation par les industriels doit recevoir chaque année l'agrément du ministère de l'industrie. Les informations du fichier sont remises aux constructeurs et importateurs sous réserve qu'ils ne les communiquent pas à des tiers, et qu'elles ne sortent pas du territoire national.

Selon le délégué général de la C.S.C.A., M. Aubin, cet arrêté facilitera le rappel de véhicules devant retourner en usine pour raison de sécurité.

Mais il donne aussi une base légale à une pratique commerciale qui risque d'être mal accueillie par les usagers : la « relance » à domicile de tout automobiliste susceptible d'acheter un nouveau véhicule.

Le Monde

culture

NOTES

Théâtre

« LES MANÈGES NE S'ARRÊTENT PAS L'HIVER »

Père Noël miracle

Dans une étrange forêt, à la fois vitrine de bazar, marécage japonais, salon de grand-mère, une fée maléfique et belle, retrouve un Caliban hirsute et d'un ours, se retrouvent la nuit de Noël, pour de sombres cérémonies : on extrait d'une besace des ossements blanchis, on amène de curieux et précieux flacons. Survient un homme égaré en complet veston et attaché-case. Spécialiste du marché de l'imagination, il aime, dit-il, la *« fantaisie contrôlée »*.

Pourtant, il ne parviendra pas à récupérer les créatures folles de la nuit, elles-mêmes éclipsées par l'apparition d'un drôle de vieillard en robe rouge et barbe chenue, rigolard et distrait, qui murmure des banalités peut-être chargées de lourds secrets. Des Pères Noël de pacotille viennent flotter çà et là. Mais du vrai, on ne saura rien. D'où vient-il ? Qui est-il ? C'est sur cette idée du Père Noël miracle d'une nuit d'hiver, image sans corps et sans histoire, que Frédéric Magnin a monté *Les manèges ne s'arrêtent pas l'hiver* pour le Centre dramatique national de la Pomme verte (Sartrouville). Un spectacle brillant, subtil ; un régal d'images parfois heurtées, bizarrement cousues, une histoire qui se dérobe, quelque chose comme un jeu de pistes pour fantômes.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre Déjazet, jusqu'au 8 janvier, le mardi et le vendredi, à 16 heures. Tél. : 887-97-34.

JEAN-PAUL FARRÉ AU CARRÉ SILVIA-MONFORT

L'enfant et les pianos

A sa naissance, la Reine de la Nuit chantait — d'où la vocation musicale de Jean-Paul Farré. Quand il s'est dépêtré de son cordon ombilical, il s'est retrouvé sur scène, tout seul et tout petit face à un piano démesuré, noir, luisant, pas commode. D'où la vocation clownesque de l'éternel gamin au grand front, coiffé Riquet à la houppe.

On connaît la frénésie burlesque de Jean-Paul Farré. Son nouveau spectacle tranche sur les précédents. Il se montre toujours aussi fébrile, mais moins agressif. Il tourne même autour du pathétique, avec son personnage de petit bonhomme qui se débrouille comme il peut dans un système auquel il ne comprend rien. Il ne cherche pas à élucider les mystères, il les tire vers une poésie noire, vers le jeu grinçant et cahotique que pourrait s'inventer un enfant solitaire, avec des objets qui ne sont pas à lui.

Et le voilà en virtuose angélique et minuscule, perdu dans un habit blanc à traîne qui se gonfle comme un parachute, ou en dompteur de pianos... Tous ces pianos qui envahissent son territoire, se déplacent, dansent, font aussi de la musique...

Jean-Paul Farré et ses pianos trafiqués tiennent la scène pendant deux heures. C'est beaucoup, mais à l'exception d'un monologue assez lourd à propos d'un finaliste de concours banlieusard, ce n'est pas trop. En fait, la parole gêne. Elle est trop concrète, trop précise dans cet univers translucide où rien n'a jamais de place, de forme, de fonction définitive. Un univers absolument étrange. On ne rit pas tellement, c'est autre chose : ni joyeux, ni désespéré, mais vivace et toujours étonnant, attachant. Comme une ballade sautillante dans un désert enchanté.

COLETTE GODARD.

★ Carré Silvia-Monfort, 20 h 30.

La mort de Joan Miro

(Suite de la première page.)

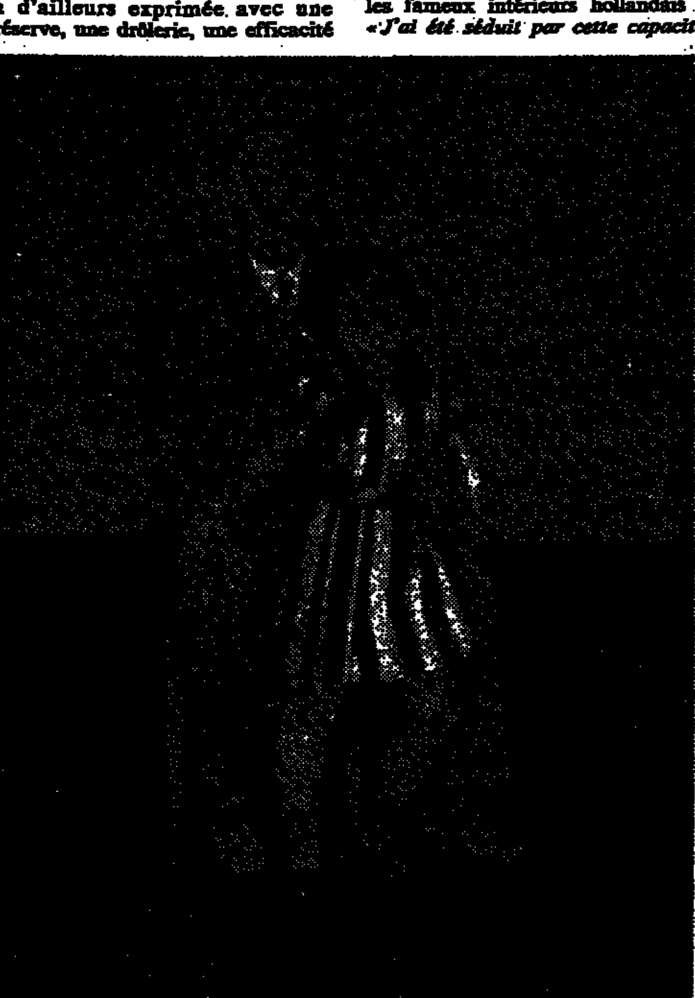
C'était un homme très petit, timide, hermétique, dont la présence ne pesait pas plus que celle d'un oiseau ou de l'un de ces insectes à peine perceptibles qui circulent dans les plis profonds de la nature et dont il a composé son bestiaire familier. Le regard était sérieux, l'allure inquiète, étonnée, et jusqu'à la fin de sa vie son visage était demeuré celui d'un enfant réservé, mélancolique (et très malin). *« Je suis,* disait-il, *d'un naturel tragique et taciturne. Je suis assez équilibré, mais tout me dégoûte : la vie me paraît absurde, je pense que tout va toujours tourner très mal. S'il y a quelque chose d'humoristique dans ma peinture, je ne l'ai pas cherché consciemment. »*

L'humour ? Noir ou rose, il était peut-être le fonds de sa nature, plus encore que de celle de Klee, dont l'œuvre, romantique à l'allemande, fait plutôt penser à une sorte d'identification lyrique, prénatale, avec les éléments. Mais la liberté que donne l'humour par rapport à l'ordre, à la raison supposée des apparences, Miro ne l'a pas acquise d'un coup, et il lui a fallu d'abord procéder à un inventaire minutieux, presque obsessionnel de la réalité. On a dit de Balzac qu'il ne s'est tellement intéressé au réel que pour s'en défaire, lui régler son compte, et se consacrer entièrement à la « recherche de l'absolu ». Une telle interprétation du réalisme est absurde à propos de Balzac, elle ne l'est pas dans le cas de Miro, comme on peut le voir à travers ses paysages de jeunesse et l'ensemble des tableaux peints à Montroig au début des années 20.

Le dialogue du caillou et de la comète

Miro, en somme, a été hyperréaliste avant tout le monde, mais son obsession maniaque du détail débouche très vite sur une interprétation fantastique de la réalité et il est peu d'œuvres à notre époque plus efficacement hypnotiques que ses tableaux de 1923-1924, *Pastorale, le Chasseur, Dialogue d'insectes, Carnaval, l'Arlequin* ou cette *Terre labourée* à propos de laquelle il écrivait qu'il se sentait « pris de panique comme un voyageur qui marche en des chemins inexplorés ».

Comme les enfants, comme les « naïfs », comme les primitifs, artisans de village ou peintres de cavernes préhistoriques, dont il s'est toujours senti très proche, Miro ne connaît ni les distances ni l'ordre qui hiérarchise les êtres et les choses selon leur taille et leur position dans la perspective. Son folklore est celui d'un conteur à la fois simple et raffiné (comme La Fontaine ou Walt Disney, qui préfèrent à la compagnie des hommes celle des animaux, de ceux surtout qui sont en bas de l'échelle des espèces), et sa ménagerie, son arche de Noé accueille de préférence l'amibe, le protozoaire, le microbe malicieux et poilu, le ver de terre aux hanches voluptueuses, sans parler de l'ovule et du spermatozoïde. Car toute son œuvre porte la marque de la découverte de Freud, de ce passage de la sensualité du début du siècle à la sexualité instinctive, primaire, qui est un des aspects les plus originaux de la peinture de l'entre-deux-guerres, sexualité qu'il a d'ailleurs exprimée avec une réserve, une drôlerie, une efficacité



Joan Miro et sa fille Dolorès, par Balthus (1938).

dans le symbole que beaucoup de ses contemporains auraient pu lui envier.

Mais tous ces petits êtres incongrus et poilus qui constituent le bestiaire de Miro vivent dans un espace global où le proche et le lointain se confondent, où l'infiniment grand et l'infiniment petit échangent leurs propriétés — et dans ce dialogue de l'insecte et de l'étoile, du caillou et de la comète (*le Lièvre*), le ciron de Pascal, les minorités opprimées de la création prennent enfin leur revanche, la classification anarchique des espèces est établie et l'histoire naturelle de Miro, c'est un peu l'anti-Buffon, le triomphe du têtard et du vermisseau, parce qu'ils sont la source de la vie et qu'entre eux et l'infini on ne trouve finalement rien qui vaille la peine d'un long entretien. *« Il y a dans mes tableaux,* disait-il un jour, *de toutes petites formes dans des espaces vides. Vue d'avion, une ville la nuit, c'est une merveille. On voit tout. Un petit personnage, même un très petit chien, on le voit. Et cela prend une importance énorme, comme dans ce noir absolu, pendant un vol nocturne, une ou deux lumières de paysans. »* Et il disait encore, après ce voyage en Hollande, d'où il a rapporté quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, les fameux intérieurs hollandais : *« J'ai été séduit par cette capacité des peintres hollandais de faire ressortir ces points minuscules comme des grains de poussière et de concentrer l'attention sur une petite étincelle au milieu de l'obscurité. »* Miro était peut-être un miniaturiste, mais un miniaturiste dont le souffle, parfois, est celui de Lucrèce.

D'où ces plages désertes, ces horizons pétrifiés dans un silence compact, cet espace sans points de repère, ce « hors-monde » auquel Miro a donné la plus inquiétante éloquence dans le *Paysage au serpent*, une des toiles majeures de l'entre-deux-guerres, ou dans la série des *Constellations* de 1940-1941, qui résument peut-être, avec certains « objets poétiques » des années 30 ou les toiles « sauvages » de 35-36 (*Nocturne, Homme en pleurs devant un tas d'excréments*), l'apport du surréalisme à la peinture. Seul Picasso, le Picasso du Minotaure, des baigneuses de Dinard et des monstres de Cannes, peut sur ce point lui être comparé, et Miro a peut-être été le plus grand des peintres surréalistes. On le vit à Paris en 1974 lors de la présentation de la collection Peggy Guggenheim : les trois Miro qui étaient exposés là, surtout une *Femme assise*, de 1939, et l'un des *Intérieurs hollandais*, faisaient paraître un peu littéraires et artificielles les toiles, pourtant de bonne qualité, qui les entouraient. Miro n'avait pas besoin du surréalisme pour exister, mais le surréalisme lui a dû une grande part de sa « crédibilité ».

Vers 1930, l'évolution de Miro est parvenue à son point d'équilibre, et, si riches que devaient être pendant de longues années encore son invention thématique et ses trouvailles formelles, il ne nous paraît pas nécessaire de rappeler toutes les étapes du parcours. L'après-guerre le mit au premier plan de la peinture contemporaine et lui donna en particulier l'occasion de s'exprimer avec beaucoup d'autorité dans les grands formats, souvent presque monochromes, de la peinture murale. Les « Bleus » de 1960-1961 montrèrent qu'il demeurait très attentif aux recherches de ses cadets et qu'il entendait ne se laisser distancer par personne dans le domaine de l'abstraction lyrique, même si elles n'ont pas le poids, la sombre puissance de cet ensemble de toiles de 1933, elles aussi presque abstraites ou réduites à des signes, qui fut un des grands moments de la rétrospective présentée en 1974 au Grand Palais.

Cette rétrospective n'eut pas tout le succès qu'elle aurait pu avoir, Miro, mal conseillé ou égaré par l'éloge ou déjà dépourvu de son ordinaire lucidité critique, ayant cru nécessaire d'y présenter quantité d'œuvres postérieures à 1970 dont la plupart étaient d'une déconcertante faiblesse et qui alourdissaient inutilement l'exposition. Comme Picasso, Miro n'a pas su s'arrêter à temps : la vieillesse n'est pas toujours un naufrage, lorsqu'elle connaît le prix du silence.

Miro laisse une œuvre sculptée abondante mais à propos de laquelle aussi il serait difficile de ne pas faire quelques réserves. Les constructions surréalistes sont délicieuses de spontanéité et de malice, et certaines sculptures de l'après-guerre (*l'Oiseau lunaire, l'Oiseau solaire*) seraient d'une très belle qualité plastique et poétique, si Miro n'avait accepté qu'on les tire en grands formats qui, tels qu'on peut les voir dans les jardins de la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, paraissent aussi boursouflés que vains. Quant aux objets « pop » des dernières années, qui eux aussi encombraient bien tristement la rétrospective de 1974, mieux vaut n'en rien dire. Bon graveur, illustrateur de qualité, Miro a connu quelques réussites dans le domaine de la décoration : le mur de l'UNESCO, celui de l'exposition d'Osaka, certains cartons de tapisserie, de brillantes lithographies en couleurs, les « sobreteixin » de 1973. Mais là encore on sent la mode plutôt que la nécessité. Les céramiques dont il confia l'exécution au potier Artigas ajoutent en général très peu à sa gloire, et malgré son alacrité, son ingéniosité manuelle, Miro demeure, pour tout ce qui dans son œuvre relève de la décoration, très inférieur à Matisse et à Picasso. Un choix plus strict, moins complaisant que celui de la rétrospective de 1974, permettrait peut-être de nuancer ce jugement.

Toutes ces réserves ne portent que sur la périphérie de son œuvre. Elles n'empêchent pas de voir en Miro un très grand artiste, un des interprètes privilégiés de l'aventure poétique du siècle, d'une aventure qui était aussi celle du talent, de l'exigence critique, de la peinture même, avec tout ce que ce mot, aujourd'hui en passe de disparaître, implique de devoirs et de droits. Comme le disait un jour Giacometti, l'autre grand oiseleur du temps : *« Pour moi, Miro, c'était la plus grande liberté. Quelque chose de plus aérien, de plus dégagé, de plus léger que tout ce que j'avais jamais vu. Miro ne pouvait poser un point sans le faire tomber juste. Il était si véritablement peintre qu'il lui suffisait de laisser trois taches de couleur sur la toile pour qu'elle existe et soit un tableau. »*

ANDRÉ FERMIGIER.

Joan Miro avait quatre-vingt-dix ans (il était né le 20 avril 1893). Il s'était affaibli depuis plusieurs semaines et avait été hospitalisé il y a quinze jours. Depuis deux ans, il portait un stimulateur cardiaque et ne voyait plus beaucoup. Miro sera enterré à Barcelone, en terre catalane, selon son vœu. Son médecin et beau-frère, le docteur Juncosa, a précisé que peu de temps avant de mourir Miro avait envoyé une lettre à plusieurs de ses amis proches leur précisant qu'il ne voulait que quelques intimes à ses funérailles.

Il a dit

« On a souvent dit que je suis un peintre abstrait, mais je n'ai jamais eu l'intention de développer un style abstrait. »

« Je commence mes tableaux sous l'effet d'un choc que je ressens et qui me fait échapper à la réalité. La cause de ce choc peut être un petit fil qui se détache de la toile, une goutte d'eau qui tombe, cette empreinte qui laisse un doigt sur la surface brillante d'une table. »

« Prêter l'oreille à la musique qui émane des fleurs minuscules, des brins d'herbe et des petites fleurs du ravin. »

« Exprimer précisément toutes les étincelles d'or de notre âme... »

« Je ne fais aucune différence entre peinture et poésie. »

« J'ai eu la nette sensation d'avoir travaillé honnêtement. Je ne dis pas que j'ai atteint ce que j'ai voulu, ça non, jamais, mais j'ai été un type honnête, voilà (1977). »

Ils ont dit

« Miro est probablement le plus surréaliste de nous tous. »

ANDRÉ BRETON (1928).

« La plus belle plume au chapeau du surréalisme. »

ANDRÉ BRETON.

« Sur la route agissante du bonheur, il est le semeur d'indemnités et d'étincelles. »

RENÉ CHAR.

« Le couteau du sacrificateur dans le tremblant espace vide appelle une multitude d'oiseaux. »

JACQUES DUPIN.

« Il y a un miroir dans le nom de Miro. »

JACQUES PRÉVERT.

« Les deux pieds dans le rêve Terre du tableau ».

PIERRE ALECHINSKY.

« Or cette grande douceur, dont je crois qu'il ne s'est jamais départi, est d'autant plus émouvante qu'elle masque l'un des plus violents foyers éruptifs qui depuis une quarantaine d'années aient souvent bouleversé l'art moderne et qui soient capables d'y faire des éclats encore. »

ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES.

« Dans ce paysage du commencement du monde, Miro se tient le doigt sur les lèvres, en attente devant les miracles de demain. »

JACQUES LASSAIGNE.

« Cet artiste, spécifiquement catalan, qui part de l'analyse la plus minutieuse pour atteindre aux extrêmes limites de la synthèse, est doué d'un esprit poétique exceptionnel... Un dessin souple et d'une incomparable envolée, l'audace de la couleur, un goût sans défaillance, en font le plus surprenant des artistes. »

ALBERT LOEB.

MUSIQUE

« LOHENGRIN », à Marseille

Le triomphe de Léonie Rysanek

A l'Opéra de Marseille, *Lohengrin* pourrait s'appeler *Ortrude*, tant le metteur en scène Jacques Karpo a privilégié, non sans de bonnes raisons, la sorcière, la femme damnée. Elle est en effet la clé du drame, la seule personnalité affirmée de cette belle légende un peu compassée; nul doute que Wagner lui ait prêté quelque peu de son propre « démonisme »... Si Lohengrin triomphe finalement, c'est en vertu d'une « magie » plus puissante, mais l'on ne saurait dire qu'il ait déployé beaucoup d'imagination ni d'intelligence pour protéger son bonheur et la princesse qui s'était confiée à lui.

Mais Karpo avait une autre bonne raison : celle d'avoir obtenu le concours d'une des dernières grandes tragédiennes de notre temps, Léonie Rysanek, la prodigieuse Kundry, la bouleversante Chrysothémis d'*Elektra* (ici même, en 1980 et 1982), la sublime Sieglinde de Bayreuth dans les années 50, reconvertie en fin de carrière dans les rôles diaboliques.

Sans presque dire un mot au premier et au dernier acte, elle écrase la scène, où elle est présente presque de bout en bout, par ses attitudes altières, ses incantations, ses conjurations hypnotiques; et lorsqu'elle chante, bousculant son malheureux mari, fascinant la pauvre Elsa, on retrouve la plus haute tradition wagnérienne, ce brasier lyrique qui s'empare d'un admirable corps sonore pour traduire les couleurs, les nuances, le caractère, l'intensité d'un personnage hors du commun. Voix pétrie de cent rôles assumés jusqu'au bout et dont les franges fragiles font ressentir la vertigineuse énergie interne.

Tout plie et pâlit devant elle, même le Telramund de Donald McIntyre au visage haineux et lâche, dont les reproches véhéments s'éteignent vite sous les cajoleries mielleuses de son épouse; Alberto Remedios, Lohengrin de belle prestance, ne fait guère illusion avec sa voix claironnante, au large vibrato, dont le manque de soutien dément la fermeté; Victor von Halem, dont le timbre est enveloppé de mystère, se voit quelque peu handicapé par le rôle de ce roi Henri aussi passif et inefficace que le vieil Arkel.

Quant à Anne Evans, qui remplaçait au pied levé Marita Napier, elle a relevé le défi avec talent. Mince et tendre Elsa, sa voix, qui a du caractère, ne demande qu'à s'épanouir, mais il lui était difficile d'affirmer d'emblée son personnage subtil en face de l'épique Rysanek.

Les décors de Ghislain Uhry, et surtout les éclairages renvoyés par de grandes surfaces réfléchissantes, créent une atmosphère suggestive de conte bleu médiéval, tournant à l'orage et aux maléfices. Jacques Karpo, comme à son habitude, explicite les arrière-plans de l'intrigue en illustrant pendant les préludes la disparition du prince de Brabant et sa métamorphose en cygne. Sa réalisation bien équilibrée n'a manqué que du temps nécessaire pour régler les évolutions passablement confuses des chœurs franco-bulgares, qui chantent par ailleurs un allemand approximatif et cocasse. On en dirait autant de l'orchestre, dirigé par Janos Furst, qui parfois se met au diapason du drame, surtout dans le dialogue tendu du deuxième acte, sans avoir toujours la cohésion et le raffinement nécessaires. Mais cette représentation restera comme l'ineffaçable triomphe d'Ortrude-Rysanek.

JACQUES LONCHAMPT.

CORRESPONDANCE

L'état de la Bibliothèque nationale

Après la publication dans le Monde *daté 18-19 décembre d'un article d'Andrée Jacob sur la Bibliothèque nationale, M. Jacques Sallois, directeur du cabinet de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, nous a adressé la lettre suivante :*

1) Contrairement au titre que vous avez cru pouvoir donner à l'article en question, il ne pleut évidemment pas sur les livres de la Bibliothèque nationale, même si un incident survenu l'an passé a menacé certaines collections.

Il convient à cet égard d'indiquer que le système de chauffage de l'établissement date de 1936 et la climatisation de 1914.

C'est précisément pour faire face à ce lourd héritage que des opérations importantes d'entretien ont été entreprises. En 1982, 2,6 millions de francs ont été dépensés pour le chauffage et pour la sécurité. En 1983, 5,6 millions de francs ont été consacrés à la réfection des installations électriques et de la couverture du magasin des livres et des imprimés.

Les crédits d'entretien des bâtiments et des installations ont crû de plus de 267 % entre 1979 et 1983 tandis que les dépenses destinées à l'accroissement et à la sauvegarde des collections augmentaient respectivement de 171 % et de 870 % au cours de la même période.

2) Au-delà de l'entretien de l'existant, un important programme de réhabilitation de l'îlot Vivienne et de décentralisation permettra, dès 1985, d'offrir aux usagers des services complètement rénovés.

A cet effet, les crédits d'investissement qui s'élevaient à 10,5 millions de francs en 1977, 12,3 millions de francs en 1978 et 6 millions de francs en 1981 sont passés à 48,3 millions de francs en 1982 et 52,6 millions de francs en 1983. Ils seront de 60 millions de francs en 1984.

En province, le programme de décentralisation de la Bibliothèque nationale se poursuit. A Provins, les travaux d'extérieur du Centre de conservation de la presse régionale (1,7 million de francs en 1982, 2,1 millions en 1983) seront prochainement achevés. A Sablé, une station pilote de « désacidification » sera mise en place dès 1984 au Centre de conservation et de reproduction du livre. A Saint-Lizier, un projet d'installation de la phonothèque nationale est à l'étude.

3) S'agissant du fonctionnement, les crédits de la Bibliothèque nationale s'élevaient à 19,3 millions de francs en 1977, 20,9 millions de francs en 1978, 30 millions de francs en 1980 et 1981. Ils sont passés à 51 millions de francs en 1982 et à 64,6 millions de francs en 1983. Ils seront portés à 68,5 millions de francs en 1984.

Enfin, les effectifs étaient de 1 151 agents en 1977 et 1 200 en 1981. Ils s'établissent à 1 273 en 1983...

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), Don Quichotte.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Vive Offenbach.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : 16 h : House ; 19 h : Atomic Café ; Cinéma : Panorama du cinéma polonais (voir Cinémathèque).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse, 20 h 30 : Alwin Nicolaïs dance theatre.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : le Pèlerin ; 21 h : oncle Vania.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatompiln ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo ; – Petite salle, 18 h 30 : la Figurante d'opéra ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : le Hasard du coin du feu.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h : Don Juan aux enfers.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
7, RUE CONSTANCE (367-79-40), 21 h : Loin du grenier.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : les Dames de fer ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : la Femme indolente.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon.
L'ÉCUME (542-71-16), 21 h : J.-P. Reginal.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les os.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42) 20 h 30 : Musique et chants traditionnels des Républiques asiatiques d'Union soviétique.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), (Mar.), 21 h : Marilyn, je t'aime.

Les cirques

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 16 h 30.
ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (845-58-11), 15 h.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45. A. Asselin (Scarlatti, Cimarosa, Haydn).
Radio-France, Auditorium 106, 21 h : D. Dorrow, J. Mefano, A. Damien, J.-F. Heisser, ensemble 2e2m (Mefano).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE, (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.
NOTES BLEUES (589-16-73), 22 h : Transylvania.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Vsop Ragtime.
PETIT OPPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Reinhardt, Ch. Escoudé, B. Ferre.

En région parisienne

CLAMART, C.C. J.-Arp. (645-11-87), 20 h 30 : Coup de soleil.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

MARDI 27 DÉCEMBRE

15 h, Bichon, de F. Rivers ; 19 h : Holiday, de G. Cukor ; 21 h : Embrasse-la pour moi, de S. Donen.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : l'Incident de Xi'an, de Cheng Yin ; 19 h, Cinéma polonais : Tout est à vendre, de A. Wajda.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
ANDROIDE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-26-42) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ART D'AIMER (franco-it.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – (V.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
GET CRAZY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (251-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).
JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Sud (en mat.), 14e (327-84-50).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 26 décembre

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAL, film franco-italien d'Ettore Scola : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; MontparnassePathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M.Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LES DENTS DE LA MER Nº 3, (en relief), film américain de Joe Alves, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). VF : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
PRÉNOM CARMEN, avant-première, film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TCHAO PANTIN, film français de Claude Berri : Forum, 1er (297-53-74) ; Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saintt-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-01) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 13e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRACE, film français de Bernard Favre : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN BON PETIT DIABLE, film français de Jean-Claude Brialy : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (223-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (532-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
STAYING ALIVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour de Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (325-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
WARGAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
ANGELE (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALANCE (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE BAL DES SIRÈNES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LES BAS FONDS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43 (H. sp.) 9e (770-63-40).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA CAGE AUX FOLLES Nº 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE CAMERAMAN (A.) : Rialto, 19e (607-87-61).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).
LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
DANS LES RUES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DOULOS (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENTRAINEUSE (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Acacias, 17e (764-97-83).
GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
IVANHOÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE JARDIN DU DIABLE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
NEW-YORK NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).
PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-56-04) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
SENSO (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à film (H. sp.), 17e (622-44-21).
T'ES FOU JERRY (A.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
THE ROSE (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (305-90-81).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

re

Joan Miro

Ils ont dit

Le triomphe de Leonie Rysanek

COMMUNICATION

APRÈS TROIS MOIS DE FORMULE TRANSITOIRE

« Les Nouvelles » ont trouvé leurs marques

Il y a trois mois, deux nouveaux hebdomadaires se lançaient : *les Nouvelles* (ex-littéraires), sous la direction de l'éditeur Jean-Pierre Ramsay, et *Magazine-hebdo* sous l'impulsion de M. Alain Lefèbvre, le premier se déclarant ouvertement « de gauche », le second « tranquillement de droite ». Où en sont-ils après leurs premiers cent jours ? M. Lefèbvre a préféré *« attendre la fin janvier 1984 pour faire le point de manière plus précise »*. M. Ramsay a accepté de parler.

Le numéro des *Nouvelles* daté 22-28 décembre, est marqué, selon M. Ramsay, par le style quasi définitif du projet initial, celui de l'hebdomadaire dont il avait prévu le lancement pour février 1984. *« Mais lorsque Tesson a annoncé, au printemps 83, son intention de céder* les Nouvelles littéraires, *cela constituait un capital de départ non négligeable qui justifiait de bouleverser nos plans. »* Ce qui explique cette évolution progressive *« à dose homéopathique »* des *Nouvelles* vers sa version définitive, évolution qui évitait le risque d'une suspension de parution pendant six mois...

Cette formule de rodage a permis de « positionner » l'hebdomadaire avec un minimum de moyens financiers (le budget de promotion a atteint 1 300 000 F) et d'amener sa diffusion dans la tranche des 70 000 à 80 000 exemplaires (dont 26 000 abonnés). *« L'objectif que nous nous fixons,* dit M. Jean-Pierre Ramsay, *c'est 110 000-120 000 exemplaires à la fin de 1984, l'équilibre total devant être atteint l'année suivante, sur la base de 130 000-140 000 numéros vendus. Certains disent déjà que le lancement des* Nouvelles *a été un fiasco. C'est totalement faux. Prenons par exemple les chiffres de vente sur Paris-surface : le premier numéro avait été vendu à 21 000 exemplaires (le succès de toute nouveauté !) ; nous sommes aujourd'hui stabilisés à 10 000-11 000, alors que certains, dans les mêmes conditions, ont vu leurs ventes ramenées à moins du quart de leur numéro de lancement. Et n'oublions pas que* le Point *a mis deux ans à atteindre son niveau d'équilibre financier ! ».*

Passons à l'équipe rédactionnelle. On avait appris qu'un certain nombre de journalistes des *Nouvelles littéraires*, sélectionnés par lui à l'origine, avaient rapidement quitté le navire (certains mêmes, tel Gilles Anquetil à propos de son article censuré sur Raymond Aron, avec un réel éclat). *« D'accord avec Tesson, qui possédait une rédaction pléthorique, j'avais gardé quatorze journalistes, étant entendu que la clause de conscience serait ouverte à ceux qui ne partageaient pas le projet d'hebdomadaire que j'entendais faire. C'est ainsi que six d'entre eux ont préféré partir. Huit sont restés et* les Nouvelles *comptent maintenant une équipe (permanents plus pigistes réguliers) de vingt-quatre membres (1).*

» Quant à notre projet rédactionnel, il est simple. Considérant que la formule news magazine n'est plus adaptée — le citoyen est suffisamment informé par la radio, la télévision et les quotidiens sur l'actualité factuelle, — il faut être plus sélectif, ne retenir que des sujets signifiants, mais en allant plus loin, en faisant du journalisme d'investigation. D'autre part, si les Nouvelles *sont « globalement de gauche », elles ne sont pas obsédées par la politique politicienne. C'est avant tout le projet culturel, artistique, de société, que représente la gauche que notre hebdo entend creuser et faire progresser ».*

Si l'on en croit les apparences — on dresse des cloisons, on fixe des étagères et l'on refait les peintures dans les bureaux du petit immeuble calme de la rue Christine, — le directeur des *Nouvelles* est raisonnablement confiant en l'avenir. *« Certes, nous ne sommes pas encore envahis par la publicité. Nous avions prévu 100 pages au démarrage, nous en aurons fait 200. Mais en 1984 il nous en faudrait 400 ! D'autre part, nous venons de porter le capital des* Nouvelles *à 1 million de francs, grâce à de nouveaux apports. Mais nous n'avons fait appel à aucune banque pour cela, ce sont tous des actionnaires privés, qu'ils se nomment Max Théret ou Jean-Denis Bredin. Nous publierons d'ailleurs la liste complète des porteurs de parts de notre hebdo avant la fin du premier trimestre 1984. »*

Une manière comme une autre d'appliquer par anticipation la règle sur la transparence que cherche à imposer la nouvelle loi sur la presse...

CLAUDE DURIEUX.

(1) M. Jean-Francis Held vient d'être nommé co-directeur de la rédaction, avec M. Jean-Pierre Ramsay.

FR 3 Limousin-Poitou-Charentes : écran ouvert aux collaborations extérieures

De notre correspondant

Limoges. — A partir du 12 janvier prochain, la station régionale FR 3 Limousin-Poitou-Charentes mettra en place sa nouvelle grille de programmes. Une nouvelle grille qui se traduira par un appel aussi large que possible aux collaborations extérieures.

« Les trois heures d'antenne que nous avons depuis le 5 septembre dernier nous permettent de faire des propositions d'achat et des commandes aux producteurs indépendants de la région », explique M. Bernard Mounier, le directeur de la station. Cet appel à l'extérieur apparaît comme une solution possible aux difficultés des stations régionales, dont le temps d'antenne a été multiplié par six (de trente-cinq minutes à trois heures quotidiennes) sans que les moyens en hommes et en matériel en soient pour autant étoffés. *« Depuis septembre, nous avons reçu plus de quatre cents propositions d'émissions ; et nous avons pu stocker vingt heures de productions déjà réalisées. »*

Certains de ces produits déjà réalisés ont été présentés en décembre, à Saint-Pierre-d'Oléron, par les responsables de la station régionale : les réalisations de la Maison de la culture de La Rochelle, du Centre de recherches et d'études audiovisuelles de La Rochelle, de l'association vidéo de Royan et d'Angoulême. Des coproductions sont d'autre part en cours de réalisation, pour lesquelles FR 3 s'est associée avec le centre hospitalier universitaire de Limoges et les C.A.U.E. (comités d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de plusieurs départements du Massif Central.

Enfin, pour étendre cette ouverture au domaine de l'information, la station régionale confiera des émissions d'actualité aux journalistes de la presse écrite régionale (*le Populaire du Centre, la Montagne, l'Echo du Centre*, en Limousin, *Sud-Ouest, la Charente libre, Centre-Presse, la Nouvelle République, le Courrier de l'Ouest*, en Poitou-Charentes). Innovation qui constituera une exception notable dans la petite guerre que se livrent souvent dans les régions les médias audiovisuels et la presse écrite.

Ce pari de l'enracinement et de l'ouverture, FR 3 Limousin-Poitou-Charentes prétend aussi le gagner dans ses relations avec les instances de la double région que couvre la station. L'établissement public régional du Limousin l'a aidée à équiper un car vidéo d'une caméra et l'établissement public régional Poitou-Charentes participe à la construction à Poitiers des nouvelles installations du centre régional d'actualités télévisées.

GEORGES CHATAIN.

Une enquête et un stage sur la chanson

En avant-première du MIDEM, le Centre de perfectionnement des journalistes (C.P.J.) organise, du 16 au 20 janvier, une session d'information sur le monde des variétés et de la chanson. Grâce à de multiples rencontres, ce stage fera le point sur les conditions de travail des artistes, sur l'industrie discographique, sur les droits d'auteur, sur la SACEM et sur les projets du ministère de la culture. De leur côté, les quarante-huit étudiants de seconde année du Centre de formation des journalistes (C.F.J.) viennent de réaliser une revue sur les coulisses du show-business *intitulée* Nous avons les moyens de vous faire chanter. *Impertinente et bien menée, cette étude fait quelques incursions dans le rock à Paris et en province, dans la musique africaine et sud-américaine entendues dans la capitale. De bonnes illustrations, parfois drôles, donnent encore plus de piment à la vivacité des enquêtes, reportages et portraits. Cette revue est diffusée à Paris et en province par les FNAC, les drugstores et certaines grandes librairies. Elle est également disponible au C.F.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.*

UN MENSUEL DE GAUCHE : « RAISONS »

Un groupe d'intellectuels de gauche, réuni autour de MM. Louis Cordesse, peintre, et Robert Lévy, professeur de philosophie, lance un mensuel, *Raisons*, qui se propose de *« provoquer les débats nécessaires à l'élaboration de la politique nouvelle (...), en amont comme en aval des décisions ». « Comment affirmer qu'il n'y a qu'une seule politique possible ? »*, demandait, dans l'éditorial du numéro 1 le comité de rédaction de *Raisons*. *« Cela aussi,* ajoute-t-il, *fait partie du débat »*, lequel *« vaut mieux que l'avertissement silencieux des urnes »*.

Le numéro 2 de *Raisons* consacre plusieurs articles aux problèmes de l'immigration. Edité sur quarante pages, à quatre mille cinq cents exemplaires, *Raisons* bénéficie d'une avance de son imprimeur, le Centre méditerranéen de presse, qui imprime notamment *le Provençal* et *le Méridional*, et dont M. Cordesse est l'un des actionnaires. *Raisons* est diffusé par les N.M.P.P.

★ 4, rue de l'Eglise, 92170 Vanves. Le numéro : 10 francs.

● *Au Figaro*, M. Robert Hersant a été réélu président du directoire, le 16 décembre, à l'issue de la réunion des membres du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro* comprenant les représentants de la société propriétaire, ceux de « l'équipe Pierre Brisson », du collège des journalistes et du collège des cadres. Ont été élus ou réélus, également à l'unanimité, MM. Jean Miot, directeur délégué, André Gillet, chef du service social (comme représentant de la rédaction), Christian Grimaldi et André Boussemart. M. Gillet succède à M. Marcel Gabilly, qui devient vice-président du conseil de surveillance.

POUR FÊTER SON NUMÉRO 2 000

« La Vie » lance une grande campagne « Ensemble vaincre la peur »

L'hebdomadaire chrétien d'actualité *la Vie* (1) fêtera, le 28 décembre, la sortie de son deux-millième numéro. Fondée après la guerre, en 1945, par trois laïcs, Ella Sauvageot, Georges Hourdin, Joseph Folliet, et deux dominicains, les Pères Boisselot et Gourbillon, *la Vie catholique illustrée* — devenue *la Vie* en 1976 lors de son passage à la vente en kiosque — est tirée à plus de quatre cent mille exemplaires et lue par près de deux millions de personnes, dont la grande majorité (85 %) en province.

Revue familiale d'inspiration chrétienne, *la Vie* — et c'est sans doute son originalité par rapport aux autres publications confessionnelles — s'est toujours soucié avant tout de traiter l'actualité, religieuse ou non. Ses rédacteurs en chef successifs, notamment Pierre Vilain, Jacques Duquesne et José de Broucker, journalistes professionnels, sont aussi des chrétiens convaincus.

Le succès de la revue a permis au groupe d'élargir son champ et de lancer d'autres publications : *Télérama, l'Actualité religieuse dans le monde, Croissance des jeunes nations, Prier, Amos*, etc. Outre les revues, les Publications de la Vie catholique ont des activités d'édition, de librairies et d'imprimerie : les éditions Desclée de Brouwer, une participation dans les éditions du Cerf et les éditions Cana, la librairie de la Procure et l'imprimerie Malesherbes photocomposition, Presse informatique, etc.

Le deux-millième numéro de *la Vie* sera exceptionnel. Les cent soixante-huit pages comprendront un reportage sur les bidonvilles de Calcutta ; un sondage sur le thème : « Les Français connaissent-ils l'Evangile ? » ; une « table ronde » où cinq jeunes posent des questions à Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, sur Dieu, la religion, l'Eglise ; des témoignages de lecteurs et de rédacteurs ; des récits qui retracent l'histoire de la revue ; un débat sur le futur avec le Père Henri Madelin, provincial des jésuites, et le professeur Jean Bernard, président du comité d'éthique ; et le lancement d'une grande opération « Ensemble vaincre la peur », campagne à laquelle *la Vie* entend associer des personnalités connues.

Les Publications de la Vie catholique ne sont pas épargnées par la crise que connaît la presse en général. Elles sont peut-être aussi victimes du vent de réaction qui commence à souffler sur l'Eglise vingt ans après la grande libération du concile Vatican II, qu'elles ont aidé à faire connaître à un large public.

A. W.

(1) *La Vie*, hebdomadaire chrétien d'actualité, 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17, 7,50 F (abonnement d'un an : 330 F).

Lundi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : Voyage au centre de la Terre.
Film américain de H. Levin (1959), avec J. Mason, A. Dahl, P. Boone, D. Baker. (Rediffusion.)
Le roman de Jules Verne a été bien transformé, mais les décors souterrains donnent une forte impression de mystère.

22 h 40 Entracte.
Le clin d'œil comique de Stéphane Collaro.
22 h 45 Ballet : Primavera.
Spectacle chorégraphique du Ballet du Rhin.
23 h 15 Divertissement : Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
23 h 25 Journal.
23 h 40 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Soirée Peter Brook : la Tragédie de Carmen.
De P. Brook, mise en scène M. Benichou. D'après G. Bizet, P. Mérimée, Meilhac et Halévy, dir. musicale M. Constant. Avec E. Saurova, V. Dietschy, L. Dale, J. Rath (en liaison avec France-Musique).
Une version dépouillée, magique, du chef-d'œuvre de Bizet. Elena Saurova est la plus énigmatique et la plus émouvante des trois Carmen.

22 h Document : Les secrets de Carmen
De Peter Brook.
Un aperçu assez fascinant des répétitions collectives de la Tragédie de Carmen.
22 h 45 Soirée en chansons : Ta da da.
De P. Brook, avec la troupe lyrique qui interprétait *la Tragédie de Carmen*, aux Bouffes-du-Nord.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Film : la Gifle.
Film français de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, I. Adjani, A. Girardot, F. Perrin, J. Spiesser. (Rediffusion.)
Un quinquagénaire irascible gifle, au cours d'une dispute, sa fille adolescente qui voulait vivre sa vie. Elle se sauve, il la recherche. Comédie de mœurs modernes.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
Magazine de G. Pernoud. *« Poudre d'escampette »*, un film de l'École en bateau.
23 h 20 Amour, amours : le Mariage de Mademoiselle Agathe.
Réal. C. Huppert. Avec M. Cheminat, V. Choquet...
Caroline Huppert a écrit avec un mélange de couleurs acides et fraîches comme un sorbet, une histoire qui se passe en province : les efforts d'une jeune institutrice décidée à retrouver l'ancien amour d'une vieille dame.
23 h 35 Musiclub.
Une saison d'opéra de Nicolaï Ghiaurov (2e partie).

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
17 h 30 Court métrage.
17 h 35 Télévision libre.
(Le magazine des télémaniaques.)
18 h 5 Dessin animé : Ulysse 31.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Chant de Noël, de C. Dickens. Adapt. J. Rollin-Weisz, réal. B. Horowicz.
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : les Évangiles apocryphes, avec F. Quéré et C. Mopsik.
22 h 30, Nuits magnétiques : Haïti.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en simultané avec Antenne 2) : la Tragédie de Carmen, film de Peter Brook, d'après Bizet.
Vers 22 h, Fréquence de nuit : feuilleton Haendel-Hindemith.

Mardi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Dix sur dix.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 La petite maison dans la prairie.
14 h 35 Destination Noël.
16 h Le village dans les nuages.
16 h 30 Bonjour les fêtes (et à 18 h 30).

16 h 40 Film : Sissi.
Film autrichien de E. Marischka (1955), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, U. Franz. (Rediffusion.)
Comment le jeune empereur d'Autriche, fiancé à sa cousine Hélène de Wittelsbach, préféra, à celle-ci, sa charmante et espiègle sœur, Elisabeth, dite « Sissi ». Des faits historiques transformés en conte bleu.
18 h 25 Livres divers, livres d'hiver.
18 h 35 Deux gourmands disent.
18 h 45 Dessin animé.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : les petits drôles.
19 h 50 Regards feutrés.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Avec J. Birkin, M. Galabru, L. Voulzy, K. Cheryl.
Décors variés pour des variétés variées.
21 h 40 Entracte.
21 h 45 Série : Ludwig... ou le crépuscule des dieux.
De Luchino Visconti. Avec H. Berger, R. Schneider.
22 h 30 Documentaire : Gustave Doré.
Réal. J. Frapat (prod. INA).
22 h 55 Divertissement : Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
23 h 10 Journal.
23 h 25 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Film : Gunga Din.
Film américain de G. Stevens (1939), avec C. Grant, V. McLaglen, D. Fairbank Jr, S. Jaffe, J. Fontaine. (N. Rediffusion.)
Trois sous-officiers britanniques de l'armée des Indes luttent contre les Thugs avec l'aide d'un porteur d'eau indigène. Très mouvementé, bien joué, colonialiste.
16 h 50 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : la Ruée vers l'or.
Film américain de C. Chaplin (1925).
En 1898, Charlot, prospecteur solitaire, vient chercher de l'or en Alaska. A la fois burlesque et bouleversant d'émotion. On regrette la sonorisation et le commentaire ajoutés par Chaplin qui gâte un peu ce chef-d'œuvre muet.
22 h 00 Mardi cinéma spécial.
Avec Valérie Mairesse, Fanny Cottençon, Evelyne Bouix, Rosy Varte, Macha Méril.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour la jeunesse.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les petits papiers de Noël.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Film : les 55 jours de Pékin.
Film américain de N. Ray (1963), avec C. Heston, A. Gardner, D. Niven, F. Robson, J. Ireland, H. Andrews. (Rediffusion.)
En 1900, à Pékin, les fanatiques Boxers assiègent les onze délégations étrangères. Au milieu des dangers, un major américain et une aventurière russe vivent un bref amour.
23 h Journal.
23 h 20 Bananes flambées.
Emission de V. Lamy.
Spécial musique tropicale
23 h 45 Amour, amours : Sciences naturelles.
Réal. N. Lilenstein. Avec J. Jouvert, V. Isen.
Lucien, petit garçon d'une douzaine d'années, fasciné par la chevelure d'une vendeuse de chaussures, fait durer le plaisir...
0 h Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle d'Amérique indienne.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : les Pirates de l'air
Film de Christian-Jaque.
18 h 56 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Correspondances* (tome 17), *la Comtesse de Rudolstadt*, de George Sand.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : rubriques internationales (Afghanistan) ; à 15 h 55, Micro hebdo ; à 16 h 30, Reportage : une aérogare, Orly-Sud.
18 h 30, Feuilleton : le Grand Décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : les fourmis et l'équilibre de la nature.
20 h, Dialogues : Qu'est-ce que connaître ? Qu'est-ce que croire ? avec le Père R. Bruckberger.
21 h 15 Musique : G.R.M. écouter... en radiorama.
22 h 30 Nuits magnétiques : Haïti.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Concert : œuvres de Maderna, Sinopoli, Berg, par l'Orchestre philharmonique de la radio hollandaise, dir. H. Williams.
13 h 45, Concert : « Zoroastre », de Rameau.
17 h 5 Les reines du soleil : œuvres de Bizet, Thomas, Rossini.
18 h, Concert de jazz : le « All Stars », de Sun Râ.
19 h 5, Les grands disques de l'année.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium) : Quatuor, de Haydn, « Quartetto serioso », de Beethoven, « la Jeune Fille et la Mort », de Schubert, par le Quatuor Amadeus.
22 h 30, Fréquence de nuit : feuilleton Haendel-Hindemith ; vers 23 h 10 : Jazz-club.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

GRENOBLE

Société en forte croissance surtout à l'export (60 % des ventes), recherche

TRÉSORIER

Rattaché directement au Directeur Financier, il aura à traiter :
- *des problèmes de trésorerie à court et moyen terme,*
- *les couvertures de change,*
- *le recouvrement clients,*
- *le suivi des emprunts,*
- *les échanges internationaux.*

Une expérience de trésorier dans une grande entreprise et du milieu bancaire est demandée. Anglais indispensable.
Réf. 80603/A

CONTRÔLEUR DE GESTION

Intégré au contrôle financier, il prendra en charge :
- *le contrôle des coûts,*
- *le suivi du plan de réduction des coûts,*
- *l'analyse de rentabilité.*

Une expérience en entreprise anglo-saxonne est souhaitée. Anglais indispensable.
Réf. 80603/B

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN
implantation internationale

Recherche pour REGION OUEST

INGENIEUR CALCUL

25 - 40 ans environ
Formation grande école souhaitée pour
- exécution Calculs Techniques (vibrations de Torsion, suspensions élastiques, vibrations de structures etc.)
- Préparation, exécution et exploitation des mesures correspondantes.

HOMME SYSTEME ou INGENIEUR SYSTEME

POUR UNIVAC 1100 61/E2
- 140 terminaux fonctionnant en temps réel sous DATA BASE
- Plusieurs années d'expérience sur 1100 nécessaires

PROGRAMMEURS ANALYSTES

Sur DPS 7 CII HB sous télétraitement
- Bonne connaissance GCSO/64 Cobol TDS . 64 . FORMS

PUPITREURS

Sur DPS 7 CII HB sous télétraitement
- Bonne connaissance GCOS . 64

Ecrire à H.A.P
Hall des petites annonces
n° 952561
7X- 44040 NANTES Cedex

T.R.T.

CENTRE D'ETUDES DE LANNION
recherche

INGENIEUR LOGICIEL
débutant ou première expérience

INGENIEUR LOGICIEL
3 à 5 ans d'expérience
Connaissances protocoles T-D appréciées

intéressés par systèmes temps réel : Télécom. rurales, Transmission de données.

Adresser C.V. à T.R.T.
B.P. 340 - 22304 LANNION CEDEX

Société d'équipements automobile recherche pour principal établissement 100 km Nord de Paris

RESPONSABLE service entretien et travaux neufs

- Ingénieur mécanicien, électro-mecanicien ou équivalent.
- Quelques années d'expérience dans fonction similaire souhaitées.
- Age 30 ans environ.

Adresser C.V. et prétentions à N. 3578
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra.

FIDUCIAIRE DE FRANCE JURIDIQUE ET FISCALE

recherche pour faire face à son développement à DUNKERQUE :
- 1° Conseil fiscal expérimenté.
- 2° Conseil fiscal débutant.

Ecrire Fiduciaire de FRANCE juridique et fiscale, 760, boulevard de la République. 59240 DUNKERQUE.

NICE. Ecole de français pour adultes étrangers

recherche

PROFESSEURS

expérience pratique V.I.F. et D.V.V. exigée, parlant bien anglais. Plein temps.
Poste permanent.
Ecrire avec C.V. détaillé sous le n° T 43654 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ECOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
RENNES

recherche

- UN ENSEIGNANT EN ÉPIDÉMIOLOGIE.
- UN ENSEIGNANT EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ.
- UN SPÉCIALISTE EN ORGANISATION ET MÉTHODES ET SYSTÈMES D'INFORMATION.

C.V. et renseignements : Monsieur le Directeur de l'E.N.S.P. av. du Prof.-Léon-Bernard, 35043 RENNES CEDEX.
T. (99) 59-29-36 poste 11-10.

Sté Française Métallurgie
recherche

RESPONSABLE PRODUCTION

Lieu : NORD.
Formation : A.-M. ou équival.
Langue : anglais.
Age minimum 35 ans.
Expérience 10 ans avec 5 ans poste de responsabilité. Production Industrie Métallurgie.
Rémunération selon expérience.

Envoyer c.v. + photo sous réf. 3743 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui trans.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Afrique de l'Ouest

CADRE COMPTABLE FINANCIER

DECS minimum - Disponible rapidement

Expérience Expatriation et Projets de Développement
Adresser lettre manuscrite – C.V. – prétentions :
N° 7287 *Le Monde* Pub., Annonces classées
5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société française (6000 personnes, 2 milliards de F de CA) appartenant à un groupe international, leader dans le domaine de la conception et de la construction de matériels industriels pour le bâtiment, nous recherchons pour la région parisienne notre

RESPONSABLE CHANTIERS

Rattaché au Directeur de la région, il dirigera une équipe importante (170 personnes) avec comme objectif principal de gérer et coordonner cette équipe, optimiser son rendement, suivre ses opérations sur le plan technique et financier. Il veillera en particulier à la qualité des prestations et assurera une bonne liaison avec les clients.

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur diplômé d'une Grande École** (Mines, Ponts, Centrale, A.M., TP,...), âgé d'au moins 30 ans, ayant une première expérience des chantiers en particulier du gros œuvre (bâtiment, constructions métalliques, etc.).

Homme de terrain, il devra être un bon organisateur et négociateur capable d'autorité et de dialogue à la fois.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 83.50 M à EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT



PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél. 553.84.73

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

RECRUTE

Par voie contractuelle, pour une durée de un an renouvelable dans le cadre de l'exécution du Plan Programme pour la Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et du Programme de Prévention Bucco-Dentaire.

UN CHARGÉ DE MISSION

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et posséder une expérience administrative, particulièrement dans le secteur sanitaire et social, ainsi que dans le domaine de l'animation.

Les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à la :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service du Personnel
bureau 205
124, rue Carnot
93007 BOBIGNY.

Centre prégo., recherche
FORMATEUR (TRICE) POLYVALENT (E)
Secteur tertiaire
Env. C.V. 16, rue Antoine-Richard, 78000 Versailles.

INSPECTEURS DU CADRE I.A.R.D.

Vous avez une expérience confirmée dans la technique, l'animation et dans un rôle de conseil en acquisition de clientèle.

Vous cherchez à développer vos responsabilités et à élargir vos domaines de compétences.

Un important Cabinet de Courtage (Parisien) recherche le concours de chargés de clientèle à différents niveaux.

Envoyer votre C.V. manuscrit et photo avec prétentions sous N° T 043683 M, à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Discrétion assurée, une réponse vous sera donnée quelle que soit la décision prise vous concernant.

Société d'ingénierie et prestations de services
recherche

1 JURISTE CONFIRMÉ

- Formation supérieure.
- 10 ans d'expérience.
- Parlant anglais.

Pour conseils en droit des affaires (contrats internationaux) et droit des Sociétés, gestion des polices d'assurances et du patrimoine immobilier.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous N° T 043684 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

A PROPOS DES COMPOSANTS PASSIFS

- Vous êtes convaincu que les composants électroniques joueront un rôle primordial dans l'électronique de demain.
- Vous aimeriez contribuer à une meilleure connaissance des composants en France.
- Vous avez une expérience dans l'utilisation des composants.
- Vous souhaitez l'élargir dans un contexte économico-industriel...

L'hebdomadaire « Electronique Actualités » recherche un jeune technicien supérieur ou ingénieur qui sera chargé de la rédaction des informations concernant le secteur des composants passifs.
Ecrire avec C.V. au Directeur de la S.P.S.
49, rue de l'Université, Paris-7e.

C.N.A.M.

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

recrute
pour participer aux applications de gestion

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niveau BAC + 4, possédant une expérience professionnelle de 2 ans minimum.

Adresser les candidatures au Service du Personnel du C.N.A.M. 292, rue Saint-Martin
75003 PARIS.

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent

REPRÉSENTANT (E)

pour secteur de province (région Ouest)
Expérience du livre nécessaire

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à :
EDITIONS DU SEUIL
Service commercial
27, rue Jacob, 75006 Paris.

INFORMATIQUE P.T.T.

L'informatique aux p.t.t une carrière à votre dimension

LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES DU MINISTÈRE DES P.T.T. recrute sur concours :

- **50 PROGRAMMEURS**
- **30 PUPITREURS**

45 ans maximum - BAC H (ou équivalent) exigé.
Épreuves les 9, 10 Février 1984
Inscriptions reçues jusqu'au 6 Janvier 1984



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



PARIS
Direction des Postes de Paris
140, Bd du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
Direction des Postes du Chef lieu du Département



Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Italie

Le gouvernement veut stabiliser le déficit budgétaire

De notre correspondant

Rome. – C'est avec une rapidité peu habituelle que le Parlement italien a réussi à voter la loi de finances avant le début de l'année, ce qui évite, pour la première fois depuis 1978, d'avoir recours au traditionnel budget provisoire. Cette efficacité *est à mettre à l'actif* du nouveau gouvernement et des réformes des règlements intérieurs à la Chambre des députés, en particulier à l'adoption du principe d'une session budgétaire consacré uniquement à adopter les mesures composant l'essentiel de la politique économique pour l'année à venir.

Dans les grandes lignes, les textes votés par les députés et par les sénateurs italiens sont voisins du projet de loi de finances présenté en octo*bre par le nouveau gouvernement* à présidence socialiste. Au premier rang des préoccupations avait été placée la lutte contre l'inflation, avec l'accent mis sur la nécessité d'une politique budgétaire rigoureuse. En même temps, le gouvernement souhaitait mettre en place une politique des revenus.

En 1983, il s'est agi de réduire le déficit public de 90 000 à 80 000 milliards de lires – un objectif en fait dépassé – et de rendre exécutoires les mesures mises au point par le précédent gouvernement, mais que le Parlement n'avait pas été en mesure d'approuver avant les élections. Pour 1984, le cabinet Craxi propose de maintenir en valeur absolue le déficit de l'Etat au niveau de 1983, par une stabilisation des prélèvements et un freinage des dépenses. Pour y arriver, le gouvernement voudrait mener une politique des revenus fondée sur un accord entre partenaires sociaux en *matière de lutte contre l'inflation* et reposant en particulier sur les principes du « contrat social » passé le 22 janvier entre les syndicats et le patronat qui tend à modifier les mécanismes d'indexation de l'échelle mobile des salaires.

La répartition des grandes masses budgétaires pour 1984 demeure en gros celle qui était prévue dans le projet de loi de finances. S'agissant des recettes supplémentaires, il est prévu une augmentation de 30 % à 36 % de l'impôt sur les sociétés, ainsi que des cotisations sociales des travailleurs indépendants. Pour les dépenses, ont été retenus une modification des allocations familiales pour les personnes disposant de gros revenus, un réaménagement du mécanisme des pensions, un plafonnement des transferts de l'État au profit de la Caisse nationale des pensions (I.N.P.S.) et un freinage des dépenses de santé (nouvelle modification du ticket modérateur, contrôle accru sur la gestion des unités sanitaires locales, réduction des dépenses en médicaments).

L'efficacité qu'a démontrée le Parlement en votant le budget de 1984 n'en laisse pas moins planer quelques doutes sur la réalisation des objectifs fixés, particulièrement en ce qui concerne le déficit. Il semble notamment que les recettes aient été surestimées. En ce qui concerne les dépenses, les ressources affectées à la Sécurité sociale sont, semble-t-il, inférieures aux besoins. Récemment, d'ailleurs, un rapport du Fonds monétaire international soulignait que, *« sans d'autres mesures correctives, l'objectif d'un déficit de 90 000 milliards de lires serait largement dépassé en 1984 »*.

D'où les craintes manifestées par les républicains et rappelées en conseil des ministres par M. Spadolini, ministre de la défense. Certes, M. Craxi a donné des assurances. Il reste, comme le soulignait récemment l'ancien ministre du budget, M. La Malfa (républicain), que de nouvelles économies seront nécessaires. Etant données les difficultés politiques qu'elles susciteront, *« il est à craindre,* écrit M. La Malfa, *que la situation des finances publiques en 1984 ne soit bien différente de ce qui a été prévu par le programme de gouvernement »*.

PHILIPPE PONS.

EN YOUGOSLAVIE

Les pouvoirs publics augmentent les prix de nombreux produits

Belgrade *(A.F.P.)*. – Le gouvernement yougoslave a décidé, le 23 décembre, un important train de hausses des prix d'une série de produits énergétiques industriels et agricoles, ainsi que des services, assorti du blocage de tous les prix en date du 24 décembre pour une période de six mois. Ainsi, le prix du charbon est relevé de 22 %, celui de l'énergie électrique d'environ 23 %, tandis que le prix de l'essence augmente de 8 % à la sortie des raffineries et de 4,2 % au détail.

En outre, les prix des produits de nombreuses branches industrielles sont majorés ; ceux de la métallurgie augmentent de 21 %; dans la chimie de base, les hausses de prix s'étalent entre 5 % et 50 %, les engrais chimiques augmentant de 12,6 % et les détergents de 14 %; le cuir et le papier augmentent de 20 % à 25 %.

Les prix de l'huile de table et du sucre sont aussi relevés. Ceux du tabac et des cigarettes augmentent en moyenne de 29 %. Enfin, les tarifs ferroviaires intérieurs sont majorés de 25 % pour le transport des marchandises et de 10 % pour celui des voyageurs.

Ces hausses de prix ont été décidées, a précisé le vice-président du gouvernement yougoslave, M. Borislav Srebric, pour mettre un terme aux «disparités» existant entre les prix, notamment ceux des produits de base et ceux des produits des industries de transformation. Pour sa part, le blocage des prix a *été* décrété, selon M. Srebric, pour *« maintenir le niveau de vie et empêcher des effets inflationnistes »*, ainsi que pour *« sauvegarder la compétitivité de l'économie yougoslave sur le marché mondial »*.

M. Srebric a cependant convenu que ces mesures interviennent à *« un moment très défavorable »*, alors que la Yougoslavie est confrontée à une très forte inflation (de l'ordre de 50 %). Selon les estimations officielles, ces nouvelles hausses de prix devraient entraîner une hausse de 3 % de l'indice des prix à la consommation et de 5 % de celui des prix industriels.

Ces augmentations sont assorties d'une baisse des taxes à la consommation touchant notamment l'essence, le sucre et le café. De plus, une décision concernant les hausses de loyers a été reportée à la fin du premier trimestre de 1984. Le gouvernement yougoslave avait déjà eu recours au blocage des prix entre le 31 juillet 1982 et le 25 juillet 1983, mais n'avait pas réussi à juguler l'inflation.

L'Equateur consacrera le quart de son budget 1984 au service de sa dette extérieure

Près d'un quart du budget de l'Etat équatorien sera destiné en 1984 au paiement des intérêts et au remboursement de la dette extérieure, qui est estimée à près de 7 milliards de dollars (57 milliards de francs), dont 75 % de dette d'Etat.

Le projet de loi de finances pour l'exercice fiscal 1984 prévoit, sur des dépenses totales de 2 115 millions de dollars, que 480 millions seront affectés au paiement des intérêts de la dette publique et au remboursement d'une petite part de la dette elle-même.

L'Equateur a obtenu récemment le rééchelonnement sur sept ans, à un intérêt de 2 1/2 % au-dessus du Libor (taux interbancaire pratiqué dans la City de Londres sur l'eurodollar à six mois), de 2 002 millions de dollars de dettes publiques et privées échues en 1983. Les banques commerciales ont de plus donné, il y a une dizaine de jours, leur accord de principe pour le refinancement de la part des dettes extérieures équatoriennes venant à échéance au premier semestre 1984. 600 millions de dollars de ces dettes, dont *350 millions de dette publique*, viennent à échéance en 1984, pour moitié au premier semestre.

Pour le refinancement des dettes à échéance du second semestre 1984, et l'obtention d'un nouveau prêt de 500 millions de dollars demandé par l'Equateur, les banques attendent que le gouvernement équatorien négocie un nouveau programme de stabilisation économique avec le comité de gestion du Fonds monétaire international (F.M.I.). – *(A.F.P.)*.

En R.F.A.

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE A DIMINUÉ EN NOVEMBRE

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré en novembre un excédent de 3,3 milliards de deutschemarks, en baisse par rapport au résultat d'octobre (4,2 milliards de deutschemarks), indique l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En novembre 1982, elle avait été excédentaire de 4,9 milliards de deutschemarks.

Les exportations ont totalisé 38,75 milliards (+ 3,1 % par rapport à octobre) et les importations 35,45 milliards (+ 6,1 %). De son côté, la balance des paiements courants a enregistré un léger excédent de 0,6 milliard de deutschemarks, contre 2,9 milliards en octobre et 4,6 milliards en novembre 1982.

Au cours des onze premiers mois de 1983, la balance commerciale a enregistré un excédent de 37,9 milliards de deutschemarks, en baisse par rapport à la même période de 1982 (44,8 milliards de deutschemarks).

Aux Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS REFUSE LA DÉMISSION DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE

Manille *(A.F.P.)*. – Le président Ferdinand Marcos a refusé la démission du gouverneur de la Banque centrale des Philippines et accusé des intérêts étrangers de chercher à discréditer les responsables philippins chargés des négociations sur la dette extérieure du pays, a révélé samedi le journal *Metro-Manila Times*.

M. Jaime Laya avait envoyé une lettre de démission au président Marcos après que l'édition asiatique du *Wall Street Journal* eut révélé lundi dernier que la Banque centrale avait gonflé ses réserves de change d'environ 600 millions de dollars (*le Monde* du 23 décembre 1983).

SOMBRE NOEL POUR LES PORTUGAIS

Lisbonne *(A.F.P.)*. – Quelques dizaines de milliers de personnes ont participé, le 23 décembre, dans vingt-cinq villes du Portugal, à des « veillées de Noël » organisées par la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), pour protester contre les retards de paiement des salaires. Selon la C.G.T.P. principale centrale syndicale portugaise, de tendance communiste, cent trente mille salariés de quatre cent dix-sept entreprises portugaises subissent actuellement de tels retards qui, dans certains cas, atteindraient un an.

Dans la région de Lisbonne, les salaires dus à environ trente mille travailleurs atteignent, selon la centrale syndicale, plus de 2 milliards d'escudos (125 millions de francs). Dans la capitale portugaise, quelques milliers de manifestants s'étaient rassemblés dans la soirée de vendredi devant la résidence officielle du premier ministre, M. Mario Soarès, après avoir parcouru les rues de la ville en portant des torches et des drapeaux noirs. Ils ont également scandé des mots d'ordre contre la politique économique d'austérité mise en place notamment à la suite des récents accords signés par le gouvernement avec le Fonds monétaire international.

● **Dévaluation de 0,57 % du rial saoudien et de 50 % du peso de Guinée-Bissau.** – L'Arabie Saoudite a décidé, dimanche 25 décembre 1983, de dévaluer de 0,575 % sa monnaie, avec effet immédiat, sa parité passant de 3,48 rials pour 1 dollar à 3,50 rials. Cette dévaluation, la quatrième depuis le début de 1983, a été rendue nécessaire par la fermeté du dollar ces dernières semaines. La Guinée-Bissau a dévalué sa monnaie de 50 %, le cours officiel de son peso passant à 80 pesos pour 1 dollar, contre 40 pesos précédemment. Selon un communiqué officiel du *président guinéen, M. Bernardo* Vieira, la dévaluation a été rendue nécessaire pour *« établir un taux de change favorisant la position de la balance des paiements et créant des conditions favorables au développement de l'économie »* du pays. –

SOCIAL

CHEZ TALBOT : JOURNÉE D'ACTION C.G.T. LE 28 DÉCEMBRE

Une centaine de travailleurs immigrés ont participé, le dimanche 25 décembre, dans le calme, au « réveillon » organisé par la C.G.T. dans l'atelier B-3 de l'usine Talbot de Poissy (Yvelines). Au menu : couscous et méchoui, autour d'un petit arbre de Noël offert par des militants cégétistes français. Au total, précise-t-on de source syndicale, quelque deux cent personnes ont occupé l'usine, la nuit de samedi à dimanche, dans les différents ateliers, alors que l'entreprise est théoriquement fermée, pour cause de congés payés, jusqu'au 2 janvier.

Par ailleurs, après la C.F.D.T., la C.G.T. a décidé d'organiser à son tour une journée d'action le mercredi 28 décembre, au niveau de son union régionale d'Ile-de-France, pour exprimer sa solidarité aux travailleurs de Talbot et pour réclamer *« l'ouverture de véritables négociations »* après l'annonce de 1 905 licenciements.

Cette *« journée de lutte et de solidarité »* sera marquée essentiellement par des distributions de tracts et par l'envoi de délégations au siège de Peugeot à Paris. Parmi les responsables C.G.T., on semble espérer la convocation, en début de semaine, d'une réunion tripartite direction-syndicats-pouvoirs publics.

ÉCHEC DE LA GRÈVE DU MÉTRO PARISIEN

Malgré le mot d'ordre des syndicats C.F.D.T, F.O., C.F.T.C et autonomes de la R.A.T.P. – qui avaient appelé leurs adhérents à un débrayage de vingt-quatre heures le 25 décembre, – la grève du métro et des bus le jour de Noël a été un échec. Le trafic n'a en effet pratiquement subi aucune perturbation, contrairement aux craintes exprimées par la direction. Le mouvement avait été lancé initialement par le Syndicat indépendant de la R.A.T.P., qui ne représente que 5 % des voix aux dernières élections professionnelles.

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'« AFFAIRES AFRICAINES »

M. Doumeng brise le quasi-monopole des multinationales, vecteurs du néocolonialisme écrit le secrétaire général de l'UCASO

A la suite de la publication de notre série « Le système Doumeng » (le Monde *des 15, 16 et 17 décembre), et notamment du troisième article, M. Emile Rouch, secrétaire général de l'UCASO (Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest), apporte une contribution au débat sur le développement en Afrique dont nous publions ici des extraits.*

Tout d'abord, concernant le complexe avicole de Pointe-Noire, quelques précisions technico-économiques. La production envisagée – environ 1 700 000 poulets pour 2 550 tonnes et non 25 500 tonnes – correspond à moins de deux poulets par habitant et par an en ne comptant que la population urbanisée. Je crois que le marché est loin d'être saturé (!) si on se réfère aux besoins en protéines de la population, protéines dont la viande de poulet constitue une des sources les plus économiques (...).

Mais ce qui compte, avant tout, ce sont les objectifs du gouvernement congolais définis par le ministre de l'agriculture, M. Mouembenga le 10 août 1983, jour de l'inauguration de ce complexe avicole. Ces objectifs sont de trois ordres :

– La République populaire du Congo doit se donner les moyens de son indépendance alimentaire ;

– Après une période de transition permettant la formation sur le tas des travailleurs congolais – ouvriers, employés et cadres, – ce sont eux qui prendront en main le fonctionnement de ces installations, et leur expérience servira dans d'autres domaines ;

– Enfin, ce complexe doit contribuer au développement de la production paysanne de la région où il est installé : en fournissant aux éleveurs individuels des poussins d'un jour, des compléments alimentaires..., en suscitant la culture de maïs pour approvisionner l'usine...

Quant à l'abattoir de Bujumbura, votre analyse est un peu rapide. Dans le Burundi existe un potentiel de jeunes bovins qui, engraissés plus rationnellement, permettrait une production de viande bovine plus importante. On ne peut pas critiquer aussi légèrement un gouvernement qui envisage de construire un abattoir « aux normes » permettant l'exportation d'une partie de cette viande dans les pays voisins pour améliorer sa balance commerciale.

On pourrait citer d'autres aspects de ce style de « coopération active » impulsée par J.-B. Doumeng, qui respecte la souveraineté du partenaire mais n'exclut pas la critique constructive : ces réalisations, *a contrario*, soulignent encore davantage le caractère inefficace et ruineux de ce flot ininterrompu d'études menées par divers organismes nationaux ou internationaux ; on pourrait aussi citer des exemples où son intervention a brisé le quasi-monopole géographique de quelques sociétés multinationales d'équipement, vecteurs privilégiés d'un néocolonialisme rampant, ou même ouvert une brèche dans des blocus politiques.

Enfin, pour reprendre une de vos dernières expressions, c'est bien cette « notion de coopération » que J.-B. Doumeng a fait bouger et, permettez-moi de le penser, dans le bon sens. (...)

A mon avis, cette nouvelle coopération, dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial, suppose un minimum de conditions que l'on trouve dans sa démarche :

– Respecter absolument les orientations politiques progressistes de ces pays ;

– Comprendre leurs conditions socio-économiques ;

– S'inscrire dans les expériences qu'ils conduisent et non pas y substituer la nôtre ;

– Réfléchir à des types de développement multiformes et complémentaires ;

– Combler les besoins immédiats de quelques équipements agro-alimentaires ignorés par la colonisation (frigorifiques, silo...) ;

– Revaloriser les échanges de matières premières, y compris régionalement...

On comprend que tout cela est en contradiction, politique et économique, avec les forces capitalistes dont les interventions en Afrique s'inscrivent encore et le plus souvent contre l'intérêt de ces peuples, mais aussi contre le processus de leur libération (...)

AFFAIRES

Les suites de l

Un group

SELON L'INSEE

Les chefs d'entreprise prévoi… de leur activité au cours des…

AFFAIRES

Les suites de la polémique sur les recherches infructueuses d'Elf-Aquitaine

Le parti socialiste, jusqu'ici réservé sur l'affaire dite des «avions renifleurs», a pris vigoureusement parti, dimanche 25 décembre, dans un communiqué signé par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, lequel s'étonne que *«des millions de francs de l'argent public* [aient disparu] *en pure perte à l'étranger, sans que la Cour des comptes contrôle, sans que la justice punisse»*, et demande au gouvernement *«qu'il n'en soit rien»*.

En Belgique, plusieurs quotidiens ont donné des précisions sur l'activité de la CER, compagnie d'aviation crée par les inventeurs du procédé vendu au groupe Elf. *Le Soir* souligne la *«stupéfiante ambiance de secret et de mystère»* qui entourait les locaux de la compagnie, créée en 1977, et dont le capital était réparti entre plusieurs sociétés suisses (la Thesaurus Continental, la BIB Treuhand, le Crédit industriel, la Gebefina), une société nommée Swiss Federal Holding, domiciliée aux Bermudes, et plusieurs personnes physiques (le comte Théodor d'Outremont, résidant à Genève, et M. Haus Urs Langer, résidant à Vitikon, en Suisse).

Selon *la Libre Belgique*, les avions ayant appartenu à la compagnie *«furent vendus, dont l'un apparemment à la Libye, ce qui causa quelques ennuis à un honorable correspondant de la C.I.A. (...), bien que les appareillages de détection aient été démontés à Rome par une société américaine»*.

L'un des pilotes des avions, le colonel Ongenas, interrogé par Antenne 2, a déclaré que d'*«assez longues missions»* ont été réalisées en France, notamment dans la région de Lacq, en mer d'Iroise et au Gabon. *«La seule chose que nous faisions à Lacq*, a-t-il précisé, *c'était de confirmer le fonctionnement de nos appareils par comparaison avec ce qui avait été fait par les moyens classiques. La même chose s'est produite au Gabon.»*

Un groupe pétrolier bien embarrassé

Perplexité, embarras, explications partielles, l'affaire dite des « avions renifleurs » met à l'évidence le groupe Elf dans une position des plus inconfortables. Après s'être retranché derrière la distinction toute formelle entre la société Elf-Aquitaine proprement dite et la holding publique Erap, « *seule concernée* » par l'affaire, puisque le contrôle fiscal et la trop célèbre enquête de la Cour des comptes ne portent que sur sa comptabilité, les dirigeants du groupe pétrolier ont, après moult hésitations, renoncé pour l'heure à s'expliquer publiquement. « *Nous sommes tenus au devoir de réserve. Nous attendons que l'affaire se soit calmée* », explique-t-on, avec quelque gêne, rue Nélaton. Non sans regrets. Tout en affichant une « *parfaite sérénité* » de façade, les dirigeants du groupe redoutent de faire finalement les frais de ce « *règlement de comptes politique* ».

« *Il faudra bien un bouc émissaire, il est tout trouvé* », soupire l'un des cadres. M. Raymond Barre, dans un communiqué, après avoir certes assuré que « *l'intégrité et la bonne foi des dirigeants de l'Erap ne peuvent* (...) *être mis en cause* », n'évoque-t-il pas les « *erreurs commises* » et « *certaines responsabilités techniques encourues* » par lesdits dirigeants ?

Or c'est précisément là que le bât blesse. Car la mise en cause de la crédibilité technique ou financière du groupe dans cette affaire tombe mal. Très mal même. Elf est, en effet, engagé depuis un an et demi dans un sombre affrontement juridique avec le groupe de Sir James Goldsmith. Le conflit, relativement banal au départ, entre les deux sociétés associées au sein d'une concession pétrolière au Guatemala (*le Monde* daté des 9-10 et 30-31 octobre 1983), a fait boule de neige, et plusieurs procès sont en cours, dont l'enjeu a grossi au fil des mois, pour atteindre 600 millions de dollars (près de 5 milliards de francs), montant réclamé par Basic, filiale du groupe de M. Goldsmith, à Elf – près de deux fois les bénéfices du groupe pétrolier l'an passé ! Or la clé de toute cette affaire est la procédure d'arbitrage engagée en avril-mai 1982 à Genève, et dont le verdict doit être rendu dans les tout prochains mois. ELle doit juger si Elf a bien opéré au Guatemala selon les standards normaux de la profession ou si, comme l'en accuse la filiale du groupe de M. Gold-smith, « *une accumulation d'erreurs techniques a entraîné une chute de la production et même, dans certains s cas, le gâchis d'une partie des réserves* », occasionnant pour l'association des dommages financiers importants.

Le déballage, quelques mois avant cet arbitrage technique, d'une affaire dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas de nature à renforcer l'image du groupe risque donc d'avoir pour Elf des conséquences non négligeables. D'où l'embarras de ses dirigeants, soucieux à la fois de calmer le jeu en évitant toute déclaration intempestive pouvant relancer l'affaire des « avions renifleurs » et de défendre leur réputation professionnelle, ternie dans l'opération. Car les arguments mis en avant par le service des relations extérieures d'Elf, seul autorisé à « monter en ligne » jusqu'ici, ne sont pas pleinement convaincants.

Ils se fondent *grosso modo* sur trois points : un, le jeu « en valait la chandelle », les bénéfices escomptés de l'opération étant, en cas de réussite, si considérables qu' « *il aurait été scandaleux de ne pas la tenter* » et qu'« *aujourd'hui encore, si l'occasion se représentait, le groupe recommencerait* ». Deux, l'idée de base, qui fondait l'expérience, était valable. « *Il y avait quelque chose là-dedans* », seul l'appareillage technique s'était révélé défaillant. Trois, l'expérience n'a pas été totalement négative puisque deux gisements ont été découverts à cette occasion.

L'absence d'explications techniques précises sur le procédé en question et sur la « *découverte physique révolutionnaire* » qui le fondait ne permet pas de juger des deux derniers points. On sait cependant que l'opération a échoué, le taux de réussite, de l'aveu même du groupe, s'étant révélé trop faible pour prouver l'efficacité du procédé et les gisements découverts l'ayant été dans des zones dont Elf possédait déjà une bonne connaissance géologique et où, comme au Gabon, du pétrole avait été auparavant trouvé.

Il est aussi à peu près certain que l'épreuve décisive, ayant condnit à l'abandon définitif de l'expérience, avait été truquée par les inventeurs, ce qui laisse planer le doute sur le caractère de toute l'opération – duperie de bout en bout ou non ?

Il est clair, enfin, bien que le groupe s'en défende, que, de par l'importance des sommes engagées, cette expérience présentait à l'époque pour Elf un très gros enjeu financier. Plus de 1,3 milliard ont été dépensé (dont 500 millions seulement ont pu être ultérieurement récupérés) : un peu moins de 1 milliard de francs réglé aux inventeurs, et plus de 300 millions engagés par le groupe dans l'expérimentation du procédé (acquisition de permis, forages, etc). Comparées aux bénéfices escomptés – le coût d'un forage peut aujourd'hui atteindre 100 millions de francs – ces sommes paraissent certes relativement modestes. Mais, au regard des bénéfices réalisés par Elf lorsque le projet a été engagé (840 millions de francs en 1976), et surtout de ses dépenses d'exploration (1,6 milliard en 1976) ou de recherche scientifique et technique (moins de 400 millions de francs par an), ces pertes sont loin d'être négligeables.

Si, pour Elf, l'affaire ne peut donc être considérée comme mineure, c'est encore plus vrai pour l'Etat, seul actionnaire de l'Erap, holding détenant la participation publique dans le groupe. De 1977 à 1979 inclus, les versements de l'Erap à l'Etat n'ont atteint que 251 millions de francs (1). Les sommes disparues définitivement au profit des inventeurs-promoteurs de l'aventure représentaient donc près de deux fois la totalité des dividendes versés par l'Erap à l'Etat au cours des trois années qu'a duré l'expérience.

L'intervention de la Cour des comptes, chargée de veiller au bon emploi des fonds publics, était donc amplement justifiée. Si l'affaire avait suivi son cours normal et si la procédure ordinaire avait été respectée, la Cour aurait probablement dû, comme elle le fait régulièrement envers la plupart des entreprises publiques, au moins rappeler à l'ordre les dirigeants de l'Erap, qui, même si leur bonne foi et leur intégrité n'étaient pas en cause, avaient occasionné pour l'Etat une perte aussi importante. Peut-être également aurait-elle pu – le contenu du rapport le dira – donner des suites internationales à l'enquête, purement française, pour tenter de retrouver, voire de récupérer, une plus grande partie des sommes ainsi dépensées.

VERONIQUE MAURUS.

(1) Selon le rapport de la Cour des comptes de 1982.

L'ERAP ET LA SOCIÉTÉ NATIONALE ELF-AQUITAINE

Né en 1976 de l'apport des actifs industriels d'Elf-ERAP à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, le holding Société nationale Elf-Aquitaine était, jusqu'en 1980, l'unique centre de décisions du groupe. L'ERAP, qui détenait la participation publique dans son capital, n'avait conservé qu'une existence purement formelle, les fonctions dirigeantes étant assurées par les mêmes personnes (M. Guillaumat jusqu'en 1977, puis M. Chalendon).

En 1980, le gouvernement a décidé de modifier la situation réciproque de l'ERAP et de la S.N.E.A. et d'utiliser l'établissement public comme instrument de la tutelle de l'Etat, actionnaire majoritaire mais pas unique dans le capital de la S.N.E.A. L'autonomie nouvelle donnée à l'ERAP, dotée d'une direction propre, s'est toutefois peu traduite dans les faits, l'essentiel du rôle du holding ayant consisté à détendre les relations, parfois nombreuses, entre la compagnie et les pouvoirs publics et à approuver ou désapprouver certaines opérations de diversification, les pouvoirs d'orientation et de décision restant concentrés dans les directions de la S.N.E.A.

Le droit à la vérité

« Informer clairement, librement et contradictoirement les Français, c'est grandir la France et ceux qui l'ont gouvernée », a dit M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, le vendredi 23 décembre. Il s'agissait alors de défendre le gouvernement contre les attaques lancées la veille par M. Giscard d'Estaing, selon lequel mettre en cause sa personne, même de très loin, dans l'affaire des « avions renifleurs », c'est participer à l'*« abaissement de la France »*.

Afin que les Français soient informés *« clairement, librement et contradictoirement »*, il manque une pièce essentielle qui n'a pas encore été versée à leur dossier : le rapport de la Cour des comptes dont M. Giscard d'Estaing a montré la page de couverture à la télévision et dont un exemplaire a été remis par un collaborateur de M. Raymond Barre au directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy.

Rien à redouter

Le mercredi 21 décembre à l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, avait pris les Français à témoin de sa disparition – par destruction de la part d'un ancien premier président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck, et dissimulation de la part des plus hautes autorités de l'Etat avant mai 1981. Le lendemain soir, à la télévision, M. Giscard d'Estaing a pris à témoin des Français de l'existence de ce document. Ils ont *« droit à la vérité »*, a dit l'ancien chef de l'Etat, en ne leur montrant du rapport qu'un seul mot : *« Confidentiel »*. Le surlendemain, M. Max Gallo a confirmé ce droit à une vérité qui n'est probablement pas la même que celle de M. Giscard d'Estaing et a dit, en répondant à une question, que la publication du rapport pourrait être envisagée. Là-dessus, M. Pierre Mauroy est parti vaquer à ses occupations municipales, à Lille, avec son document sous le bras. Il devrait rentrer à Paris lundi dans le courant de l'après-midi.

Outre que les Français – chacun s'accorde à le reconnaître et à le réclamer – ont droit à la vérité, on voit mal, compte tenu de ce qu'ont dit MM. Giscard d'Estaing, Barre et Gallo, qui craint la publication du contenu du rapport de la Cour des comptes. M. Giscard d'Estaing a raconté qu'à l'époque il s'était renseigné auprès de son entourage, lequel lui avait indiqué que ni l'Elysée ni le moindre dirigeant de la société Elf-Erap n'était mis en cause. Donc M. Giscard d'Estaing n'a rien à redouter.

Partie de poker

M. Barre fait état, dans sa version du déroulement de l'enquête, de conclusions de la Cour des comptes selon lesquelles *« la bonne foi et l'intégrité des dirigeants de l'Erap »* ne pouvaient être mises en cause *« à aucun moment »*. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, *« le dossier a été classé »*. M. Barre n'a rien à redouter. Le gouvernement actuel non plus, à l'évidence, puisque tout cela remonte à une époque où aucun de ses membres n'était aux affaires.

M. Giscard d'Estaing avance une explication à la non-publication. Le rapport concernait la défense nationale, puisque les « avions renifleurs » étaient susceptibles de « renifler » les sous-marins nucléaires. Mais, puisque la technique en question s'est révélée inefficace, l'argument tombe.

« Puisque l'ancien président de la République a montré à des millions de téléspectateurs le titre du rapport, je pense que les Français souhaiteront qu'on leur dise ce qu'il contient », remarque M. Lionel Jospin. Ils le souhaitent peut-être d'autant plus, pourrait-on ajouter, que M. Emmanuelli les avait considérablement alléchés. Il s'agissait, selon lui, d'une escroquerie, *« au mieux »*. Il semble bien aujourd'hui que les sous-entendus contenus par cette appréciation se dégonflent. *« Enorme escroquerie »*, répète M. Jospin, à titre d'hypothèse. Mais il ajoute : *« Au pire. »*

MM. Emmanuelli, Giscard d'Estaing et Barre ont joué une manière de partie de poker, dont l'enjeu n'est pas seulement de savoir où sont passés les 500 millions de francs disparus via la Suisse. C'est au tour de M. Mauroy de jouer. Dira-t-il : *« Pour voir ? »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

SELON L'INSEE

Les chefs d'entreprise prévoient une baisse de leur activité au cours des prochains mois

L'activité industrielle s'est provisoirement redressée, sauf dans le domaine des biens de consommation, indique l'INSEE, d'après l'enquête mensuelle menée auprès des chefs d'entreprise début décembre.

« *Les stocks de produits finis ont peu varié : ils sont depuis le début du quatrième trimestre à un niveau satisfaisant. Les carnets étrangers restent globalement stables, mais la demande étrangère hors carnets se ralentit un peu, essentiellement dans le pétrole. Les carnets et la demande globale sont assez peu fournis, mais se regarnissent légèrement dans les biens intermédiaires* », ajoute l'Institut.

« *Toujours pessimistes quant aux perspectives générales dans l'industrie, les chefs d'entreprise de tous les secteurs prévoient une légère baisse de leur activité au cours des prochains mois* », souligne l'INSEE. « *Les perspectives de prix se redressent un peu.* »

● Pour les biens d'équipement professionnel, « *l'activité a augmenté légèrement depuis deux mois grâce à la croissance de la production de matériels électroniques. Les stocks de produits finis se sont alourdis ; ils sont supérieurs à leur niveau normal. Les carnets de commandes globaux restent dégarnis. En conséquence, la production devrait sensiblement baisser au cours des prochains mois.* »

● Pour les biens intermédiaires, « *l'activité a récemment augmenté, ce qui touche en particulier l'industrie lourde (chimie, sidérurgie, matériaux de construction, verre). Les stocks de produits finis restent peu importants. Les carnets étrangers se sont stabilisés au niveau satisfaisant atteint le mois dernier ; les carnets de commandes globaux se sont légèrement regarnis, ils restent cependant peu remplis. Les industriels s'attendent à une très légère baisse de leur activité au début de l'hiver.* »

● Pour les biens de consommation, « *la production diminue légèrement depuis deux mois. Seule la parachimie-pharmacie bénéficie d'une activité croissante. Les stocks de produits finis ont peu évolué : ils sont toujours jugés supérieurs à leur niveau normal. Malgré l'amélioration sensible de la demande étrangère, les carnets de commandes globaux restent dégarnis. Aussi l'activité devrait-elle baisser au cours des prochains mois.* » Dans le secteur des matériels de transport terrestre, « *la production de véhicules utilitaires s'est redressée en novembre. Les stocks de produits finis continuent de s'alléger depuis le début de l'été. En dépit de la contraction des carnets étrangers, surtout sensible pour les voitures particulières, les carnets globaux se maintiennent à un niveau moyen. Les industriels continuent de prévoir une réduction de leur activité.* »

● **Les rabais sur le prix de l'essence : une association de pompistes porte plainte dans les Yvelines.** – La société ERG-Carburants, à Sartrouville (Yvelines), fait l'objet d'une plainte émanant d'un groupe de gérants de stations-service de la région pour avoir pratiqué depuis mercredi 21 décembre des rabais de 20 centimes par litre, portés ensuite à 25 centimes par litre « *à titre de cadeau de Noël* », rabais supérieurs aux 17 centimes par litre autorisés.

M. Seguin (R.P.R.) demande à M. Chandernagor de défendre l'honorabilité de la Cour des comptes

M. Philippe Seguin, vice-président de l'Assemblée nationale, député (R.P.R.) des Vosges et conseiller référendaire (en détachement) à la Cour des comptes, a écrit à M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, une lettre à propos de la mise en cause de M. Bernard Beck, ancien premier président de cette juridiction, dans l'affaire des avions « renifleurs » d'Elf-Aquitaine. M. Seguin écrit notamment :

« *L'analyse des accusations lancées par le secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, démontre à l'évidence qu'elles n'ont pu être proférées que par ignorance ou mauvaise foi. Vous avez dû, en effet, pouvoir vérifier depuis votre récente installation qu'il est de tradition à la Cour de réserver une suite favorable aux demandes d'enquêtes ou de rapports particuliers formulées, hors procédure, par le gouvernement.*

» *Au cours des dernières années, plusieurs dizaines de rapports ont été ainsi élaborés après que le premier ministre eut personnellement désigné un magistrat à cette fin, en le déchargeant par ailleurs de ses tâches ordinaires. En aucun cas, la responsabilité de la juridiction n'était engagée, il n'était fait appel à ces magistrats qu'à titre individuel en raison de leur indépendance et de leur compétence ; de plus, si un exemplaire du rapport était généralement remis par courtoisie au premier président, il allait de soi que l'autorité demanderesse en était seule destinataire.* (...) *C'est à bon droit et en conformité avec une tradition constante que M. Beck, lors de son départ de la Cour, s'est refusé à ce que le document ait d'autres lecteurs que ceux pour lesquels il avait été préparé.* (...) *Il me semble, monsieur le premier président, qu'il y aurait lieu que vous-même rappeliez publiquement et sans tarder ces quelques données essentielles et procédiez à la mise au point qui s'impose.*

» *Au-delà même de l'honneur de votre prédécesseur, c'est l'honorabilité de la juridiction qui est en cause : celle-ci est aujourd'hui entre vos mains.*

» *Ceux qui, comme moi, appartiennent à la Cour et l'ont provisoirement quittée pour suivre d'autres démarches politiques que la vôtre, se sont volontairement abstenus de discerner dans votre nomination quelque risque de politisation de la juridiction ou de neutralisation de son rôle. Ils apprécieraient, en vous entendant, d'être convaincus de la justesse de leur vue.* »

● **L'enquête de la Cour des comptes sur la Mission laïque française.** – M. Georges Mesmin, député (U.D.F.) de Paris, a demandé, vendredi 23 décembre, « *la constitution rapide d'une commission d'enquête parlementaire pour examiner la gestion de la mission laïque française* », dont M. André Chandernagor est président d'honneur, après en avoir été le président de 1973 à 1981.

Cette association culturelle fait l'objet d'« *d'une procédure de vérification et de contrôle* » par la Cour des comptes (*le Monde* des 23 et 24 décembre). M. Mesmin a déclaré que l'association, « *qui manie des fonds très importants, était en cours de contrôle* » lorsqu'est intervenue la nomination de M. Chandernagor à la première présidence de la Cour des comptes. « *Celle-ci*, a ajouté le député de Paris, *n'est donc plus manifestement en état de jouer son rôle en toute impartialité dans cette affaire.* »

M. JOSPIN : les Français souhaiteront connaître le contenu du rapport

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré, dimanche 25 décembre, dans un communiqué remis à la presse sur l'affaire des « avions renifleurs » d'Elf-Erap : « *Trois interrogations majeures s'imposent à l'esprit. La première porte sur la dilapidation de fonds publics entre 1976 et 1979. Un milliard de francs auraient été transférés à l'étranger avec l'accord du président de la République et d'un premier ministre de l'époque, pour financer un projet proposé à la société ERAP, qui s'est révélé au pire résulter d'une énorme escroquerie, au mieux constituer une catastrophique et lamentable opération technique et financière.*

» *Sur ce milliard de francs, on nous dit que 500 millions auraient été récupérés. Est-ce bien le cas, et comment ? Qu'est-il advenu des 500 millions restants ? Comment tout cela a-t-il été possible ? Voilà qui justifie que le gouvernement demande à la Cour des comptes de faire cette fois pleine lumière sur cette affaire.*

» *La deuxième interrogation porte sur la destruction et la dissimulation de documents officiels. Quand la Cour des comptes a entrepris la vérification des comptes d'ERAP, c'est M. Barre lui-même qui a demandé au premier président de la Cour d'utiliser une procédure exceptionnelle et secrète. Pourquoi, puisqu'il s'était déjà avéré que le projet financé par l'ERAP n'était pas sérieux ? Quand M. Beck, le premier président de la Cour des comptes, quitte celle-ci, il détruit ses exemplaires de ce document. En vertu,* dit-il, *d'un engagement pris envers M. Barre. Pourquoi cet engagement ? Comment qualifier la destruction par un magistrat d'un rapport émanant de l'institution qu'il préside ? J'espère que ceux des conseillers de la Cour qui ont protesté contre le mot «forfaiture» nous diront comment qualifier cet acte de destruction d'un document officiel, n'oubliant ainsi ni les droits ni les devoirs d'un des leurs, ni le renom de leur institution.*

» *Pourquoi MM. Barre et Giscard d'Estaing emportent-ils dans leurs archives personnelles un rapport émanent de la Cour des comptes, rapport dont M. Giscard d'Estaing déclare lui-même qu'il ne l'a pas lu ?*

» *Destruction d'un côté, distraction de l'autre. N'est-on pas fondé à estimer qu'il y a, dans cette affaire, dissimulation ? Puisque l'ancien président de la République a montré à des millions de téléspectateurs le titre d'un rapport, je pense que les Français souhaiteront qu'on leur dise ce qu'il contient.*

» *La troisième interrogation porte sur la recherche des responsabilités. Aucune plainte, aucune poursuite n'a été portée ou engagée jusqu'ici contre quiconque. Ni contre ceux qui ont obtenu d'une entreprise publique des sommes considérables sans contrepartie, ni contre ceux qui ont rendu cela possible. Pourquoi ? N'est-ce pas parce que l'on a voulu étouffer cette affaire ?*

» *En France, la Cour des comptes contrôle le moindre agent comptable. En France, la justice poursuit le moindre voleur à l'étalage. Et l'on voudrait que des millions de francs publics disparaissent en pure perte à l'étranger, sans que la Cour des comptes contrôle, et sans que la justice punisse. Je demande au gouvernement qu'il n'en soit rien.* »

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SPORTS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

CULTURE

ÉCONOMIE

En U.R.S.S.

VERRA-T-ON M. ANDROPOV A L'OUVERTURE DE LA SESSION DU SOVIET SUPRÊME ?

M. Andropov, invisible depuis le 18 août, réapparaîtra-t-il cette semaine ? Il devrait, en principe, assister au plénum du comité central du parti qui doit s'ouvrir ce lundi 26 décembre, puis à la session consécutive du Soviet suprême convoquée pour le 28 décembre.

Le comité central siège à huis clos et les photographes n'y ont pas accès. Seuls les comptes rendus de la presse officielle permettront donc de savoir si le chef de l'Etat et du parti était présent. On se souvient, toutefois, que la presse soviétique a su, dans le passé, trouver des formules ambiguës lorsque le monde s'interrogeait sur la santé de Léonide Brejnev et guettait son apparition.

En revanche, les débats du Soviet suprême sont publics et partiellement télévisés. Le « moment de vérité » se situera donc mercredi à l'ouverture de la session. En l'absence d'un ordre du jour précis autre que l'examen du budget et du plan pour l'année 1984, cette réunion du Parlement aura donc pour premier intérêt de savoir si, après cent trente jours, M. Andropov s'est ou non remis de son « refroidissement ». — *(A.F.P.)*

En Grande-Bretagne

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE DANS LE CENTRE DE LONDRES A FAIT DEUX BLESSÉS

Londres *(A.F.P.)*. — Une bombe a explosé dimanche 25 décembre à Londres à proximité d'Oxford Street, blessant très légèrement deux passants. L'engin se trouvait dans une poubelle. Son explosion a provoqué des dégâts peu importants.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais, selon Scotland Yard, ses auteurs seraient les responsables de l'attentat commis neuf jours plus tôt devant le magasin Harrods et qui a fait six morts et quatre-vingt-dix blessés. Selon le commandant Hucklesby, *« c'est un avertissement qui signifie que le groupe qui place les bombes est encore là »*.

SELON RADIO-CONAKRY

Un deuxième séisme en trois jours aurait eu lieu en Guinée

Selon des informations diffusées par Radio-Conakru captées à Dakar, un nouveau tremblement de terre se serait produit, le samedi 24 décembre à 23 h 30 (heure locale), dans le nord-ouest de la Guinée, qui avait déjà été très éprouvé par le séisme du 22 décembre. On aurait dénombré 143 morts et 200 blessés. Ce deuxième tremblement de terre aurait détruit presque complètement la ville de Koumbia et cinq villages voisins, proches de la frontière Guinée-Bissau. Koumbia est à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Gaoual, localité près de laquelle s'est produit le séisme du 22 décembre.

Il faut toutefois s'interroger sur la violence de ce deuxième tremblement de terre : le réseau du Centre sismologique euro-méditerranéen de Strasbourg n'a rien enregistré aux environs de l'heure indiquée par Radio-Conakry, alors que le séisme du 22 décembre de magnitude 6,3 avait déclenché les alarmes. Quatre jours après la secousse du 22 décembre, on a décompté 300 morts, 200 disparus, 150 blessés et des milliers de sans-abri.

Des secouristes français bénévoles appartenant à l'Action d'urgence internationale (A.U.I.) est partie ce 26 décembre pour la Guinée, une deuxième équipe d'AU.I. pourrait suivre la première le 28 décembre. Deux avions, malien et marocain, transportant du personnel médical, des secouristes, des médicaments et des vivres sont arrivés le 25 décembre à Conakry, la capitale guinéenne. L'acheminement des secours est rendu très difficile par le mauvais état des pistes et le caractère montagneux de la région affectée par les secousses.

Deux sismologues de l'Office de recherches scientifique et technique outre-mer (Orstom) et un de l'Institut de physique du globe de Paris installeront en Guinée, dès que possible, un réseau temporaire de six ou huit sismographes portatifs dans les environs de l'épicentre du séisme du 22 décembre. Ainsi pourront-ils étudier les repliques qui suivent toujours une secousse importante, et peut-être comprendre ce tremblement de terre totalement inattendu et encore inexpliqué.

★ Action d'urgence internationale (A.U.I.), 10, rue Félix Ziem, 75018 Paris, C.C.P. 688-700 T Paris.

● *Le Secours populaire français* reçoit les dons pour les sinistrés de la Guinée à son adresse : 9, rue Froissart, 75003 Paris (C.C.P. 654-37 H Paris. Préciser : « Guinée »).

LE BRÉSIL A MENÉ A BIEN LA RENÉGOCIATION DE SA DETTE EXTÉRIEURE POUR 1984

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. — Le ministre brésilien des finances, M. Ernane Galveas, a affirmé dimanche 25 décembre que le Brésil avait mené à bien la renégociation de sa dette extérieure venant à échéance en 1984 et allait renégocier l'an prochain les tranches 1985 et 1986.

Dans un entretien exclusif accordé au quotidien *O Estado*, de Sao-Paulo, M. Galveas a ajouté qu'il n'est pas possible de réaliser une renégociation globale de l'ensemble de la dette du pays, estimée à 95 milliards de dollars, ou même de mener une négociation de gouvernement à gouvernement.

Le ministre a, en outre, estimé que *« le Brésil n'a pas d'autre alternative que de payer sa dette extérieure en augmentant le solde bénéficiaire de sa balance commerciale ou de cesser de rembourser ses créanciers »*, et *« le Brésil veut payer sa dette »*.

Selon le ministre, le Brésil parviendra, dans un délai de trois ou quatre ans, à réduire sa dépendance financière et pétrolière vis-à-vis de l'extérieur, et *« disposera, de ce fait, d'une plus grande indépendance dans la conduite de sa politique extérieure »*.

Sur le vif

L'oreille coupée

On a beau dire, la vie augmente. Pour un enlèvement, de nos jours, il faut compter environ 20 millions de francs. En Italie, où cette industrie florissante a adopté des méthodes de gestion ultra-moderne, le prix varie selon qu'on paye cash ou à tempérament. C'est ainsi qu'en cette fin 1983, une bonne quarantaine de personnes sont encore placées sous séquestre par leurs ravisseurs. Et elles y resteront jusqu'à ce que soient payées toutes les traites, souvent échelonnées sur des mois, voire des années, de la rançon.

Les conditions de la détention sont évidemment très différentes selon les latitudes et les circonstances. Ça va de la tente dressée en appartement ou sous hangar, avec seau hygiénique, chauffage individuel, plats cuisinés, façon Heinecken, au simple pacage dans le froid, la pluie, le vent, avec transhumance nocturne et rappel au bon souvenir du client par le dépôt dans une poubelle d'un doigt ou d'une oreille style Bulgari.

C'est à ces délicates attentions qu'on reconnaît la marque des bandits sardes, les Barbares, comme on les appelle à Rome. Ils campent en effet aux portes de la ville, frustres, ignares, mal dégrossis. Ils sont arrivés de leur île natale avec leurs brebis et leurs moutons sur les talons des paysans toscans, au début de l'exode rural. Et ils sont restés plantés là. Aucun rapport avec la Mafia, la drogue, le crime organisé. Non, eux retrouvent d'instinct la vieille tradition de l'*abigeato*, le vol de bétail. A deux ou quatre pattes.

Ce qui frappe dans ce fait divers, c'est ça précisément, c'est le formidable contraste entre deux mondes qui se côtoient de part et d'autre d'une grille de villa. Ici la sauvagerie et la brutalité, là le luxe et la beauté. De quoi dégoûter nos milliardaires du look guenilles, peaux de bêtes lacérées et pauvres objets de ménage montés en super-bijoux. Bref de la misère.

CLAUDE SARRAUTE.

FACE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Les armateurs français ne s'estiment pas assez aidés par l'Etat

Les échanges maritimes mondiaux ont diminué de 7,5 % en 1982. En trois ans, le recul atteint ainsi 17 %. Pour la première fois depuis les années 30, le nombre et le tonnage des bateaux en service tend, depuis quelques mois, à diminuer. Plus significatif encore, le tonnage désarmé a dépassé pour la première fois 100 millions de tonnes de port en lourd (soit 15 % de la flotte en service), ce qui n'empêche pas la surcapacité de demeurer considérable : 175 millions de tonnes pour les pétroliers (sur une flotte de 292 millions de tonnes), 45 millions de tonnes pour les transporteurs de marchandises sèches en vrac (charbon, grains...).

La flotte française subit, comme les autres, cette crise. Mais s'y ajoutent pour elle un certain nombre de *« points préoccupants »* qu'a évoqués, le 21 décembre, M. Georges Thebault, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), en présentant le bilan annuel de ce secteur. Ces préoccupations sont au nombre de sept : l'augmentation des charges salariales (+ 10,8 % en 1983), qui rend la compétition difficile pour le pavillon français ; les mouvements de grève, notamment à propos des retraites, qui mettent les entreprises *« en situation d'otages »* ; l'accumulation des conflits sociaux dans les ports, préjudiciables à l'armement français ; les *« obstacles bureaucratiques »*, qui freinent notamment la rationalisation de l'exploitation des navires ; les risques de l'application de la loi d'orientation des transports intérieurs au pré et au postacheminement terrestre des marchandises ; les *« problèmes dramatiques »* de la construction navale, qui ont tendance à *« occulter les problèmes propres à l'armement »* ; enfin, l'environnement international, qui intensifie les *« agressions commerciales plus ou moins déloyales »*.

Moins de freins bureaucratiques

Les armateurs se déclarent aussi déçus de l'attitude des pouvoirs publics à leur égard. Le budget pour 1984 réserve 2 milliards de francs pour l'aide aux chantiers navals, mais seulement 199 millions pour les régimes favorisant les investissements de l'armement. Quant au IX[e] Plan, il ne fait pas la moindre référence au transport maritime. Il est pourtant, selon M. Thebault, un domaine où l'aide des pouvoirs publics serait bienvenue : l'allégement des charges des entreprises. Les armateurs réclament aussi le relâchement des *« freins bureaucratiques »* qui pèsent sur eux, la possibilité d'acheter ou de vendre les navires neufs ou d'occasion dont ils estiment avoir besoin — y compris sur les marchés étrangers, — car, tout en comprenant la situation dramatique des chantiers navals français, ils estiment qu'*« il n'est pas possible de leur sacrifier les armements »*. Pour le C.C.A.F. le cas, par exemple, de la récente commande de quatre bateaux à des chantiers yougoslaves par la société navale Chargeurs-Delmas-Vieljeux est parfaitement clair : *« Si la licence d'importation est refusée à Delmas-Vieljeux, ce serait la démonstration qu'un armateur français ne peut pas mener ses activités à armes égales avec la concurrence. »*

Enfin, ils demandent un consensus des diverses parties intéressées — pouvoirs publics, personnels, armateurs — sur la définition de *« stratégies d'avenir »*. *« Nous serons plus que jamais confrontés à une concurrence très vive qui nous contraindra à un degré de compétitivité égal, sinon supérieur aux autres, pour assurer notre avenir*, a averti M. Thebault. *Celui-ci ne peut être garanti que si les décisions — qu'elles touchent aux investissements ou à l'amélioration de la productivité — sont proposées, décidées et mises en œuvre par tous. »*

● *La guerre du Golfe.* — L'Irak a menacé, samedi 24 décembre, l'Iran d'*« attaquer les objectifs qu'il choisira à l'intérieur du territoire iranien si Téhéran s'obstine à bombarder des objectifs civils irakiens »*. Selon Bagdad, les Iraniens ont bombardé samedi la ville frontière de Khaniqin. D'autre part, d'après l'agence iranienne Irna, des missiles irakiens à longue portée ont touché, dimanche, la ville de Majid-Soleiman, au sud du pays, tuant dix-huit personnes et en blessant quatre-vingt-douze autres. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Concorde « cannibale »

Trois des sept supersoniques Concorde utilisés par Air France servent, en réalité, de stock de pièces de rechange pour les appareils chargés d'assurer la ligne Paris-New-York. La compagnie nationale affirme avoir pris cette décision de « cannibaliser », ou de déshabiller, les Concorde en prélevant les pièces détachées nécessaires dans un souci d'optimiser la gestion de la flotte.

Dans l'industrie aéronautique, il est fréquent, lorsqu'un avion n'est plus produit en série comme c'est le cas de Concorde, de prendre sur des avions de réserve les pièces manquantes au bon service régulier du reste de la flotte. Air France a estimé qu'il était plus économique de prélever des pièces sur des exemplaires non utilisés que d'en commander de nouvelles, en raison de leur coût à l'unité, prohibitif puisqu'elles sont faites sur mesure.

Deux des Concorde ainsi déshabillés sont actuellement à la direction du matériel de la compagnie et le troisième dans un hangar de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Après avoir enregistré en 1982 un déficit de 117,4 millions de francs (dont 105 pris en charge par l'Etat), Concorde, qui n'assure plus qu'un vol quotidien entre Paris et New-York et des vols à la demande (charters), devrait dégager en 1983 un très léger bénéfice d'exploitation. Le gouvernement français a annoncé, en août, la continuation en 1984 de l'exploitation de l'avion.

ANCIEN GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE ET PRÉSIDENT DE PARIBAS

M. EMMANUEL MONICK EST MORT

Une illustre figure de l'establishment

Avec M. Emmanuel Monick disparaît l'une des figures connues de l'establishment financier de l'immédiat après-guerre. Né en 1893 au Mans, M. Monick avait suivi la « voie royale » qui conduit le plus souvent aux destinées les plus hautes de la banque française.

Licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il entre, en 1920, à l'inspection des finances, où il suivra une carrière classique : activités diverses au ministère des finances, rue de Rivoli, attaché financier à l'ambassade de France à Washington (1930-1934), puis à l'ambassade de France à Londres de 1934 à 1940, date à laquelle il est nommé secrétaire général du gouvernement français au Maroc. Secrétaire général aux finances en 1944, il est gouverneur de la Banque de France de 1945 à 1949, puis gouverneur honoraire après son entrée à la Banque de Paris et des Pays-Bas, qu'il préside de 1949 à 1962. Ce sera la période de la « reconstruction » de cet établissement, que la guerre avait laissé exsangue et qui amorce une remontée rapide sous l'impulsion de son directeur général, M. Jean Reyre. Plein d'initiatives hardies et d'intuitions fulgurantes, ce dernier piétine sans ménagement beaucoup d'intérêts, donnant à sa banque une réputation parfois mitigée.

En 1966, président d'honneur et administrateur de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, M. Monick contribue, avec son successeur, M. Henri Deroy, à faire nommer vice-président de la compagnie M. Jacques de Fouchier, créateur et animateur de la Compagnie bancaire, pour redorer le blason de la banque un peu terni.

En 1968, lorsqu'un conflit grave éclate entre M. Reyre, qui, sans l'autorisation de son conseil d'administration, avait emprunté de l'argent en Suisse pour lui permettre de disputer à la Compagnie financière le contrôle du C.I.C., et M. de Fouchier, il prend le parti de ce dernier, également homme de l'establishment, et le fait nommer président avec un peu d'avance.

En Corse

LES OCCUPANTS DU DOMAINE SAINT-PIERRE ONT ÉVACUÉ LES LIEUX

(De notre correspondant.)

Bastia. — Les occupants du domaine Saint-Pierre, près d'Aléria (Haute-Corse), appartenant à M[me] Nouvion, veuve d'un rapatrié d'Algérie, ont évacué les lieux dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 décembre, après qu'un escadron de gendarmes mobiles eut pris position autour de la ferme. Jeudi 22 décembre, un jugement du tribunal de grande instance de Bastia avait ordonné l'expulsion des premiers occupants, membres de la F.D.S.E.A. de Haute-Corse, qui quittaient le domaine pour être immédiatement remplacés par d'autres militants agricoles.

La confédération du RECOURS réagit avec *« stupeur »* à cette nouvelle occupation, estimant que *« l'autorité de l'Etat est une nouvelle fois bafouée en Corse »*. Le RECOURS a mis en garde le gouvernement *« contre les graves conséquences politiques que cette situation risque d'entraîner chez l'ensemble des rapatriés d'Afrique du Nord, totalement solidaires de leurs compatriotes menacés en Corse »*. C'est pour prévenir d'autres occupations de domaines annoncées par M. Ange Poli, président de la F.D.S.E.A. de Haute-Corse, que les pouvoirs publics ont décidé de réagir fermement à cette nouvelle occupation.

M[e] YVES JOUFFA VA PRÉSIDER LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a annoncé, courant décembre, au comité central de la Ligue qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat à l'issue du prochain congrès national, qui aura lieu à Marseille les 17 et 18 mars 1984. Sur sa proposition, le comité central a décidé, à l'unanimité, de désigner comme premier vice-président M[e] Yves Jouffa, avocat à la cour de Paris. M[e] Jouffa devrait succéder en mars à M. Noguères, qui succéda lui-même, en 1975, à M. Daniel Mayer.

● *Le prochain lancement de la navette spatiale Challenger*, qui devait avoir lieu le 30 janvier 1984, a été repoussé au 3 février. Selon un porte-parole de la NASA, ce report a été décidé pour tenter de déterminer les causes des défaillances des générateurs auxiliaires, indispensables pour manœuvrer la navette lors de la rentrée dans l'atmosphère. — *(A.F.P.)*.

M[me] ANNA BULGARI ET SON FILS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Enlevés le 19 novembre dernier, M[me] Anna Bulgari, copropriétaire de la grande joaillerie romaine Bulgari, et son fils Georgio ont été libérés, le 24 décembre, près de leur villa des environs de Rome. *« Compte tenu de ce qu'ils ont subi, ils se sentent relativement bien »*, a déclaré la fille de M[me] Bulgari. Georgio Bulgari doit être opéré d'ici quelques jours, un chirurgien va essayer de greffer l'oreille que les ravisseurs lui avaient coupée pour accélérer le versement de la rançon.

Selon la radio nationale italienne, une rançon de 20 millions de francs aurait été versée, en dépit de l'opposition de la magistrature romaine, qui avait ordonné le séquestre des biens de la famille. Les recherches de la police n'ont donné, pour l'instant, aucun résultat.

Le numéro du « Monde » daté 25-26 décembre 1983 a été tiré à 432 024 exemplaires

A B C D E F G